

LE PROFIL DE CINQ COMMUNAUTÉS MONTRÉALAISES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS



MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

SUPERVISION DU PROJET

Pierre Lapointe Coordonnateur de la recherche *Comprendre la petite enfance à Montréal*

RÉDACTION

Pierre Lapointe Isabelle Martin Éric Robitaille

CARTOGRAPHIE

Éric Robitaille

COLLABORATRICES

Marie Allart Hélène Beaumont Louise Lafrenière

STATISTIQUES

Nathalie Lachance Xuan-Hong Nguyen

DESIGN ET INFOGRAPHIE

Raja Ouali Christophe Chemin

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes qui ont siégé au comité de coordination de la recherche Comprendre la petite enfance à Montréal

Renée Audy

Directrice, Centre 1, 2, 3 Go!

Pierre Bernard

Conseiller à la recherche, Commission scolaire de Montréal

Paul Cousineau

Conseiller, Regroupement 5, Commission scolaire de Montréal

Guy Lacroix

Conseiller, Service des sports, des loisirs et du développement social, Ville de Montréal

Georges Ouellet

Conseiller, Service des ressources éducatives, Commission scolaire de Montréal

Marcel St-Jacques

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Richard E. Tremblay

Directeur, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

André Trépanier

Conseiller, Service multiclientèle de première ligne, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Nos remerciements également à :

Bernard Boulerice

Statisticien, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

Jerry Bull

Bibliothécaire, Université de Montréal

Frank Larouche

Coordonnateur, Centre interquébécois des statistiques sociales

Jean Matte

Coordonnateur, Conseil scolaire de l'île de Montréal

Liz Parkin

Analyste, ministère du Développement des ressources humaines Canada

Enseignantes et directions des écoles participantes

Responsables des organismes communautaires consultés

Représentants des centres locaux de services communautaires (CLSC)

Tous les membres du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) qui ont participé à la collecte de données, à la réalisation et à la rédaction de ce rapport.

La présentation de ce rapport s'inspire de documents rédigés à la suite de l'étude des profils communautaires des collectivités de North York (Ontario), de Winnipeg (Manitoba), de l'Île-du-Prince-Édouard et, plus récemment, de Prince-Albert (Saskatchewan).

LISTE DES ACRONYMES

CCDS:

Conseil canadien du développement social

CLSC:

Centre local de services communautaires

CSDM:

Commission scolaire de Montréal

CSIM:

Conseil scolaire de l'île de Montréal, (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

CUM:

Communauté urbaine de Montréal

DES:

Diplôme d'études secondaires

DPJ:

Direction de la protection de la jeunesse

DRHC:

Direction des ressources humaines du Canada

ELNEJ:

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

GRIP:

Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

IMDPE:

Instrument de mesure du développement de la petite enfance

RRSSS-

Régie régionale de la santé et des services sociaux

SD.

Secteur de dénombrement

SR.

Secteur de recensement

TABLE DES MATIÈRES

Αv	ANT F	PROPOS	10
1.	INTR	RODUCTION	11
	1.1	LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE 1.1.1 L'évaluation des enfants à la maternelle 1.1.2 L'évaluation de l'enfant par les parents 1.1.3 L'évaluation des caractéristiques et des ressources des communautés	12 12 12 13
2.	Pré	SENTATION DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE	14
	2.1	LA DESCRIPTION DU TERRITOIRE	14
	2.2	LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	14
	2.3	L'OCCUPATION DU SOL	15
	3.	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS	17
	3.1	LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES 3.1.1 Le revenu 3.1.2 Les ménages à faible revenu 3.1.3 Les transferts gouvernementaux 3.1.4 Les travailleurs actifs 3.1.5 Le chômage et la sécurité du revenu 3.1.6 La scolarisation	18 19 19 19 19 20 21
	3.2	LA STRUCTURE FAMILIALE 3.2.1 Les familles monoparentales 3.2.2 Le mode d'occupation des logements 3.2.3 La mobilité des ménages	21 21 21 21
	3.3	LA POPULATION IMMIGRANTE ET LES LANGUES PARLÉES 3.3.1 La population d'immigration récente 3.3.2 La population allophone	22 22 22
	3.4	L'INDICE SOCIAL: UN OUTIL D'ANALYSE	23
	3.5	Conclusion	24

4.	L'ÉV	ALUATION DES ENFANTS À LA MATERNELLE	25
	4.1	LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION 4.1.1 Les enfants montréalais et les enfants canadiens 4.1.2 Les résultats de l'évaluation des enfants dans les écoles participantes	26 26 26
	4.2	Conclusion	28
5.	L'ÉV	ALUATION DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	29
	5.1	L'ÉTAT DES BÂTIMENTS	29
	5.2	L'APPARENCE GÉNÉRALE DU QUARTIER	30
	5.3	L'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE	30
	5.4	LE NIVEAU DE BRUIT	30
	5.5	LA SÉCURITÉ	31
	5.6	LES PARCS ET LES ESPACES VERTS	31
	5.7	L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DES SECTEURS: UN INDICE D'ACTIVITÉ ROUTIÈRE	31
	5.8	Conclusion	31
6.	LES	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES	33
		L'INVENTAIRE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES	33
		LES RESSOURCES AFFECTÉES À L'ÉDUCATION	34
		6.2.1 Le réseau des bibliothèques	34
		6.2.2 Les services de garde	34
		6.2.3 L'éducation préscolaire	37
	6.3	LES RESSOURCES AFFECTÉES À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE	37
		6.3.1 La sécurité publique 6.3.2 Les soins aux personnes et la santé publique	38 38
	6.4	LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	39
		6.4.1 Les habitations à loyer modique (HLM)	39
		6.4.2 Les centres jeunesse	41
	6.5	LES DIVERTISSEMENTS ET LA CULTURE	41
	6.6	LES SPORTS ET LES LOISIRS	42
	6.7	L'INDICE DE DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES	42
	6.8	L'ENQUÊTE SUR LES PROGRAMMES	42
		6.8.1 La méthodologie	42
		6.8.2 Les renseignements généraux et la population desservie 6.8.3 Le financement et les ressources humaines	43 43
		0.0.3 Le mianicement et les ressources numaines	43

		6.8.4 Des constats sur le fonctionnement des programmes	43
	6.9	Trois initiatives particulières sur le territoire à l'étude	44
		6.9.1 Les voisinages 1, 2,3 GO!	44
		6.9.2 Naître égaux - Grandir en santé	45
		6.9.3 Lire ÉcrireGrandirEnsemble à Saint-Michel	45
	6.10) Conclusion	46
7.	Con	ICLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	47
RÉ	FÉRE	NCES	49
Α Ν	NEXE	es s	
Α Ν	NEXE	A:	
		Les partenaires du projet Comprendre la petite enfance à Montréal	52
Αn	NEXE	B:	
		Définition des secteurs de dénombrement et des secteurs de recensement	54
Αn	NEXE	C:	
		Définition des variables sur les caractéristiques des populations	56
Αn	NEXE	D:	
		Évaluation de la maturité scolaire (voir cédérom)	57
		Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) (voir cédérom)	
		Listes des écoles participantes	
		Nos enfants sont-ils bien préparés à commencer l'école ?	
		(reproduction du dépliant paru en avril 2002) (voir cédérom)	
		Rapport à l'école sur l'évaluation de la maturité scolaire des enfants de maternelle en 2001-2002 (modèle fictif) (voir cédérom)	
Α Ν	NEXE	E: (VOIR CÉDÉROM)	
		Évaluation de l'environnement dans les quartiers	73
		a) Instrument d'observation des quartiers	
		b) Résultats de l'observation des quartiers	
		c) Procédure de calcul et établissement des points d'observation	
		d) Construction de l'échelle sur l'aspect des secteurs	
Αn	NEXE	F: (VOIR CÉDÉROM)	
		Enquête sur les programmes communautaires	89
		a) Guide d'entrevue téléphonique	
		b) Résultats de l'enquête	

ANNEXE G: (VOIR CÉDÉROM)

ANNEXE H:		
Cartes		115
Carte 1	Territoire à l'étude	
Carte 2	Nombre d'enfants de 0-6 ans par secteur de dénombrement	
Carte 2a	Densité de la population (enfants 0-6 ans)	
Carte 3	Occupation du sol	
Carte 4	Revenu moyen des ménages (1995)	
Carte 4a	Pourcentage des ménages à faible revenu	
Carte 5	Pourcentage des revenus provenant de transferts gouvernementaux	
Carte 6.	Pourcentage des travailleurs actifs	
Carte 6a	Taux de chômage et pourcentage de la population prestataire de la sécurité du revenu	
Carte 7	Pourcentage de la population sans diplôme d'études secondaires (DES)	
Carte 7a	Pourcentage de la population avec diplôme d'études post-secondaires	
Carte 8	Pourcentage de familles monoparentales	
Carte 9	Pourcentage de ménages propriétaires	
Carte 10	Pourcentage de ménages qui déménagent	
Carte 11	Pourcentage de la population d'immigration récente (1991-1996)	
Carte 12	Pourcentage de la population allophone	
Carte 13	Indice social	
Carte 13a	Indice social - Montréal	
Carte 14	Pourcentage, par école, des enfants jugés en difficulté	
Carte 15	État des établissements par secteur de dénombrement	
Carte 16	Apparence générale des secteurs de dénombrement	
Carte 17	État général des rues par secteur de dénombrement	
Carte 18	Indice de l'activité routière	
Carte 18a	Niveau de bruit par secteur de dénombrement	
Carte 18b	Niveau de sécurité par secteur de dénombrement	
Carte 18c	Qualité des équipements dans les parcs du territoire	
Carte 19	Ressources éducatives	
Carte 20	Services de garde	
Carte 21	Écoles primaires	
Carte 22	Ressources de sécurité publique	
Carte 23	Services de santé et services sociaux	
Carte 24	Localisation des services à la collectivité	
Carte 25	Habitations à loyer modique	
Carte 26	Localisation des ressources de sports et loisirs et de divertissements	
Carte 27	Indice de disponibilité de l'ensemble des ressources	

Sources consultées pour l'inventaire des ressources communautaires

108

TABLEAUX

T	ABLEAU 1	
	Répartition de la population sur le territoire des CLSC	16
T	ABLEAU 2	
	Type d'occupation du sol par territoire de CLSC	16
T	ABLEAU 3	
	Caractéristiques sociodémographiques de la population habitant le territoire des CLSC et du Canada	18
T	ABLEAU 4	
	Répartition des prestataires de la sécurité du revenu par territoire de CLSC, en comparaison avec Montréal	20
T	ABLEAU 5	
	Répartition des enfants et des secteurs de dénombrement (SD) selon le degré de vulnérabilité de la population	24
T	ABLEAU 6	
	Résultats des élèves à l'évaluation de la maturité scolaire sur le territoire des CLSC, à Montréal et au Canada (moyennes et écarts-type)	26
T	ABLEAU 7	
	Répartition des ressources communautaires selon les programmes et la population desservie	35
T	ABLEAU 8	
	Répartition des places en service de garde sur le territoire des CLSC	36
T	ABLEAU 9	
	Répartition des écoles primaires de la CSDM sur le territoire des CLSC, selon qu'elles sont défavorisées ou non	37
T	ABLEAU 10	
	Taux de disponibilité des habitations à loyer modique (HLM) sur le territoire des CLSC	40
Figur	RE	
F	IGURE 1	
	Influence de la communauté sur le développement des jeunes enfants	17

AVANT PROPOS

La recherche Comprendre la petite enfance est une initiative du gouvernement fédéral pour soutenir les communautés dans l'évaluation du développement des jeunes enfants en vue d'améliorer l'application des ressources et des programmes qui leur sont destinés. Trois sources principales d'information rendent compte de l'état du développement des enfants de certains quartiers montréalais, au moment de leur entrée à l'école : l'évaluation des habiletés et des connaissances des enfants par les enseignants de maternelle ; l'évaluation parentale de l'état du développement et de santé de ces enfants ; et l'évaluation des caractéristiques et des ressources des communautés.

Le présent rapport décrit le profil de cinq communautés de Montréal à partir d'une évaluation de leurs caractéristiques et de leurs ressources. Les résultats de l'évaluation des enfants de maternelle y sont également intégrés. Les données de l'étude ont été recueillies, au cours de l'année 2001, dans les communautés qui correspondent aux territoires des centres locaux de services communautaires (CLSC) De Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond, Saint-Michel et Villeray. Depuis l'automne 2001, les membres de ces communautés sont invités à assister à des conférences publiques pour prendre connaissance des résultats, au fur et à mesure qu'ils sont compilés. Le rapport qui suit constitue une synthèse de tous les renseignements disponibles à ce jour.

INTRODUCTION

La recherche Comprendre la petite enfance
est rattachée au programme fédéral
d'aide au développement des enfants
et de lutte contre la pauvreté chez les
enfants. Par cette initiative, le gouvernement du
Canada signifie son engagement à aider les
enfants à réaliser une étape importante
de leur vie, celle d'écolier et d'écolière.

La recherche est financée par le ministère des Ressources humaines du Canada en collaboration avec Statistique Canada. Elle constitue un programme national instauré dans 12 régions canadiennes dont celle de Montréal, où elle est parrainée par le Centre 1, 2, 3 Go !, qui s'est associé à la Commission scolaire de Montréal, à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, à la Ville de Montréal, au Conseil scolaire de l'île de Montréal et au Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, de l'Université de Montréal (annexe A).

Réalisée durant cinq années consécutives (2000-2005), l'étude *Comprendre la petite enfance* (CPE) vise trois objectifs :

- Établir un portrait de la situation des enfants dans leur communauté, en puisant à diverses sources :
 - a) l'état du développement des enfants au moment de leur entrée à l'école, évalué par les enseignantes;
 - b) les caractéristiques de l'enfant selon le point de vue des parents, les pratiques éducatives parentales et l'utilisation des ressources du milieu par la famille;

- c) les caractéristiques socio-économiques des populations, celles de l'environnement physique de même que les ressources disponibles sur le territoire.
- 2 Diffuser les résultats de la recherche auprès des membres de la communauté.
- 3 Aider les membres de la communauté à réviser leur plan d'action pour améliorer les conditions du développement des jeunes enfants et mieux les préparer à leur entrée à l'école.

Plusieurs études (Doherty, 1997; McCain et Mustard, 1999) ont souligné l'importance des premiers apprentissages chez l'être humain et montré comment se construisent, très tôt dans la vie, les bases de son développement physique, intellectuel, affectif et social. Au même titre que l'éducation en milieu familial, l'entrée à l'école constitue une étape cruciale du développement de l'enfant. Mais les enfants montréalais sont-ils tous suffisamment préparés à affronter ce défi?

Selon les données du ministère de l'Éducation du Québec, à la fin de leur sixième année d'études primaires, 50 % des enfants des milieux les plus défavorisés de Montréal accusent un retard d'une année. De même, à la fin de la durée prévue du programme d'études secondaires, seulement 33 % des jeunes des quartiers les plus défavorisés obtiennent leur diplôme. La majorité des spécialistes affirment que pour réduire l'écart entre les citoyens, dans les domaines de la santé et de l'éducation, il importe d'améliorer les conditions de vie des jeunes enfants. Une meilleure connaissance des facteurs associés

au développement optimal de l'enfant devrait donc faciliter la conception de programmes d'intervention précoce plus efficaces.

L'étude Comprendre la petite enfance vise aussi à mieux connaître les milieux de vie dans lesquels les enfants évoluent et se développent. Quelques recherches ont tenté de démontrer l'effet des conditions du milieu de vie sur le développement de la petite enfance (Connor et Brink, 1999). Des facteurs comme la pauvreté économique des quartiers et des ménages, le niveau de scolarisation parentale et la disponibilité des ressources peuvent influer sur le processus développemental des enfants. Il importe donc d'étudier les communautés pour mieux connaître leurs conditions de vie, leur mode d'organisation et leurs ressources. La diffusion de ces renseignements auprès des communautés devrait permettre à leurs membres de mieux saisir les défis auxquels les enfants sont confrontés à leur entrée à l'école.

1.1 LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE

1.1.1 L'évaluation des enfants à la maternelle

Une partie de l'étude Comprendre la petite enfance (CPE) porte sur l'évaluation, par leur enseignante, des enfants de maternelle cinq ans. Il s'agit de mesurer le degré d'adaptation des enfants au milieu scolaire. Le questionnaire d'évaluation utilisé est l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), créé par le Centre canadien d'études des enfants à risque de l'Université McMaster, à Hamilton, en Ontario, en collaboration avec plusieurs chercheurs canadiens (Janus et Offord, 2000). Cinq composantes du développement ont été choisies pour

évaluer la maturité scolaire des enfants : (1) santé physique et bien-être, (2) compétence sociale, (3) maturité affective, (4) développement du langage et aptitudes cognitives et (5) communication et connaissances générales.

La section 4 du rapport présente les résultats de cette évaluation réalisée au printemps 2001 auprès de 1274 enfants de 28 écoles primaires francophones situées sur le territoire à l'étude (voir liste à l'annexe D du présent document). Les auteurs de la recherche ont fait paraître sur le sujet, au printemps 2002, un dépliant intitulé *Nos enfants sont-ils bien préparés à commencer l'école?* (reproduit à l'annexe D, disponible sur le cédérom joint au présent rapport). Ces résultats sont rappelés ici pour faciliter au lecteur la comparaison entre, d'une part, les forces et les faiblesses des enfants qui font leur entrée à l'école et, d'autre part, le profil des communautés dans lesquelles ils vivent.

1.1.2 L'évaluation de l'enfant par les parents

L'étude CPE présente aussi une évaluation, par les parents, des caractéristiques de leur enfant, des pratiques éducatives parentales et des modes d'utilisation des ressources de la communauté par la famille. L'instrument de mesure retenu est celui utilisé dans *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ) (Willms, 2002), qui constitue dorénavant une base de données longitudinales sur le développement des jeunes Canadiens. Cette enquête, qui a débuté en 1994, vise à accroître la connaissance des facteurs reliés au développement et au bien-être des enfants. Les parents qui ont participé à l'étude CPE ont été interrogés pour établir les liens potentiels entre l'état du développement de l'enfant, les caractéristiques du milieu familial et

l'utilisation des ressources du quartier par les résidants. Les résultats de cette collecte de données paraîtront au cours de l'automne 2003.

1.1.3 L'évaluation des caractéristiques et des ressources des communautés

Le rapport qui suit vise principalement à établir un profil des communautés locales dans lesquelles habitent les enfants. Les milieux sont décrits à partir de trois sources d'information :

- a) les caractéristiques socio-économiques des populations;
- b) les caractéristiques de l'environnement physique des quartiers ;
- c) la description et la localisation des services destinés aux enfants et aux familles.

Au cours de l'année 2001, plusieurs collectes de données ont été faites pour établir ce profil. Les sections 2 et 3 du rapport présentent les caractéristiques sociales, démographiques et économiques des populations, à l'aide de données tirées principalement du Recensement de 1996. Les résultats de l'évaluation de l'environnement physique des quartiers sont traités à la section 5. Enfin, la section 6 donne les renseignements relatifs au dénombrement des

programmes et des services communautaires ainsi que les résultats de l'enquête menée auprès des responsables des organismes communautaires et des garderies.

Plusieurs résultats sont présentés sous forme cartographique (annexe H). Au cours des dernières années, les techniques de cartographie sont devenues un outil de communication important en recherche sociale et communautaire. Les cartes montrent l'environnement social et économique dans lequel les jeunes enfants évoluent, localisent les ressources du territoire et indiquent les communautés les plus vulnérables, c'est-à-dire celles où des interventions prioritaires devraient être faites. Le rapport inclut un cédérom qui contient toutes les données traitées et l'ensemble des cartes pour que les intervenants intéressés puissent les exploiter au maximum¹.

¹Le présent rapport contient les annexes A, B, C, H et une partie de l'annexe D (Liste des écoles participantes). Dans le but d'alléger le document, l'ensemble de l'annexe D, de même que les annexes E, F, et G sont disponibles seulement sur le cédérom joint au rapport.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

2.1 LA DESCRIPTION DU TERRITOIRE

L'étude Comprendre la petite enfance est réalisée sur le territoire desservi par les centres locaux de services communautaires (CLSC) De Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond,

Saint-Michel et Villeray. La superficie totale de ce territoire est de 45 km², soit environ 9 % du territoire de la ville de Montréal (505 km²) ou de l'île de Montréal (carte 1). Ces cinq CLSC sont localisés à la périphérie est du centre-ville de Montréal. Ils sont bornés au nord par les limites des arrondissements de Montréal-Nord et de Saint-Léonard et par l'autoroute métropolitaine, au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par les limites de l'arrondissement de Montréal-Est et à l'ouest par les voies du chemin de fer du Canadien Pacifique, le boulevard Saint-Michel et l'avenue Papineau².

Selon le découpage géographique établi par Statistique Canada lors du Recensement de 1996, le territoire à l'étude se divise en 91 secteurs de recensement (SR) et 450 secteurs de dénombrement (SD) (annexe C). Les cartes de la fin du document sont tracées selon les limites des secteurs de dénombrement. Ces derniers représentent les plus petites unités administratives pour lesquelles des données statistiques sont disponibles. Dans les pages qui suivent, le terme secteur réfère aux secteurs de dénombrement et ceux de territoire à l'étude et territoire étudié, aux communautés desservies par les cinq CLSC.

Les centres locaux de services communautaires

« Les centres locaux de services communautaires (CLSC) sont des établissements à statut public. Sur un territoire donné, ils rendent accessibles à la population les services de santé, les services sociaux, les services de prévention et les services d'action communautaire. Le Québec compte 168 CLSC dont la superficie du territoire varie en fonction de leur localisation, en milieu rural ou urbain. Le mandat des CLSC consiste, dans une approche communautaire globale et multidisciplinaire, à relever l'état de santé de la population qu'ils desservent, à améliorer les conditions sociales des membres de la communauté, à amener la population à prendre en charge ses problèmes et à améliorer le milieu dans une perspective de développement. Les CLSC ont aussi le mandat d'établir des portraits des collectivités locales et de prendre les dispositions nécessaires pour solutionner les problèmes existants. Ces centres sont financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.3 »

2.2 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Selon les données du Recensement de 1996, les territoires desservis par les cinq CLSC concernés comptent 21 575 enfants, âgés de six ans et moins, qui représentent environ 8 % de la population totale évaluée à 279 196 personnes (tableau 1). Les cartes 2 et 2a illustrent la distribution spatiale des enfants dans les secteurs à vocation résidentielle. Le nombre de jeunes enfants varie d'un quartier

²Les orientations cardinales sont celles auxquelles se réfèrent les habitants de la région de Montréal. Tel qu'il est illustré par la rose des vents apparaissant sur chacune des cartes, le nord géographique ne suit pas exactement le tracé des rues de l'île de Montréal.

³http://www.clls-chsld.gc.ca/membres/clsc.htm

à l'autre; les densités les plus fortes sont recensées sur le territoire des CLSC Saint-Michel et Villeray et dans certaines parties du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve (carte 2a). Les secteurs les plus populeux sont localisés le long des boulevards Saint-Michel et Pie-IX ainsi que dans certaines parties du territoire du CLSC Villeray. À l'opposé, une plus grande dispersion de la population est observée sur le territoire des CLSC De Rosemont et Olivier-Guimond.

Le territoire étudié compte 43 365 familles avec enfants, soit 32 % des ménages recensés, dont près de la moitié prend en charge des enfants de six ans et moins. Le territoire desservi par le CLSC Saint-Michel comprend la proportion la plus grande de familles avec enfants (47 %). Cependant, c'est sur le territoire du CLSC De Rosemont, le plus populeux, que l'on trouve le plus grand nombre de ménages avec enfants (11 480).

De Rosemont). Un cinquième type d'occupation, la catégorie autres, désigne les terrains vacants, les équipements collectifs et institutionnels, les terrains de golf. Notons que le territoire du CLSC Saint-Michel est occupé en grande partie par le Complexe environnemental Saint-Michel, d'une part, et par la carrière Saint-Michel, d'autre part. En ce qui concerne les territoires des CLSC Olivier-Guimond et Hochelaga-Maisonneuve, la catégorie autres désigne principalement les cours de triage (trains), les édifices publics et les espaces vacants. La carte 3 illustre la répartition spatiale de l'occupation du sol ainsi que le réseau routier du territoire à l'étude.

Le secteur commercial, qui ne constitue qu'une petite portion

du territoire, est situé autour des principales artères

commerciales des secteurs étudiés, par exemple les rues

Ontario (CLSC Hochelaga-Maisonneuve) et Masson (CLSC

2.3 L'OCCUPATION DU SOL

Selon les données fournies par la Communauté urbaine de Montréal, près de 40 % du territoire à l'étude (17,7 km²) est à vocation résidentielle. Les zones industrielles, qui représentent 14 % (6,2 km²), sont principalement situées aux abords du fleuve Saint-Laurent (zone portuaire) et à la lisière des autoroutes A-25 et A-40 (Métropolitaine) (tableau 2).

Le territoire à l'étude compte 92 parcs⁴ et espaces verts⁵, qui représentent près de 11 % de sa superficie totale. Cependant, la superficie de ce type de terrain varie d'un territoire de CLSC à l'autre. Par exemple, sur le territoire du CLSC De Rosemont, les parcs et les espaces verts représentent 23 % de l'occupation du sol tandis que sur celui de Saint-Michel, le taux n'est que de 2 %.

⁴Les parcs comprennent les parcs de conservation et de récréation sous la juridiction de la Communauté urbaine de Montréal et les parcs urbains de rayonnement municipal ou local (Communauté urbaine de Montréal, 1996).

⁵Les espaces verts comprennent les jardins communautaires, certaines pistes cyclables en sites propres et certains espaces servant de zones tampons (Communauté urbaine de Montréal, 1996).

Tableau 1
RÉPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DES CLSC

	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Total
Population totale	79 079	44 090	41 346	51 010	63 671	279 196
Nombre d'enfants de six ans et moins	5 410	3 435	2 610	5 080	5 040	21 575
Nombre de familles avec enfants	11 480	6 365	6 320	9 645	9 555	43 365
Proportion de familles avec enfants	28 %	28 %	32 %	47 %	30 %	

Tableau 2

TYPE D'OCCUPATION DU SOL PAR TERRITOIRE DE CLSC

	Résid	dentiel	Comn	Commercial Industriel		Parcs		Autres		Superficie totale	
	km²	%	km²	%	km²	%	km²	%	km²	%	km²
De Rosemont	5,6	52	0,6	6	0,1	1	2,5	23	1,9	18	10,7
Hochelaga-Maisonneuve	2,4	34	0,6	9	1,2	17	0,5	7	2,3	33	7
Olivier-Guimond	3,4	29	0,6	5	2,1	18	0,8	7	4,8	41	11,7
Saint-Michel	3,2	36	0,8	9	2,2	24	0,2	2	2,6	29	9
Villeray	3,1	52	0,6	10	0,6	10	0,7	12	1	17	6
Total (territoire à l'étude)	17,7	39,9	3,2	7,2	6,2	14	0,7	10,6	12,6	28,4	44,4

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS

Certaines recherches mettent en évidence l'interrelation entre la nature du développement du jeune enfant et les caractéristiques de sa cellule familiale et de son environnement physique et social

(Bronfenbrenner, 1996). À la suite d'une revue des travaux menés dans ce domaine, Connor et Brink (1999) abondent dans le même sens.

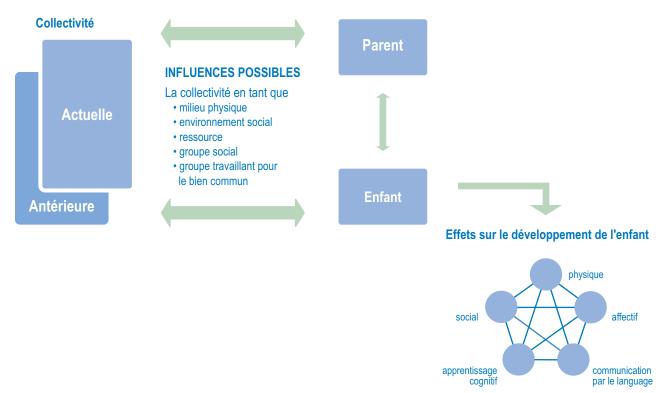
La figure 1, tirée de l'analyse de Connor et Brink (1999), illustre comment les collectivités peuvent avoir un effet sur plusieurs aspects du développement des enfants. Cependant, les mécanismes par lesquels la qualité de vie d'un quartier influe sur ce développement restent difficiles

à cerner. Cela exige un examen plus approfondi des divers systèmes au sein desquels évoluent les enfants et de leur degré d'interdépendance (Brooks-Gunn, Duncan, Klebanov et Sealand, 1993).

Il est donc essentiel de connaître les caractéristiques physiques et sociales des milieux étudiés pour être en mesure de rendre compte des liens existant entre ces composantes de l'environnement et le développement des jeunes enfants. Ainsi, les renseignements relatifs à la scolarisation, à l'emploi, au revenu familial et à l'origine culturelle de la population des quartiers peuvent servir à évaluer le degré de vulnérabilité sociale des enfants qui les habitent.

Figure 1

Influence de la communauté sur le développement des jeunes enfants



Les trois prochaines sections traitent des caractéristiques économiques des ménages, de la structure familiale et des caractéristiques de la population immigrante. Le portrait socio-économique du territoire des cinq CLSC est établi essentiellement à partir des données du Recensement de 1996. Selon les renseignements préliminaires du Recensement de 2001, publiés il y a peu de temps, la situation est similaire à celle de 1996. L'annexe C définit les variables ci-dessous.

3.1 LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES

Les recherches de Connor et Brink (1999), Doherty (1997), Plewis, Smith, Wright et Guillis (2001) établissent un lien entre le développement de l'enfant et le statut économique des familles et du voisinage: grandir dans un quartier défavorisé constitue un important facteur de risque pour l'enfant.

La pauvreté serait également un obstacle important pour bénéficier de certains programmes et activités payants. Vartanian (1999) souligne par ailleurs la probabilité plus grande, pour les enfants des quartiers où la majorité des ménages dépendent de la sécurité du revenu, de vivre de ces prestations à l'âge adulte; on parle ici de pauvreté intergénérationnelle. La scolarisation des parents, principalement de la mère, a également un effet sur le développement des enfants. Les parents les plus scolarisés sont susceptibles d'obtenir de meilleurs emplois, et en conséquence, de meilleurs salaires, préalables à de meilleures conditions de vie (Kohen, Hertzman et Brooks-Gunn, 1998a). Les adultes scolarisés peuvent servir de modèles ou de mentors pour leurs enfants et d'autres jeunes de l'entourage, entraînant des comportements similaires.

Le tableau 3 présente les caractéristiques sociodémographiques de la population à l'étude, en comparaison avec celles de la population canadienne. Ces données sont commentées plus bas.

Tableau 3

Caractéristiques sociodémographiques de la population habitant le territoire des CLSC et du Canada

Caractéristiques	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Canada
Population sous le seuil de faible revenu	38 %	55 %	29 %	48 %	44 %	19 %
Transferts gouvernementaux	23 %	31 %	20 %	28 %	23 %	19 %
Travailleurs actifs	33 %	26 %	36 %	31 %	31 %	40 %
Scolarisation (sans DES)	37 %	48 %	37 %	53 %	39 %	37 %
Familles monoparentales	42 %	53 %	35 %	38 %	36 %	23 %
Ménages propriétaires	24 %	14 %	33 %	30 %	24 %	65 %
Mobilité des ménages	19 %	26 %	14 %	16 %	19 %	16 %
Population d'immigration récente	4 %	3 %	3 %	10 %	7 %	3 %
Population allophone	2 %	1 %	2 %	7 %	5 %	1 %

3.1.1 Le revenu

Il est primordial pour un ménage d'avoir un revenu familial suffisant pour satisfaire à ses besoins essentiels (logement, nourriture et habillement). Cependant, tous les ménages n'ont pas ce revenu minimal et la situation de précarité et de rareté des ressources qui en découle est associée à un nombre important de problèmes sociaux (criminalité, violence, décrochage scolaire, etc.) qui mettent en péril la santé, le bien-être et la sécurité des jeunes enfants.

Le revenu annuel moyen des ménages habitant le territoire à l'étude est de 30 787 \$, soit un montant nettement inférieur à celui de la moyenne canadienne qui est de 48 000 \$ (carte 4). La majorité des enfants, soit environ 16 000, vivent dans des secteurs où le revenu familial moyen varie de 24 346 \$ à 45 738 \$. Les territoires où les revenus moyens sont les plus bas sont ceux des CLSC Hochelaga-Maisonneuve, avec 25 009 \$, et Villeray, avec 28 483 \$. Ces deux territoires comptent près de 9 000 enfants.

3.1.2 Les ménages à faible revenu

Sur l'ensemble du territoire étudié, plus de 43 % des ménages sont reconnus à *faible revenu*, selon les critères de Statistique Canada (annexe C). Près de 62 % des secteurs de dénombrement comptent plus de 36 % de ménages à *faible revenu*, dans lesquels vivent plus de 15 000 enfants (tableau 3) (carte 4a). Les territoires qui ont la plus grande proportion de ce type de ménages sont ceux des CLSC Hochelaga-Maisonneuve (55 %) et Saint-Michel (48 %). Certains secteurs, localisés au sud-est du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, comptent plus de 80 % de ménages à *faible revenu*. La proportion de ces ménages est légèrement plus élevée sur les cinq territoires étudiés que dans l'ensemble de la ville de Montréal (35 %) et nettement plus élevée que celle observée au Canada (19 %) et au Québec (23 %).

3.1.3 Les transferts gouvernementaux

En moyenne, pour l'ensemble du territoire à l'étude, le quart du revenu des ménages est constitué de transferts gouvernementaux. Ce sont des mesures d'aide financière mises en place par les deux paliers de gouvernement pour soutenir les citoyens plus ou moins dépendants. Lorsqu'une personne d'un ménage n'est plus en mesure de subvenir à ses besoins par le biais d'un emploi rémunéré ou qu'elle a atteint un certain âge, son revenu, en totalité ou en partie, peut provenir des transferts gouvernementaux. Sur le territoire étudié, la majorité des enfants âgés de moins de six ans habitent des secteurs où les transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance emploi, les prestations fiscales fédérales pour enfants et la sécurité du revenu, varient de 20 % pour le territoire du CLSC Olivier-Guimond à 31 % pour celui du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, la moyenne canadienne étant de 19 % (tableau 3) (carte 5).

3.1.4 Les travailleurs actifs

Les travailleurs actifs, c'est-à-dire les hommes âgés de plus de 15 ans qui ont occupé un emploi rémunéré pour une période de plus de 49 semaines, représentent près de 36 % de la population totale du territoire à l'étude. Le pourcentage de travailleurs actifs varie de 26 % pour le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve à 36 % pour celui du CLSC Olivier-Guimond (tableau 3). Une fois de plus, le pourcentage des travailleurs actifs pour l'ensemble du territoire des cinq CLSC se situe sous la moyenne canadienne (40 %) (carte 6).

3.1.5 Le chômage et la sécurité du revenu

Selon les données du Recensement de 1996 (carte 6a), le taux de chômage moyen pour l'ensemble du territoire étudié est de 16 %, alors que les taux montréalais et canadien sont respectivement de 14 % et de 11 %. Certains territoires de CLSC comptent un nombre plus important de chômeurs. C'est le cas du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve avec 19 % de la population active, prestataire de l'assurance emploi. Ce même territoire compte un grand nombre d'adultes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (48 %) de même qu'un nombre considérable de ménages à faible revenu (55 %) (tableau 3). Les autres territoires présentent des taux de chômage oscillant entre 11 % (Olivier-Guimond) et 18 % (Saint-Michel). Notons que les données du Recensement de 2001 indiquent des taux de chômage différents. En effet, le taux de chômage se situait alors à 7,5 % au Canada, à 8,2 % au Québec et également à 8,2 % à Montréal. Faute de données précises sur la situation de l'emploi sur le territoire à l'étude, il n'est pas possible ici de relever les changements survenus. Cependant, il est plausible de croire que les différences observées entre les secteurs du territoire à l'étude, selon le Recensement de 1996, seront similaires, au Recensement de 2001.

Depuis quelques années, le nombre de prestataires de la sécurité du revenu semble décroître. Cette apparente diminution peut s'expliquer par la croissance économique des dernières années, mais aussi par le resserrement des critères d'admissibilité au programme. En mars 2001 (Direction de la santé publique de Montréal-Centre, 2001), le nombre de prestataires était de 12 373 sur le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve tandis qu'il était de 4 205 sur celui du CLSC Olivier-Guimond (tableau 4). Trente-deux pour cent des résidants du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve sont prestataires de la sécurité du revenu. Sur les quatre autres territoires, le taux varie de 13 % pour le CLSC Olivier-Guimond à près de 21 % pour celui de Saint-Michel. Pour l'ensemble de la ville de Montréal, il est de 13 %. La proportion d'enfants âgés de moins de six ans dont les parents sont prestataires de l'aide financière est de 41 % sur le territoire desservi par le CLSC Hochelaga-Maisonneuve, de 34 % sur celui de Saint-Michel et de 19 % sur l'ensemble du territoire montréalais (tableau 4).

Tableau 4

RÉPARTITION DES PRESTATAIRES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU PAR TERRITOIRE DE CLSC, EN COMPARAISON AVEC MONTRÉAL

Prestataires	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Montréal
Nombre de prestataires de la sécurité du revenu (mars 2001)	9 603	12 373	4 205	9 765	7 918	203 505
Proportion des prestataires âgés de moins de 64 ans	16 %	32 %	13 %	21 %	15 %	13 %
Proportion des enfants âgés de six ans et moins dont les parents sont prestataires de la sécurité du revenu	21 %	41 %	18 %	34 %	19 %	19 %

Ces territoires se caractérisent aussi par la présence d'autres facteurs de risque, notamment la pauvreté, la sous-scolarisation et la mobilité des ménages.

3.1.6 La scolarisation

Plus de 40 % des résidants du territoire étudié, âgés de 15 ans et plus, n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires (DES), tandis que la moyenne canadienne est de 37 % (tableau 3). Dans certains secteurs, cette proportion atteint 70 %, et plus de 14 000 enfants âgés de six ans et moins y habitent (cartes 7 et 7a). Les territoires où habitent la plus grande proportion de personnes non diplômées sont ceux desservis par les CLSC Saint-Michel (53 %) et Hochelaga-Maisonneuve (48 %).

3.2 LA STRUCTURE FAMILIALE

De nombreuses recherches (Dewit, Offord et Braun, 1998; Haddad, 1998; Lipman et Boyle, 1998; Ross, Roberts et Scott, 1998) soulignent l'effet déterminant de la structure familiale sur le développement des jeunes enfants. La pauvreté, l'isolement social et l'absence de réseaux d'entraide sont autant d'éléments qui, associés à la structure familiale, constituent d'importants facteurs de risque susceptibles d'entraver le développement des enfants.

3.2.1 Les familles monoparentales

Les familles monoparentales figurent en grand nombre sur le territoire à l'étude, plus de 17 000 familles recensées, qui représentent environ 40 % de tous les ménages, alors que la moyenne canadienne est de 23 % (tableau 3). La proportion de familles monoparentales est plus élevée sur les territoires desservis par les CLSC Hochelaga-Maisonneuve (53 %) et De Rosemont (42 %). La

monoparentalité est souvent associée à la pauvreté économique et à la sous-scolarisation. Dans les secteurs de dénombrement où la proportion des familles monoparentales est supérieure à 42 %, le taux de chômage moyen est de 18 %, la proportion des ménages à faible revenu, de 54 %, et la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires s'établit à 44 % (carte 8).

3.2.2 Le mode d'occupation des logements

L'étude de Sampson, Raudenbush et Earls (1997) constate une plus grande cohésion sociale dans les quartiers où les résidants sont propriétaires de leur logement et où règne une certaine stabilité résidentielle. Les risques de déviance sociale y sont également moindres. Une recherche de Haurin, Parcel et Haurin (2001) indique que les enfants dont les parents sont propriétaires grandissent dans un environnement familial plus stable, ont de plus grandes capacités cognitives et moins de troubles du comportement et obtiennent de meilleurs résultats scolaires.

Seulement 25 % des ménages habitant le territoire à l'étude sont propriétaires, tandis que les moyennes québécoise et canadienne sont respectivement de 57 % et de 65 % (tableau 3). Les ménages propriétaires vivent surtout sur les territoires desservis par les CLSC Olivier-Guimond et Saint-Michel. Dans le nord-est du territoire à l'étude, plus de 90 % des ménages sont propriétaires de leur logement (carte 9).

3.2.3 La mobilité des ménages

Les variables mode de tenure (propriétaire ou locataire) et mobilité des citoyens sont fréquemment reliées, les ménages locataires ayant davantage tendance à se déplacer. Certains chercheurs établissent un lien entre le nombre de déménagements d'une famille et la manifestation de problèmes de comportement chez les enfants. Dans les quartiers où la stabilité résidentielle est élevée, les enfants semblent en mesure d'entretenir plus aisément des liens sociaux (Sampson et al., 1997). Les quartiers qui affichent une plus grande stabilité sont ceux dans lesquels les citoyens sont le plus susceptibles de développer un sentiment d'appartenance et d'intervenir pour créer des conditions favorables au développement des enfants et au bien commun. À l'opposé, un taux élevé de mobilité résidentielle est souvent associé à des perturbations sociales et à l'affaiblissement de la cohésion sociale, ce qui crée un climat plus propice aux comportements antisociaux.

Environ 19 % de la population du territoire étudié s'est déplacée au cours de l'année précédant le Recensement de 1996 (tableau 3). Ce taux de mobilité, qui est identique à celui de la population montréalaise, est tout de même supérieur à la moyenne canadienne, qui s'élève à 16 %. C'est sur le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, surtout dans sa partie sud-est, que le taux de mobilité est le plus élevé (26 %). Enfin, la majorité des enfants âgés de six ans et moins qui habitent sur le territoire à l'étude (60 %) réside dans les secteurs où la population s'est déplacée dans une proportion supérieure à 16 % (carte 10).

3.3 LA POPULATION IMMIGRANTE ET LES LANGUES PARLÉES

Les nouveaux immigrants ont parfois de la difficulté à s'intégrer à la société d'accueil. La barrière linguistique constitue la principale source des difficultés d'adaptation et d'intégration. Les résultats des recherches de

Développement des ressources humaines du Canada (DRHC, 2001) montrent que les immigrants récents connaîtront, dans la plupart des cas, une période d'adaptation. Cette période charnière entre la date d'arrivée au pays et l'atteinte d'une certaine stabilité économique est en moyenne de dix ans.

3.3.1 La population d'immigration récente

Les nouveaux immigrants, c'est-à-dire ceux qui sont entrés au pays entre 1991 et 1996, représentent 6 % de la population totale du territoire à l'étude (carte 11). À l'échelle nationale, le taux correspondant est de 3 %. Les territoires des CLSC Villeray et Saint-Michel ont accueilli le plus grand nombre d'immigrants, respectivement 7 % et 10 % (tableau 3).

3.3.2 La population allophone

Les allophones, c'est-à-dire les citoyens ne parlant ni l'anglais ni le français, représentent près de 4 % de la population du territoire à l'étude, tandis que cette proportion est de 1 % pour l'ensemble du pays (carte 12). Les secteurs où la présence d'allophones est la plus forte sont aussi ceux qui accueillent le plus grand nombre de nouveaux immigrants, c'est-à-dire les territoires des CLSC Villeray (5 %) et Saint-Michel (7 %).

Il appert donc qu'au regard des caractéristiques économiques, familiales et sociales, la situation des ménages du territoire à l'étude apparaît plus problématique que celle de l'ensemble des ménages montréalais autant que de l'ensemble de la population canadienne.

3.4 L'INDICE SOCIAL: UN OUTIL D'ANALYSE

Plusieurs chercheurs tentent de déterminer des indices socio-économiques pour évaluer le degré de vulnérabilité et de défavorisation des populations. Ces mesures sont fréquemment mises en relation avec de nombreuses données psychosociales, comme la réussite scolaire des jeunes. Townsend (1988), par exemple, a créé un indice de défavorisation matérielle des populations en tenant compte de quatre variables : le taux de chômage, la surpopulation, l'absence de véhicule automobile et le statut de locataire. Plus récemment, Pampalon (2000) a défini un indice pour évaluer la situation de défavorisation matérielle et sociale des milieux. La défavorisation matérielle se rattache aux conditions économiques (données sur l'emploi, la scolarité et le revenu) tandis que la défavorisation sociale fait référence à la structure familiale (monoparentalité, personne vivant seule et personne séparée, divorcée ou veuve). À l'aide de cet indice, il a été possible d'établir une relation entre les conditions socio-économiques des populations et leur état de santé.

Dans le cadre de l'étude *Comprendre la petite enfance*, neuf mesures socio-économiques sont utilisées pour évaluer le degré de vulnérabilité des populations. Établies selon les données du Recensement de 1996, ces mesures sont :

- a) la proportion des ménages à faible revenu ;
- b) la proportion des travailleurs actifs;
- c) la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires;
- d) la proportion de familles monoparentales;
- e) la proportion de la population ne parlant ni le français ni l'anglais;

- f) la proportion de la population d'immigration récente;
- g) la mobilité des ménages (un an);
- h) la proportion des ménages propriétaires ;
- i) la proportion des revenus provenant des transferts gouvernementaux.

Chaque mesure est reconnue comme un facteur de risque lorsque la condition des individus d'un territoire donné est jugée nettement désavantageuse par rapport à celle observée dans la population canadienne. La somme des facteurs de risque déterminés dans chaque secteur de dénombrement (SD) constitue la valeur de son indice social. C'est cet indice qui sert à comparer la vulnérabilité des populations. La valeur de l'indice social varie de zéro à neuf, la valeur zéro correspondant à la condition socio-économique la plus favorable, et la valeur neuf, à la condition la plus défavorable. L'intensité du risque est définie selon les valeurs suivantes : faible risque (zéro à trois facteurs de risque), risque moyen (quatre ou cinq facteurs), risque élevé (six ou sept facteurs), risque très élevé (huit ou neuf facteurs).

La valeur moyenne de l'indice social pour l'ensemble du territoire à l'étude est de sept, ce qui correspond à un degré élevé de vulnérabilité sociale et économique. Près de 75 % des secteurs de dénombrement (SD) présentent des indices sociaux dont la valeur est supérieure à six. Ces zones sont habitées par près de 18 000 enfants âgés de six ans et moins (tableau 5).

L'analyse cartographique de ces données montre que les secteurs présentant le moins de facteurs de risque se situent à l'est des territoires desservis par les CLSC De Rosemont et Olivier-Guimond (cartes 13 et 13a). Très peu de secteurs, moins de 15 %, présentent un faible risque (0 à 3) et ils sont situés principalement sur les territoires de ces CLSC.

Tableau 5

RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES SECTEURS DE DÉNOMBREMENT (SD) SELON LE DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION

	Faible risque (0-3)	Risque moyen (4-5)	Risque élevé (6-7)	Risque très élevé (8-9)
Nombre de SD	42	54	140	187
Nombre d'enfants 0-6 ans	715	2 455	6 630	11 705

Les territoires des CLSC Hochelaga-Maisonneuve et Villeray comprennent un grand nombre de secteurs de dénombrement ayant un indice élevé ou très élevé de vulnérabilité sociale.

3.5 CONCLUSION

Les populations étudiées vivent dans des conditions socioéconomiques plus défavorables que celles des autres résidants de la région métropolitaine (cartes 13 et 13a). De plus, le profil de bien-être de ces populations apparaît nettement plus déficitaire que celui observé dans la population canadienne. Il en est de même pour les enfants âgés de six ans et moins qui résident sur le territoire à l'étude. Ils sont davantage exposés à des conditions de vie socioéconomiquement difficiles, en comparaison avec celles des jeunes enfants canadiens. En outre, ils sont plus nombreux à résider dans des secteurs qui comptent un plus grand nombre de ménages à faible revenu, moins de travailleurs actifs, plus d'adultes non diplômés (DES), plus de familles monoparentales et un nombre plus élevé d'allophones et de nouveaux immigrants. Une plus grande mobilité des ménages est également observée dans ces secteurs, de même qu'une plus faible proportion de résidants propriétaires et un plus grand nombre de ménages dont le revenu comprend une part importante de transferts gouvernementaux. Seuls les secteurs desservis par le CLSC Olivier-Guimond ont un taux de chômage équivalent à la moyenne canadienne (11 %), un taux de mobilité des ménages inférieur à la moyenne (16 %) et un taux de personnes non diplômées équivalent à celui de la moyenne canadienne (37 %).

L'ensemble des secteurs étudiés devraient donc bénéficier davantage de services pour réduire la précarité des conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent un grand nombre d'enfants et de ménages sur le territoire étudié. Le nombre important de facteurs de risque dans certains quartiers exige d'accroître l'accès à des programmes de qualité pour mieux soutenir les familles et favoriser le développement des jeunes enfants.

Les résidants de la plupart des territoires desservis par les CLSC présentent entre eux des caractéristiques socioéconomiques similaires, de même qu'une grande vulnérabilité sociale. Cependant, les facteurs sociaux explicatifs de cette précarité peuvent varier d'un quartier à l'autre. Ainsi, sur les territoires d'accueil des nouveaux immigrants, les problèmes éprouvés par la population peuvent être seulement conjoncturels et temporaires. Dans ce cas, les ressources communautaires devraient être affectées en conséquence. Sur d'autres territoires, la précarité des conditions de vie paraît plutôt de nature structurelle. À titre d'exemple, le territoire desservi par le CLSC Hochelaga-Maisonneuve semble davantage subir le phénomène de la pauvreté intergénérationnelle.

L'ÉVALUATION DES ENFANTS À LA MATERNELLE

L'évaluation des enfants en classe de maternelle fournit des renseignements sur leur développement, au moment

de leur entrée à l'école. Dans 28 écoles primaires de la Commission scolaire de Montréal, 70 enseignantes de maternelle ont évalué 1 274 enfants à l'aide de

l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMPDE). La liste des écoles participantes, le questionnaire et le rapport d'évaluation se trouvent à l'annexe D, disponible sur le cédérom joint au rapport. Cinq composantes du développement de l'enfant ont été évaluées ; elle sont considérées comme ayant les rapports les plus significatifs avec l'apprentissage et la réussite scolaire. Ce sont :

- la composante Santé physique et bien-être, qui réfère au développement physique général, à la motricité manuelle et globale, à l'état d'éveil et à l'alimentation.
- la composante Compétence sociale, qui signifie le degré d'adaptation sociale, la collaboration aux tâches et aux routines de la classe, la compréhension et le respect des règles, ainsi que le respect des pairs et des adultes.
- la composante Maturité affective, qui désigne l'expression des comportements et des émotions ainsi que la capacité de concentration.

- la composante Développement du langage et aptitudes cognitives, qui comprend l'intérêt et les habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques (lire et écrire des mots simples, compter, énumérer et reconnaître les formes géométriques).
- la composante Communication et connaissances générales, c'est-à-dire la maîtrise de la langue française, la communication des idées et la prononciation.

Voici quelques-unes des questions posées aux enseignantes pour évaluer la maturité scolaire de l'enfant : l'enfant est-il bien disposé physiquement pour entreprendre une journée d'école ? Possède-t-il de bonnes habiletés motrices ? Réussit-il à s'entendre, à travailler, à jouer avec d'autres enfants ? Respecte-t-il les consignes des adultes ? Est-il autonome en situation d'activités ? A-t-il des comportements agressifs, impulsifs ? S'intéresse-t-il aux livres, à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques ? A-t-il développé des habiletés de communication ?

De manière générale, les données de l'évaluation servent à définir les profils d'adaptation scolaire des enfants et, plus spécifiquement, à distinguer les caractéristiques propres aux populations d'élèves de chaque école participante⁶. Essentiellement, l'analyse des résultats doit permettre aux intervenants d'évaluer le niveau de maturité scolaire des enfants au moment de leur entrée à l'école. De même, les responsables des services scolaires doivent être en mesure

⁶Les enfants ont été évalués en collaboration avec l'équipe des Dr Dan Offord et Magdalena Janus du Centre canadien d'études d'enfants à risque de l'Université McMaster, à Hamilton, en Ontario.

d'utiliser ces renseignements pour déterminer les besoins spécifiques des enfants qui entrent dans leur école et adapter leurs programmes éducatifs en conséquence⁷.

4.1 LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

4.1.1 Les enfants montréalais et les enfants canadiens

À titre indicatif, les résultats des élèves du territoire à l'étude ont été comparés à un échantillon national de 34 500 enfants, constitué durant l'année 1999-2000 (tableau 6). Par rapport aux élèves de ce groupe témoin, les enfants évalués à Montréal obtiennent de meilleurs résultats relativement aux composantes santé physique et bien-être, compétence sociale ainsi que communication et connaissances

générales, mais des scores légèrement inférieurs pour celles de la maturité affective et du développement du langage et aptitudes cognitives. Ces résultats sont encourageants, compte tenu du degré élevé de vulnérabilité sociale observé dans les quartiers que ces enfants habitent.

4.1.2 Les résultats de l'évaluation des enfants dans les écoles participantes

Le tableau 6 indique les moyennes des élèves pour chaque composante de la maturité scolaire. La valeur de cette moyenne varie de 0 à 10, la plus élevée signifiant un plus haut degré de préparation des enfants pour commencer l'école. La moyenne de Montréal est celle de tous les élèves de maternelle évalués dans les 28 écoles participant à l'étude, tandis que pour le Canada, c'est celle de tous les élèves évalués dans les écoles canadiennes faisant partie de l'étude *Comprendre la petite enfance*. Dans les 28 écoles,

Tableau 6

RÉSULTATS DES ÉLÈVES À L'ÉVALUATION DE LA MATURITÉ SCOLAIRE SUR LE

TERRITOIRE DES CLSC, À MONTRÉAL ET AU CANADA (MOYENNES ET ÉCARTS-TYPE)

	De Rosemont (405 enfants)	Hochelaga- Maisonneuve (246 enfants)	Olivier- Guimond (223 enfants)	Saint-Michel (258 enfants)	Villeray (142 enfants)	Montréal (1274 enfants)	Canada (34 500 enfants)
			(MO)	YENNE ET ÉCART-T	YPE)		
Santé physique et bien-être	9,09	8,94	9,35	9,00	8,98	9,12	8,61
	(0,91)	(1,00)	(0,89)	(0,91)	(1,08)	(0,91)	(1,12)
Compétence sociale	8,35	7,90	8,52	7,80	8,00	8,22	7,00
	(1,60)	(1,82)	(1,75)	(2,02)	(1,92)	(1,74)	(1,54)
Maturité affective	8,01	7,34	7,81	7,36	7,52	7,72	7,92
	(1,50)	(1,72)	(1,91)	(1,61)	(1,55)	(1,58)	(1,52)
Développement du langage et aptitudes cognitives	7,96	7,51	8,11	7,74	7,69	7,89	8,07
	(1,80)	(2,04)	(1,92)	(1,94)	(1,93)	(1,84)	(1,92)
Communication et connaissances générales	8,38	7,78	8,53	7,79	7,84	8,18	7,33
	(1,90)	(2,12)	(1,81)	(1,92)	(2,10)	(1,92)	(2,11)

⁷Les résultats de cette évaluation ne servent pas à déterminer les caractéristiques individuelles de chaque enfant mais plutôt à définir le profil d'un groupe d'enfants inscrits à une même école. De plus, les résultats de l'évaluation ne permettent aucunement de juger de la qualité des interventions pédagogiques de l'école.

la majorité des enfants obtiennent de bons résultats. Cependant, 32 % d'entre eux éprouvent des difficultés relativement à au moins une composante de la maturité tandis que 16 % sont jugés en difficulté à deux composantes ou plus.

On peut également tirer, de l'analyse de ces résultats, des caractéristiques communes à certains groupes d'enfants. On observe en effet que :

- les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons à toutes les composantes de la maturité scolaire;
- les enfants plus âgés semblent mieux préparés que les plus jeunes à affronter les défis scolaires ;
- les enfants dont la langue maternelle est autre que le français, obtiennent des résultats plus faibles que les francophones;
- relativement à quatre des cinq composantes de la maturité scolaire, les élèves qui ont fréquenté une classe de prématernelle ont une moins grande maturité que ceux qui ne l'ont pas fréquentée. La plupart de ces enfants fréquentent une école située en milieu défavorisé.

Les résultats présentés au tableau 6 montrent que les enfants des territoires desservis par les CLSC Olivier-Guimond et De Rosemont obtiennent de meilleurs résultats que les enfants résidant sur les autres territoires et ce, pour l'ensemble des composantes. Les enfants qui habitent les territoires des CLSC Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Michel et Villeray obtiennent des résultats similaires. Ces enfants semblent donc moins bien préparés que ceux du territoire des CLSC Olivier-Guimond et De Rosemont pour amorcer leur cheminement scolaire et relever les défis qui les attendent.

Les résultats de l'évaluation, par école, sont présentés sur la carte 14, qui rapporte la proportion d'élèves jugés en difficulté relativement à une ou à plusieurs composantes de la maturité scolaire, de même que la valeur de l'indice social de chaque secteur de dénombrement. Le taux moyen d'élèves reconnus en difficulté s'établit à 29 % par école. Le taux minimal est de 6 % alors que le taux maximal est de 53 %. Il existe donc, selon l'école d'appartenance, une variation importante du degré de maturité scolaire des enfants. Ces résultats mettent en relief les différences entre les enfants qui font leur entrée à l'école. Par ailleurs, ils montrent la relation entre la qualité de préparation des enfants pour commencer l'école et la condition socioéconomique des familles (indice social). De manière générale, plus l'indice social d'un secteur est élevé, c'està-dire plus la condition socio-économique est défavorable, plus il y a d'enfants reconnus en difficulté d'adaptation scolaire dans ce secteur.

Une analyse plus détaillée des résultats des enfants de chaque école a été réalisée pour le bénéfice des communautés locales. Le dépliant qu'on trouve à l'annexe D, disponible sur le cédérom joint au rapport, présente un modèle fictif du *Rapport à l'école sur l'évaluation de la maturité des enfants de la maternelle*. Un rapport de ce type a été remis aux intervenants de chacune des écoles participantes pour qu'ils puissent mieux distinguer les caractéristiques des enfants dont ils ont la charge et adapter leurs interventions en conséquence.

4.2 CONCLUSION

Les résultats de l'évaluation des enfants de la maternelle montrent que, s'ils sont en majorité bien préparés pour commencer l'école, près du tiers éprouvent des difficultés relativement à au moins une composante de la maturité scolaire. Les élèves jugés en difficulté à une seule composante de l'évaluation n'éprouvent pas nécessairement un problème important de maturité scolaire. Ils peuvent tout de même être considérés comme des élèves potentiellement à risque. Par contre, les élèves qui éprouvent des difficultés relativement à deux composantes ou plus de la maturité scolaire sont les plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes d'adaptation scolaire.

Ces résultats permettent de mieux cerner les caractéristiques des enfants de Montréal en les comparant à celles d'enfants d'autres communautés canadiennes. Les enfants évalués à Montréal présentent un profil d'adaptation scolaire similaire à celui des enfants de l'échantillon canadien. L'observation d'effets, reliés à l'âge, au sexe et à la langue maternelle, sur le degré de maturité scolaire des enfants est une constante rapportée dans plusieurs recherches. Plus particulièrement, les résultats de l'évaluation montrent la persistance des écarts de performance entre les enfants des milieux défavorisés et ceux des milieux moins défavorisés, en dépit du fait que les premiers ont accès à des services éducatifs dès l'âge de quatre ans. Il apparaît donc que les moyens mis en œuvre pour faciliter leur intégration à l'école sont insuffisants.

Enfin, ces données soulèvent plusieurs questions sur le type d'intervention à réaliser. Comment, par exemple, peut-on améliorer les habiletés des garçons à leur arrivée à l'école? Comment mieux préparer les plus jeunes enfants? Comment adapter les programmes aux réalités des communautés culturelles pour mieux préparer les enfants allophones à

commencer l'école ? Comment bonifier les programmes destinés aux enfants de milieux défavorisés pour assurer le succès de tous ? Serait-il souhaitable d'assurer une prise en charge scolaire de ces enfants dès l'âge de trois ans ?

L'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Selon les données d'une recherche du

Conseil canadien du développement social, les conditions de vie et l'environnement physique sont des facteurs déterminants dans le développement des enfants⁸. En effet, l'existence dans un quartier

de comportements antisociaux dus aux

gangs de rues, au trafic de la drogue ou au vandalisme peut avoir une incidence négative sur le développement des jeunes enfants et sur leur capacité d'adaptation sociale. La probabilité que les enfants s'adonnent à ces activités criminelles tend à augmenter lorsqu'elles surviennent dans leur environnement.

L'évaluation de l'environnement physique vise à établir un portrait du milieu dans lequel vivent les enfants. Des observateurs entraînés ont parcouru le territoire à l'étude et observé plusieurs aspects des quartiers : l'apparence des bâtiments, l'état général du quartier, l'infrastructure routière, les parcs et les espaces verts. Plus de 445 secteurs de dénombrement (SD) ont été visités par les évaluateurs. On trouvera à l'annexe E, disponible sur le cédérom joint au rapport, la grille d'observation, la méthodologie de l'évaluation des secteurs et les résultats détaillés de cette enquête.

Selon Brunet, Ferras et Hervé (1993), l'expression environnement physique est habituellement utilisée pour décrire tout ce qui ne relève pas de *l'environnement naturel*, c'est-à-dire tout ce qui est construit (immeubles, voies de

communication, etc.) ou ce qui est le résultat de l'intervention humaine. C'est cette définition de l'environnement physique qui est retenue dans la présente étude. Le terme couvre également les parcs, les espaces verts et les infrastructures routières.

5.1 L'ÉTAT DES BÂTIMENTS

Les enfants qui grandissent dans les milieux défavorisés sont plus susceptibles d'habiter des logements décrépits, insalubres ou non fonctionnels, qui nécessitent d'importantes réparations et qui constituent souvent une menace pour leur santé, leur bien-être et leur sécurité (Ross, Scott et Kelly, 1999).

Selon les données recueillies, 84 % des observations ont été faites dans des secteurs à vocation résidentielle et 10 %, dans des secteurs à occupation mixte, c'est-à-dire résidentielle et commerciale. Cette dernière catégorie comprend les immeubles principalement destinés à la vente au détail et les immeubles résidentiels.

Les bâtiments sont évalués en bon état dans 73 % des cas, c'est-à-dire qu'ils ne présentent pas de problème apparent, par exemple des fenêtres, des portes, des clôtures ou des toits endommagés, de la peinture écaillée, des graffitis, des risques possibles d'incendies et des pelouses ou des jardins négligés. Seulement 1 % des bâtiments nécessitent des réparations majeures (trois problèmes et plus). Les secteurs où l'on trouve le plus de bâtiments endommagés

⁸http://www.ccsd.ca/francais/pubs/complet/cpauv/commun.htm

sont surtout situés le long du boulevard Saint-Michel et sur le territoire desservi par le CLSC Hochelaga-Maisonneuve (partie sud-est) (carte 15).

5.2 L'APPARENCE GÉNÉRALE DU QUARTIER

L'apparence générale est relative à la présence ou à l'absence de déchets ou de rebuts dans le quartier. Les résultats de l'évaluation concordent avec les données précédentes. En effet, plus de 80 % des quartiers sont jugés propres (30 %) ou très propres (50 %). Les quartiers décrits comme étant très sales, sales et plus ou moins propres représentent seulement 16 % des secteurs visités. Les secteurs les plus insalubres sont principalement localisés en bordure de l'autoroute métropolitaine (carte 16). Notons que ces données ne nous renseignent pas sur l'état de salubrité des logements eux-mêmes.

5.3 L'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

La configuration du réseau routier, notamment des rues étroites, la proximité de grands boulevards et la qualité de l'infrastructure routière sont des éléments importants et souvent invoqués pour expliquer les accidents de la route impliquant des enfants se déplaçant à pied. Les blessures causées par des accidents de véhicules automobiles touchent davantage les garçons (Macpherson, Roberts et Pless, 1998) et sont l'une des principales causes de mortalité chez les enfants et les jeunes au Canada (Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population, 1999). Le fait de traverser des intersections ou des artères importantes peut présenter un risque accru pour les enfants,

qui subissent davantage de blessures, malgré qu'ils soient moins exposés à la circulation que les adultes (Floss, Verreault, Arsenault, Frappier et Stulinkas, 1987).

Selon les observateurs, plus de 50 % des rues et des routes du territoire à l'étude nécessitent des réparations mineures ou majeures (nids-de-poule importants, larges fissures, absence d'entretien) pour assurer la sécurité des usagers (carte 17). Le territoire desservi par le CLSC Olivier-Guimond comporte le plus grand nombre de rues jugées en mauvais état. Plus de la moitié des observations qui y ont été faites dénotent la présence de mauvaises conditions routières susceptibles de menacer la sécurité des résidants.

Les résultats de l'évaluation indiquent que la circulation automobile est plutôt faible dans les secteurs résidentiels, avec un débit inférieur au débit moyen noté sur l'ensemble du territoire, qui est de huit véhicules à la minute. La circulation la plus dense s'observe généralement dans les secteurs situés près des grands axes routiers, avec un débit qui varie de 30 à 65 véhicules à la minute (rues Sherbrooke, Crémazie et Jean-Talon) (carte 18).

5.4 LE NIVEAU DE BRUIT

Certaines recherches ont tenté de démontrer l'effet du bruit sur la motivation de l'enfant, sur ses habiletés cognitives (mémoire et attention), sur sa réussite scolaire, de même que sur certaines composantes physiologiques de son développement, notamment la tension artérielle (Maxwell, 1999). Il a été démontré que le niveau de bruit doit être excessif pour qu'il exerce un effet significatif sur le jeune enfant. L'évaluation des secteurs montre que le niveau de bruit associé aux activités quotidiennes est *léger* ou *peu remarquable* (64 % des cas), *peu dérangeant* (33 % des cas) et qualifié d'excessif dans seulement 3 % des cas (carte 18a).

5.5 LA SÉCURITÉ

Selon les données recueillies, 98 % des quartiers sont considérés comme sécuritaires, c'est-à-dire qu'il est possible de s'y déplacer à pied en toute sécurité, tant de jour que de nuit. Seulement 2 % des secteurs du territoire observé sont jugés non sécuritaires et ils se répartissent ainsi : trois secteurs sur le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, deux sur celui de De Rosemont, un seul sur le territoire du CLSC Olivier-Guimond et un autre sur celui du CLSC Saint-Michel (carte 18b).

5.6 LES PARCS ET LES ESPACES VERTS

Le territoire à l'étude compte 92 parcs et espaces verts. Des secteurs évalués, 62 sont dotés d'un parc ou d'un espace vert à proximité. Les observateurs ont noté le type d'équipement ou de services qui s'y trouvaient et en ont jugé de la qualité. L'équipement ou les services les plus fréquents sont des centres communautaires, des kiosques, des tables à pique-nique, des terrains de pratique (baseball, soccer, etc.) et des pataugeoires. La condition de l'équipement des parcs est jugée excellente dans 43 % des cas, alors que la malpropreté et le manque d'entretien sont notés dans près de 18 % des cas (carte 18c).

5.7 L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DES SECTEURS: UN INDICE D'ACTIVITÉ ROUTIÈRE

Un indice d'activité routière a été développé pour déterminer dans quelle mesure les secteurs de dénombrement (SD) observés sont des environnements sécuritaires pour les jeunes enfants (annexe E, section d; disponible sur le cédérom joint au rapport). Les éléments retenus dans la composition de l'indice sont le débit de circulation, le niveau de bruit, le nombre de feux de circulation, la largeur des rues et la présence de traverses piétonnières.

Un score est établi pour chaque secteur, dont la valeur varie de deux à treize: un score de deux est attribué à l'environnement le plus adéquat et un score de treize, à celui jugé le moins sécuritaire pour les jeunes enfants. Pour l'ensemble du territoire à l'étude, la valeur moyenne de l'indice est de six. Cependant, la valeur de l'indice est supérieure à la moyenne dans 193 secteurs sur 445. Ces secteurs sont répartis sur tout le territoire à l'étude. Il semble donc que certains secteurs connaissent une grande activité routière en raison des occupations journalières des résidants. Cette situation peut constituer une menace pour la sécurité des enfants qui habitent le secteur et limiter leurs activités (carte 18).

5.8 CONCLUSION

De l'ensemble des observations, il est possible de conclure qu'un grand nombre de secteurs ne présentent pas de problèmes graves, en ce qui concerne l'aménagement, l'apparence générale et l'état des bâtiments. Les secteurs les plus problématiques sont isolés et situés principalement en bordure de l'autoroute métropolitaine et sur le territoire desservi par le CLSC Hochelaga-Maisonneuve. Les fenêtres brisées, les bâtiments placardés ou abandonnés, les déchets qui traînent et l'insalubrité sont souvent associés à la pauvreté des quartiers. Cette réalité visuelle peut déplaire aux citadins en quête d'un milieu de vie de qualité et les inciter à s'installer ailleurs dans la ville.

Pour améliorer les secteurs les plus détériorés, certaines communautés ont mis sur pied des programmes de revitalisation urbaine. Par exemple, l'administration du quartier Hochelaga-Maisonneuve a créé un collectif de réaménagement urbain qui, en collaboration avec les services municipaux de la ville de Montréal, vise à améliorer le cadre bâti, à offrir des logements de bonne qualité à prix abordable, à retenir les résidants et à freiner l'exode des ménages à revenu moyen ou élevé. Les projets de revitalisation des quartiers pourraient aussi inclure des programmes communautaires incitant les citoyens à faire preuve de civisme et de respect envers les biens collectifs. De telles initiatives favorisent le développement du sentiment d'appartenance à la communauté et la participation aux efforts de revitalisation.

Pour ce qui est de l'infrastructure routière, les problèmes sont principalement reliés à la qualité du réseau dont plusieurs sections sont mal entretenues, mettant en danger la sécurité des résidants. Les communautés pourraient s'adresser aux autorités compétentes pour remédier à la situation. Enfin, l'indice d'activité routière montre que dans certains quartiers, le grand volume de circulation automobile peut s'avérer problématique, compromettant davantage la sécurité physique des enfants. L'ajout de feux de circulation et de couloirs de traverse piétonnière aux intersections les plus fréquentées pourrait assurément réduire les risques d'accident chez les enfants.

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Les intervenants et les gestionnaires des services à la communauté doivent bien connaître les ressources et les programmes offerts sur leur territoire pour être en mesure d'adapter ces services aux besoins des

citoyens. L'accessibilité aux ressources communautaires peut

avoir un impact sur la qualité des conditions de vie des enfants et de leur famille. Une récente recherche du Conseil canadien de développement social (1998) sur le rôle des organismes communautaires dans le développement du jeune enfant conclut en ce sens:

« C'est au sein de leur communauté que les enfants peuvent établir des rapports avec d'autres enfants et avec des adultes qui sont capables de les aider à développer la confiance, l'autonomie et l'esprit d'initiative. La communauté offre un milieu où se développent des valeurs et des attentes communes et elle est le siège de services officiels et informels dans le domaine de la santé, de l'éducation, des services sociaux, du logement et des activités récréatives.9 »

En général, les programmes et les activités destinés à la petite enfance visent à accroître les habiletés et les compétences requises pour le développement social et scolaire de l'enfant (Doherty, 1997). Toutefois, pour que les enfants développent pleinement leur potentiel, il est impératif que les programmes soient adaptés à leurs besoins et à leurs champs d'intérêt. Karoly, Greenwood, Everingham, Hoube, Kilburn, Sanders et Chiesa (1998) ont examiné l'effet, sur le développement de jeunes enfants, de neuf

programmes d'intervention précoce milieu en communautaire. Ces programmes étaient conçus à la fois pour les enfants et leurs parents. L'examen démontre que la participation à ces programmes comporte certains avantages dont : a) un meilleur développement de l'enfant sur les plans émotif et cognitif, b) l'augmentation de la qualité des interactions parent-enfant, c) l'amélioration des résultats scolaires, d) l'amélioration du statut socioéconomique des familles associée à la diminution de la dépendance envers les programmes d'aide sociale, e) la diminution du taux de criminalité et f) l'amélioration des indicateurs relatifs à la santé.

Les lignes qui suivent présentent les ressources communautaires mises à la disposition des enfants et des familles sur le territoire à l'étude, et les résultats d'une enquête réalisée auprès de plusieurs responsables de programmes destinés à la petite enfance dans les communautés concernées.

6.1 L'INVENTAIRE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Les ressources communautaires sont inventoriées à partir de plusieurs sources, comme par exemple, le *Répertoire* des services de garde au Québec, le *Répertoire* des services communautaires du Grand Montréal, la liste des postes de police de quartier, les guides de la santé et des services

⁹ http://www.ccsd.ca/francais/pubs/complet/cpauv/commun.htm

sociaux publiés par la Direction de la santé publique, etc. Toutes les sources consultées sont énumérées à l'annexe G, disponible sur le cédérom joint au rapport.

Le mot ressource est utilisé ici comme terme générique pour désigner des organismes et des institutions qui offrent des programmes d'activités ou des services publics. Les ressources sont répertoriées selon six catégories de programmes ou de services : a) éducation, b) santé et bienêtre, c) services à la collectivité, d) divertissement et culture, e) sports et loisirs, f) intérêts spéciaux (lieux de culte). La population desservie a été le principal critère de sélection pour dresser l'inventaire des programmes. Seuls les programmes destinés aux enfants âgés de six ans et moins et à leurs familles ont été retenus. Ainsi, parmi les 481 ressources répertoriées sur le territoire à l'étude (tableau 7), plus de la moitié offrent des services destinés soit spécifiquement aux enfants, soit aux parents et aux enfants (62 %). Les autres services visent le grand public, qui peut aussi inclure les enfants et les parents.

6.2 LES RESSOURCES AFFECTÉES À L'ÉDUCATION

Les bibliothèques, les services de garde et les établissements scolaires sont des ressources qui donnent à la population des services reliés à l'éducation. D'autres organismes communautaires offrent des programmes complémentaires d'éducation pour aider les parents des enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Des programmes de lecture et de bricolage sont également offerts aux enfants, alors que les parents ont accès à des programmes de soutien ou d'entraide axés principalement sur la gestion de la vie quotidienne.

Dix ressources de ce type sont dénombrées et elles sont principalement localisées au sud-est du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve.

6.2.1 Le réseau des bibliothèques

La Ville de Montréal gère 54 bibliothèques, dont six sont situées sur le territoire à l'étude. Elles initient les enfants à la lecture par le biais d'activités telles que L'heure du conte, La trousse pour les nouveau-nés et L'intégration des nouveaux immigrants à la culture québécoise (carte 19). En fait, il y a très peu de programmes d'initiation à la lecture pour les tout-petits sur le territoire à l'étude, situation qui ne favorise pas la préparation des enfants à l'école.

6.2.2 Les services de garde

Au Québec, il existe cinq types de service de garde, dont trois sont régis par le ministère de la Famille et de l'Enfance. Ce sont les centres de la petite enfance, les milieux de garde privés et les services de garde en milieu scolaire. Les jardins d'enfants et les haltes-garderies ne sont pas régis par le ministère¹⁰.

Les centres de la petite enfance (CPE)

Chaque centre de la petite enfance accueille les enfants de la naissance à l'âge de fréquentation de la maternelle. Les centres sont gérés et administrés par une corporation privée. Les CPE offrent deux types de service de garde : en installation, où sont reçus sept enfants au minimum pour des périodes d'au plus 48 heures consécutives et en milieu familial, où un adulte reçoit au plus six enfants s'il est seul, ou neuf s'il est assisté d'un autre adulte. Les CPE offrent des services à temps plein ou à temps partiel. Certains centres fournissent ces services le soir, la nuit ou la fin de semaine.

¹⁰ Les données qui suivent sont tirées du site Internet du ministère de la Famille et de l'Enfance.

Tableau 7

RÉPARTITION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SELON LES PROGRAMMES ET LA POPULATION DESSERVIE

Ressources / Services	Genre de programme	Population desservie	Total
1. Écoles			
- Établissements d'enseignement public de niveau préscolaire et primaire	Éducation	Enfants	45
2. Garderies			
- Centres de la petite enfance (CPE)	Éducation	Enfants	30
- Garderies privées	Éducation	Enfants	37
3. Organismes communautaires			
	Éducation	Enfants	3
		Parents/Enfants	10
	Santé et bien-être	Parents/Enfants	6
	Services à la collectivité	Enfants	11
		Grand public	13
		Parents/Enfants	41
4. Services de santé et services sociaux			
- Centres de jeunesse	Services à la collectivité	Parents/Enfants	1
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)	Santé et bien-être	Enfants	5
- Cliniques médicales privées	Santé et bien-être	Grand public	35
- Hôpitaux	Santé et bien-être	Enfants	1
		Grand public	4
5. Services municipaux			
- Bibliothèques municipales	Éducation	Grand public	6
- Casernes de pompiers	Santé et bien-être	Enfants	8
- Établissements de loisirs, culture et sports	Divertissements et culture	Grand public	1
		Parents/Enfants	2
	Éducation	Enfants	1
	Sports et loisirs	Enfants	34
		Grand public	15
		Parents/Enfants	1
- Habitations à loyer modique (HLM)	Services à la collectivité	Parents/Enfants	53
- Parcs et espaces verts	Sports et loisirs	Grand public	92
- Postes de police de quartier	Santé et bien-être	Enfants	7
6. Services de divertissement privés			
- Musée et salles de cinéma	Divertissements et culture	Grand public	3
7. Lieux de culte			
	Intérêts spéciaux	Grand public	15
	Sports et loisirs	Enfants	1
		Total	481

Le programme éducatif *Jouer c'est magique* a été conçu pour les services de garde du Québec. Il est offert dans la plupart de ces milieux et il met l'accent sur l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage de l'enfant. Ce programme vise le développement global et harmonieux de l'enfant sur les plans psychomoteur, intellectuel, langagier et socio-affectif.

2 Les garderies privées

Les garderies privées, à but lucratif ou non, ont la possibilité de donner le programme éducatif appliqué dans les centres de la petite enfance. Elles déterminent la nature des services offerts, fixent les heures d'ouverture et décident des modalités de fréquentation de leurs installations.

Les services de garde en milieu scolaire

Les commissions scolaires et les écoles sont responsables de l'organisation et de l'administration de ces services. Les heures d'ouverture couvrent généralement la période qui précède le début des classes, le matin, la période du dîner et la période suivant la fin des classes.

Les haltes-garderies et les jardins d'enfants

Ils sont définis, par le gouvernement du Québec, comme étant des établissements fournissant un service de garde dans un lieu où l'on reçoit au moins sept enfants de façon occasionnelle, comme le prescrivent les règlements, et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

Le territoire à l'étude compte 113 services de garde, dont 30 centres de la petite enfance, 37 garderies privées, 45 services de garde en milieu scolaire et trois haltes-garderies. Les centres de la petite enfance sont répartis sur l'ensemble du territoire à l'étude tandis que les garderies privées sont surtout localisées dans certains secteurs des territoires des CLSC De Rosemont et Saint-Michel (carte 20).

Un ratio du nombre d'enfants par place disponible a été établi pour évaluer l'accessibilité aux services de garde. Le tableau 8 montre que le ratio moyen est de six enfants par place disponible en services de garde publics ou privés. La valeur du ratio est similaire d'un territoire de CLSC à l'autre, ce qui témoigne d'une certaine équité dans la distribution de ces ressources. Cependant, les données ne nous permettent pas de dire si ce ratio répond bien aux besoins

Tableau 8

RÉPARTITION DES PLACES EN SERVICE DE GARDE SUR LE TERRITOIRE DES CLSC

	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Total
Population des enfants (0-6 ans)	5 410	3 435	2 610	5 080	5 040	21 575
Nombre de places en service de garde (CPE et privés)	792	505	412	931	803	3443
Ratio (nombre d'enfants/place disponible)	7:1	7:1	6:1	5:1	6:1	6:1

exprimés par la population du territoire à l'étude. Selon les renseignements fournis par le ministère de la Famille et de l'Enfance, le taux de couverture des besoins en service de garde sur le territoire des cinq CLSC variait, en 2002, de 64 % à 70 %, en installation et garderie, et de 40 % à 84 %, en service de garde en milieu familial.

6.2.3 L'éducation préscolaire

Le programme d'éducation préscolaire est la responsabilité du ministère de l'Éducation du Québec. Les services d'éducation préscolaire visent le développement de l'enfant par l'acquisition d'aptitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de son parcours scolaire et son intégration à la société. Des services de maternelle à plein temps sont offerts à tous les enfants âgés de cinq ans. Des services de prématernelle à demi-temps sont également donnés dans les milieux défavorisés.

Les écoles primaires qui fournissent ces services sont réparties dans tous les secteurs de la ville pour en faciliter l'accès aux enfants. Le territoire à l'étude en compte 45, administrées par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Toutes ces écoles accueillent des enfants en classe de maternelle cinq ans. Sur les 45 établissements, 26 sont classés défavorisés, selon l'indice socio-économique

développé par le Comité de gestion de la taxe scolaire sur l'île de Montréal, anciennement le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM).

Le tableau 9 montre la répartition des écoles sur le territoire des CLSC, selon leur indice de défavorisation. Seul le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve ne compte que des écoles défavorisées, alors qu'il n'y en a aucune sur celui du CLSC Olivier-Guimond. On trouve une majorité d'écoles défavorisées sur le territoire du CLSC Saint-Michel, tandis que les territoires desservis par les CLSC De Rosemont et Villeray comptent presque autant d'écoles non défavorisées que défavorisées.

6.3 LES RESSOURCES AFFECTÉES À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Les ressources qui offrent des services de santé et de bienêtre sont classées en deux catégories : celles dont le mandat est d'assurer la sécurité publique, c'est-à-dire les corps de police et les services de prévention des incendies, et les organismes de soins aux personnes et de santé publique comme les hôpitaux, les cliniques médicales et les centres locaux de services communautaires (CLSC).

Tableau 9

RÉPARTITION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA CSDM SUR LE TERRITOIRE DES CLSC,
SELON QU'ELLES SONT DÉFAVORISÉES OU NON

	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Total
Écoles non défavorisées	8	0	7	1	3	19
Écoles défavorisées	7	8	0	7	4	26
Enfants de 0-6 ans	5 410	3 435	2 610	5 080	5 040	21 575

6.3.1 La sécurité publique

Pour se rapprocher de la population, le Service de police de la ville de Montréal (SPM) a créé un réseau de 49 postes de police de quartier répartis stratégiquement sur tout le territoire. Lors des enquêtes, les postes locaux sont soutenus par des centres opérationnels. Le territoire à l'étude comprend sept postes de police de quartier. Certains offrent des programmes et des services préventifs destinés aux enfants, selon une approche de résolution de problèmes et en fonction des problématiques et des particularités du territoire desservi (carte 22)¹¹.

Le Service de prévention des incendies de la ville de Montréal (SPIM) offre des programmes et des services pour enfants, qui visent essentiellement à développer un comportement de prudence à la maison. Le Service parraine les programmes préscolaires « Protégez-vous du feu » et « J'suis prudent ! J'suis content ! 12 ».

6.3.2 Les soins aux personnes et la santé publique

Le réseau québécois de la santé comprend une vaste gamme de services et de programmes. Il est régi par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec les centres locaux de services communautaires (CLSC), les centres hospitaliers et les cabinets de médecins. Cependant, le réseau n'assure pas à lui seul tous les services reliés aux soins à la personne. En effet, la population du territoire est aussi desservie par plusieurs autres établissements ou cliniques qui donnent les soins dentaires, de physiothérapie, de chiropractie, de psychologie, etc.

Le mandat des établissements de la santé varie d'un établissement à l'autre :

Les centres locaux de services communautaires (CLSC) ont pour mission de donner, en première ligne, à la population du territoire qu'ils desservent, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Couvrant un territoire donné, chaque CLSC offre divers programmes, tels que des consultations médicales, des soins infirmiers, des services à domicile pour les personnes en perte d'autonomie, des tests de dépistage du VIH-Sida et des MTS, des cliniques de vaccination et de prélèvements sanguins, des programmes en périnatalité, en santé mentale, en toxicomanie et en développement communautaire.

Les centres hospitaliers ont la responsabilité des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés, dans les secteurs de la santé physique ou de la santé mentale (soins psychiatriques). Leurs services répondent davantage aux besoins de l'ensemble de la population montréalaise et environnante. Le territoire à l'étude comprend cinq centres hospitaliers: l'Institut de cardiologie de Montréal (CHUM), l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (CHUM), l'hôpital Jean-talon, l'hôpital Santa-Cabrini et l'hôpital Marie-Enfant.

Les *cabinets de médecins* sont généralement des établissements privés où oeuvrent des professionnels de la santé. La population y reçoit des services diversifiés. Au Québec, en 1998, près de 50 % des services de santé fournis par les médecins omnipraticiens étaient donnés en cabinet privé. Pour les services spécialisés, ce taux s'établissait à 25 %¹³. Les cabinets privés ou cliniques médicales sont principalement répartis selon la densité et les besoins de la population. Le territoire à l'étude en compte 35, dont 15 offrent des services pédiatriques. Une plus grande concentration de ces cliniques est observée sur le territoire du CLSC De Rosemont, qui compte 11 cabinets privés, dont sept donnent des services spécialisés pour les enfants (carte 23).

¹¹ http://www.spcum.qc.ca/index.asp

¹² http://www.ville.montreal.qc.ca/spim/services/services.htm

¹³ http://www.msss.gouv.qc.ca/

6.4 LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

La mission de plusieurs organismes est d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ils répondent, dans la plupart des cas, à des besoins de première nécessité (aide alimentaire, hébergement et aide économique) et à des situations d'urgence (violence et négligence à l'endroit des enfants, violence conjugale, etc.). Les services à la collectivité recensés sont regroupés selon les clientèlescibles des programmes. Parmi les 119 programmes dénombrés sur le territoire à l'étude, 11 s'adressent à des enfants, 95 aux parents et aux familles et 13 au grand public (tableau 7).

Les programmes destinés aux enfants visent principalement à satisfaire aux besoins d'ordre économique, comme l'alimentation (service de petits déjeuners et de dîners) et l'habillement. Sur le territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, La Joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve offre aussi des services de prêt et de réparation de jouets. Parmi les 10 autres services recensés, cinq sont situés sur ce territoire; ce sont la Maison des enfants de l'Île de Montréal, la Pop Mobile, les Ateliers d'animation et de jeux La Luciole, la Maison Répit-Providence et Revdec.

Les programmes conçus pour les parents et la famille sont les plus nombreux sur le territoire à l'étude. Les organismes qui les gèrent sont présents sur l'ensemble du territoire (carte 24). Ces programmes portent principalement sur le développement des compétences parentales, sur la stimulation précoce des jeunes enfants et sur l'établissement de réseaux d'entraide. Il existe aussi des services d'aide matérielle (comptoir alimentaire) et d'hébergement. Dans cette catégorie de programmes on inclut les habitations à loyer modique (HLM) et les centres jeunesse.

6.4.1 Les habitations à loyer modique (HLM)

On trouve trois sortes de logements sociaux à Montréal : les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation et les logements gérés par les organismes sans but lucratif (OSBL). Les OSBL sont composés des gens du milieu (citoyens, intervenants communautaires et groupes de parrains), avec la participation des locataires¹⁴. Les coopératives d'habitation sont gérées par leurs membres, individuellement locataires et collectivement propriétaires de la coopérative. Ces types de logements appartiennent à la collectivité, ils sont sans but lucratif, c'est-à-dire qu'aucun profit ne peut être tiré de leur vente ou de leur location et ils sont subventionnés en partie par l'État. Seuls les habitations à loyer modique (HLM) sont recensées dans cette étude puisqu'elles accueillent exclusivement des ménages à faible revenu. Les HLM appartiennent au gouvernement du Québec, mais elles sont gérées par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Montréal.

Il existe 16 913 logements sociaux sur l'ensemble du territoire montréalais (OMHM, 1997). La part du loyer payée par les locataires (25 % de leur revenu) couvre environ 40 % des coûts d'exploitation de ces bâtiments. Le déficit est assumé par les gouvernements fédéral et provincial ainsi que par la Ville de Montréal. Chaque logement ou unité est destiné à l'usage d'un seul ménage. Les unités peuvent être regroupées dans des bâtiments de superficie différente, par exemple, des plans d'ensemble qui regroupent plus de 100 logements, des immeubles comprenant de 60 à 100 unités, et des unités non regroupées aménagées dans des duplex ou des maisons unifamiliales bénéficiant du programme de supplément au loyer privé. Plusieurs organismes communautaires ont leur bureau dans des

¹⁴ http://www.frapru.qc.ca/fem_log/social.html

HLM: centres pour jeunes, services d'aide aux personnes âgées, haltes-garderies, cuisines collectives, plateaux de travail pour les personnes déficientes intellectuelles, etc.

Près de 32 000 montréalais, personnes âgées, familles et personnes seules, demeurent dans les HLM et plus de 20 000 sont actuellement en attente d'un logement (FRAPRU, 2002). Environ 2 000 logements de cette sorte se libèrent chaque année. Les personnes admissibles désirant habiter un HLM sont inscrites sur une liste d'attente dans leur quartier de résidence. Comme tous les quartiers de Montréal n'ont ni le même nombre ni le même genre de logements, il est parfois nécessaire d'élargir l'aire de location pour satisfaire aux besoins particuliers de certains demandeurs, par exemple les grands logements, les logements adaptés pour les fauteuils roulants et ceux hébergeant des femmes victimes de violence conjugale.

Le territoire à l'étude compte 53 habitations à loyer modique (HLM) qui regroupent 1 846 logements sociaux de type familial. Ces habitations sont surtout situées sur les territoires desservis par les CLSC Hochelaga-Maisonneuve (17), qui accueillent 537 familles, et Saint-Michel (16) où résident plus de 529 familles. Elles sont localisées dans les secteurs les plus défavorisés, c'est-à-dire là où vivent en plus grand nombre les enfants dont les parents sont prestataires de la sécurité du revenu (carte 25). Le tableau 10 présente des données sur la répartition des logements sociaux de type familial sur le territoire des CLSC et les résultats d'une analyse sur la disponibilité des logements (Département de santé publique de Montréal-Centre, 2001). Selon le calcul du ratio nombre de prestataires/logement disponible, il appert que sur l'ensemble du territoire à l'étude, il y a environ 24 prestataires de la sécurité du revenu par logement social disponible. La valeur de ce ratio est similaire d'un territoire de CLSC à l'autre, à l'exception de celui du CLSC

Tableau 10

TAUX DE DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS À LOYER MODIQUE (HLM)

SUR LE TERRITOIRE DES CLSC

	De Rosemont	Hochelaga- Maisonneuve	Olivier- Guimond	Saint-Michel	Villeray	Total et moyenne
Population totale	76 067	45 158	40 958	54 863	60 617	277 663
Nombre d'enfants de zéro à six ans	4 571	4 688	2 044	4 276	4 511	20 090
Pourcentage d'enfants de six ans et moins dont les parents sont prestataires de la sécurité du revenu	21 %	41 %	18 %	34 %	19 %	27 %
Capacité d'accueil	287	537	350	529	143	1846
Ratio du nombre de prestataires par logement disponible	34:1	24:1	23:1	19:1	29:1	24:1

De Rosemont, où il s'établit à 34, ce qui signifie que l'accès au logement social, dans cette communauté, est plus difficile qu'ailleurs.

6.4.2 Les centres jeunesse

Les centres jeunesse offrent une multitude de programmes et de services dédiés aux enfants et aux familles. Selon les renseignements disponibles sur le site Internet des centres jeunesse de la ville de Montréal, on compte plus de 60 programmes axés sur les relations parent-enfant, l'intégration scolaire et l'aide aux enfants négligés ou victimes d'abus. Les centres jeunesse sont aussi responsables des services d'adoption, du réseau des familles d'accueil, des services en milieu naturel, des services de médiation familiale et d'hébergement¹⁵.

La gestion et l'organisation des centres jeunesse relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux. En vertu de différentes lois, les centres de Montréal ont des mandats précis vis-à-vis des jeunes en difficulté et de leur famille :

- a) ils sont garants de la protection des jeunes dont la sécurité ou le développement est compromis;
- b) ils aident les jeunes qui éprouvent des difficultés graves d'adaptation dans leur milieu de même que leurs parents;
- c) ils prennent en charge les jeunes qui commettent des délits.

Les communautés du territoire à l'étude bénéficient des services d'un centre jeunesse dont les locaux sont situés sur le territoire du CLSC De Rosemont (carte 24). Pour réaliser leur mandat, les centres jeunesse de Montréal s'appuient sur les ressources de la communauté et sur le réseau des organismes oeuvrant auprès des jeunes et des familles.

6.5 LES DIVERTISSEMENTS ET LA CULTURE

Les travaux du Conseil canadien de développement social (1998) soulignent la relation positive entre la participation de l'enfant à des activités récréatives, sportives ou culturelles, et le développement de ses habiletés, de ses compétences et de ses intérêts personnels. Les résultats de recherche de Offord, Lipman et Duku (1998) sont similaires, ils associent la participation à des activités à caractère culturel et artistique à une diminution des manifestations de troubles affectifs et psychosociaux chez les enfants. Or, ce ne sont pas tous les enfants qui ont accès à ce type d'activités, parce que plusieurs familles au budget limité peuvent plus difficilement en payer les frais.

Le territoire à l'étude comprend six organismes reliés aux divertissements et à la culture. On trouve un musée (l'Univers Maurice Richard), un théâtre (De L'œil), deux cinémas de quartier et deux maisons de la culture (Maisonneuve et Villeray-St-Michel) qui s'adressent surtout au grand public, offrant peu de programmes spécifiquement conçus pour les jeunes enfants, et aucun pour les enfants âgés de moins de six ans (carte 26).

¹⁵ http://www.mtl.centresjeunesse.qc.ca/cjm.htm

6.6 LES SPORTS ET LES LOISIRS

L'accès à des équipements récréatifs et à des programmes d'activités sportives s'avère nécessaire pour assurer le développement optimal des jeunes enfants. Les recherches sur le sujet concluent que les enfants qui s'adonnent régulièrement à des activités sportives acquièrent davantage les habiletés nécessaires au développement de liens sociaux avec les pairs (Offord et al., 1998). De même, les parents qui participent à des activités sportives ont généralement des enfants plus actifs (Kremarik, 2000). Selon le Conseil canadien de développement social (1998), pour que les enfants puissent se développer de façon optimale sur les plans moteur, affectif et psychosocial, il est important qu'ils aient accès à divers programmes récréatifs à des coûts abordables.

La présence de parcs, de végétation et d'aires de jeux bien aménagées semble également induire une plus grande participation des enfants à des activités physiques et sportives. Le territoire à l'étude compte 92 parcs et espaces verts, dix piscines, six arénas, deux centres sportifs et des terrains de tennis grâce auxquels les jeunes peuvent s'adonner à la pratique d'une variété de sports et de loisirs. Les parcs de quartier sont généralement équipés d'infrastructures conçues pour les jeunes enfants et leurs parents. Parmi les infrastructures les plus fréquentes, citons : a) les aires de jeu pour les enfants et les adultes ; b) les terrains de balle, de football, de soccer et de tennis ; c) les pistes d'athlétisme ; d) les aires multisports ; e) les pataugeoires et les piscines extérieures ; f) les patinoires extérieures et les pistes de ski de fond.

6.7 L'INDICE DE DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES

Un indice a été calculé pour évaluer la disponibilité des ressources dans chaque secteur de dénombrement (SD) du territoire à l'étude. À l'analyse de la répartition des 481 ressources répertoriées dans les 445 SD du territoire, on a relevé jusqu'à huit ressources dans un seul secteur de dénombrement. Bien que la majorité des secteurs à vocation résidentielle disposent d'un nombre de ressources limité, les secteurs du territoire du CLSC Hochelaga-Maisonneuve apparaissent assez bien nantis (carte 27). En effet, on y a recensé un nombre très élevé de ressources. Cette situation s'explique peut-être par le taux élevé de demandes d'aide par la population, très défavorisée du point de vue socio-économique, mais il est également possible que cet état des choses relève de l'entraide observée dans cette communauté en particulier.

6.8 L'ENQUÊTE SUR LES PROGRAMMES

6.8.1 La méthodologie

À partir de l'inventaire des ressources du territoire à l'étude, une enquête a été réalisée, au cours de l'été 2001, auprès des responsables pour mieux connaître les caractéristiques des programmes offerts par les organismes communautaires et les services de garde publics et privés. Des responsables des 84 organismes communautaires sollicités, 43 ont rempli le questionnaire. Les autres ont refusé de répondre ou ils ont été exclus de l'opération parce que leurs services s'adressaient à moins de 10 % d'enfants âgés de six ans et moins. Compte tenu qu'ils ont un programme très similaire, 37 services de garde publics et privés ont été sélectionnés au hasard, parmi les 67 services répertoriés. Les

responsables de ces services ont été interrogés lors d'une entrevue téléphonique. Le questionnaire de l'entrevue et les résultats sont présentés à l'annexe F, disponible sur le cédérom joint au rapport.

Les organismes communautaires qui ont participé à l'enquête sont surtout des organismes sans but lucratif (88 %), tandis que les services de garde sont privés (36 %) ou publics (55 %). Les responsables des haltes-garderies et des jardins d'enfants n'ont pas été sollicités. Les autres organismes dont les programmes sont reliés à l'éducation, à la santé et au bien-être, et les services à la collectivité ont été contactés. Dans tous les cas, la clientèle de ces organismes est constituée d'au moins 10 % d'enfants âgés de six ans et moins. Les programmes reliés aux sports, aux loisirs, aux divertissements et à la culture ont été exclus de l'enquête parce qu'ils sont peu nombreux et conçus principalement pour le grand public.

6.8.2 Les renseignements généraux et la population desservie

Les organismes de l'échantillon offrent surtout des programmes éducatifs (79 %), ce sont en majorité des garderies. Les programmes des organismes communautaires sont plus diversifiés : 26 % se rapportent à la santé et au bien-être, 11 % à des thématiques particulières et 63 % à l'éducation. Les programmes s'adressent soit à une catégorie spécifique de citoyens, soit à l'ensemble de la population. Les garderies offrent des services seulement aux enfants. En ce qui concerne les organismes communautaires, les enfants de six ans et moins représentent 21 % de la clientèle, les parents ou les familles, 47 %, la population générale, 23 %, les enfants de plus de sept ans, 7 %, et les mères enceintes, 2 %. La majorité de la population desservie (54 %) habite le quartier

où l'organisme est localisé, 43 % des programmes bénéficient à des résidants d'autres secteurs de la ville, et 3 % à des citoyens ne résidant pas sur l'île de Montréal.

6.8.3 Le financement et les ressources humaines

Plus de 60 % des programmes des organismes communautaires sont financés par le gouvernement du Québec. Cette proportion grimpe à près de 100 % dans le cas des services de garde, hormis les frais quotidiens de cinq dollars exigés des utilisateurs. Environ 60 % des responsables des programmes affirment que leur budget de fonctionnement a augmenté au cours des deux dernières années. Un peu plus du tiers ne rapportent aucun changement, tandis que seulement 7 % constatent une diminution du budget alloué au programme. Le personnel se compose tantôt de bénévoles, tantôt d'employés rémunérés, à temps plein ou à temps partiel. Les garderies emploient principalement des employés rémunérés à temps plein, 10 en moyenne par garderie. Le portrait diffère grandement dans les organismes communautaires, dont le fonctionnement est assuré en majeure partie par des bénévoles, en moyenne 16 par organisme.

6.8.4 Des constats sur le fonctionnement des programmes

La majorité des utilisateurs fréquentent plus d'une ressource sur l'ensemble du territoire. En effet, plus de 72 % des répondants rapportent que leur clientèle bénéficie aussi de services dédiés à l'enfance et à la famille, offerts par d'autres organismes ou institutions. Elle fait appel notamment aux programmes des centres locaux de services communautaires (CLSC).

Les répondants affirment en majorité (58 %) que les activités ou les programmes qu'ils offrent doivent être améliorés. Ce constat vient surtout des organismes communautaires (81 %) plutôt que des services de garde (31 %). Cependant, seulement 28 % des répondants rapportent l'existence de projets visant à modifier ou à améliorer les programmes.

Environ 70 % des répondants ont observé une augmentation des demandes d'accès aux programmes durant les deux dernières années, tandis que 31 % n'ont noté aucun changement. Le plus haut taux d'augmentation de la demande est rapporté par les intervenants des services de garde (72 %). Par ailleurs, 94 % de ces derniers disent que leurs programmes ont été exploités à pleine capacité au cours des 12 derniers mois. Cette proportion s'établit à 75 % pour les organismes communautaires.

Les citoyens qui souhaitent bénéficier d'un programme sont d'abord inscrits sur une liste dans 63 % des cas, avec un temps d'attente moyen de 250 jours. Le délai d'attente moyen est de 43 jours pour les programmes des organismes communautaires tandis qu'il s'établit à près de 500 jours dans le cas des services de garde.

Le tiers des répondants croient que des contraintes physiques ou sociales peuvent empêcher des familles de bénéficier de certains programmes ou services. Cette observation est davantage faite par les intervenants des organismes communautaires (42 %) que par ceux des services de garde (17 %). Les principaux obstacles cités sont reliés aux coûts des services et aux heures d'ouverture.

La majorité des organismes (services de garde et organismes communautaires) siègent aux conseils d'associations ou à des comités de concertation communautaire pour élaborer des programmes d'activités qui répondent le mieux possible aux besoins des citoyens.

Cependant, près de 90 % des intervenants affirment être insatisfaits de la collaboration établie entre les organismes ou les institutions du quartier responsables des services à l'enfance. Une recherche menée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux (1999) en arrive à des constats similaires : « On ne peut s'empêcher de mentionner... le manque de continuité et le clivage entre les groupes d'âge,... les problèmes d'arrimage entre les organismes du réseau et leurs partenaires...»

6.9 TROIS INITIATIVES PARTICULIÈRES SUR LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Entreprises sur le territoire à l'étude, trois initiatives méritent d'être signalées parce qu'elles visent essentiellement à améliorer les conditions du développement des jeunes enfants.

6.9.1 Les Voisinages 1, 2, 3 GO !

Instauré par Centraide du Grand Montréal et ses partenaires, les Voisinages 1, 2, 3 Go ! ont pour but de renforcer les pouvoirs des communautés autour d'une vision axée sur le bien-être des petits. Les communautés sont invitées à intervenir simultanément et massivement sur plusieurs cibles, en misant sur le renforcement du potentiel des principaux acteurs, sur l'enrichissement des milieux de vie et sur l'influence de masse. Localement, ces initiatives sont parrainées par des consortiums regroupant des parents, des intervenants et des décideurs de tous les horizons. Financé par le secteur privé, le Centre 1, 2 ,3 Go! assure la coordination des six voisinages implantés en milieux urbains et ruraux. Le territoire du CLSC Saint-Michel accueille l'un des ces voisinages.

Les principaux objectifs de l'initiative 1, 2, 3, GO !¹6 sont d'offrir aux tout-petits (trois ans et moins) les meilleures conditions de vie possible afin de favoriser leur bien-être et leur développement et de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle parental. Dans certains voisinages, les locaux de 1,2,3, GO ! sont devenus le lieu de ralliement de plusieurs organismes qui profitent de ce pied-à-terre pour fournir des services aux enfants et aux parents du quartier. Les parents y ont accès à un véritable réseau de services qui, sans cette plaque tournante, seraient dispersés aux quatre coins du quartier.

6.9.2 Naître égaux - Grandir en santé

Le programme Naître égaux-Grandir en santé est le fruit d'un projet pilote lancé en 1991. C'est un programme de promotion et de prévention en périnatalité et en développement de la petite enfance offert dans huit quartiers de la ville de Montréal, notamment sur le territoire des CLSC Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond et Saint-Michel.

L'objectif principal du programme est la croissance et le développement optimal de l'enfant à naître et des toutpetits vivant en situation d'extrême pauvreté. Pour le réaliser, le programme mise sur le suivi individuel des jeunes mères en difficulté. Les activités visent notamment l'élaboration de plans d'action individualisés et l'établissement de liens entre les participantes et les organismes de soutien communautaires. Le programme s'adresse particulièrement aux femmes enceintes, âgées de moins de 20 ans, qui n'ont pas complété leurs études secondaires et qui vivent dans un ménage à faible revenu, selon les critères de Statistique Canada.

6.9.3 Lire...Écrire...Grandir... Ensemble à Saint-Michel

Le projet Lire... Écrire...Grandir...Ensemble à Saint-Michel a été mis en œuvre grâce à la collaboration des ministères québécois de l'Éducation, de la Culture et des Communications, de la Famille et de l'Enfance et de la Santé et des Services sociaux. Il est géré par le Regroupement des centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Cette initiative est reliée à la Politique québécoise sur la lecture et l'écriture qui promeut les projets d'éveil à la lecture et à l'écriture. Les objectifs du programme provincial issu de cette politique sont les suivants :

- a) sensibiliser les familles au rôle essentiel qu'elles peuvent jouer dans le développement de l'intérêt des enfants pour la lecture et l'écriture;
- b) proposer aux familles et aux organismes de services à l'enfance des moyens simples de favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture;
- c) faire connaître et promouvoir la littérature jeunesse ;
- d) augmenter la participation des pères à l'éveil des enfants à la lecture et à l'écriture.

Lancé en février 2000 sur le territoire du CLSC Saint-Michel, le projet rejoint 2 300 enfants, 830 familles et 28 pères. Une dizaine de partenaires sont engagés dans la réalisation du programme: le CLSC Saint-Michel, trois organismes communautaires de services à l'enfance et à la famille, la Commission scolaire de Montréal, les enseignants du préscolaire des écoles du quartier, un centre d'éducation des adultes, la bibliothèque du quartier et les centres de la petite enfance du territoire. Parmi les activités proposées, on trouve: « Une naissance...Un livre »; « Mijote moi une histoire »; « Je t'aime parce que... »; « La fête du livre » et « La formation sur l'éveil à la lecture et à l'écriture ».

¹⁶ http://www.unites.uqam.ca/cic/terrain/123go.html

6.10 Conclusion

Sur le territoire à l'étude, les ressources destinées aux familles et offertes par les organismes communautaires sont surtout constituées de programmes de formation aux compétences parentales, de groupes de soutien ou d'entraide et de services de halte-garderie. Les services à la collectivité, quant à eux, regroupent essentiellement les programmes de logements sociaux, d'aide à l'emploi, certains programmes à caractère éducatif (bibliothèques) et des services pour les enfants et les familles ayant des besoins spéciaux.

L'inventaire des ressources et leur localisation géographique ont permis de constater que dans certains secteurs, notamment sur le territoire du CLSC Olivier-Guimond, très peu de ressources sont disponibles pour les jeunes enfants et les familles. C'est dans les secteurs les plus économiquement défavorisés, entre autres sur le territoire des CLSC Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Michel, que l'on trouve le plus de ressources communautaires. La disparité des ressources disponibles d'une communauté à l'autre peut s'expliquer par divers facteurs. Notons l'effet de l'application du principe de l'offre et de la demande, la présence de populations à risque, le degré de mobilisation et d'engagement des citoyens dans la communauté, etc.

À l'exception des services de garde et des services de soutien aux enfants en difficulté, il n'existe pas d'organismes qui offrent des programmes spécifiquement conçus pour mieux préparer les enfants à leur entrée à l'école. En effet, hormis les programmes d'initiation à la lecture de certaines bibliothèques et le projet Lire... Écrire... Grandir... Ensemble, sur le territoire du CLSC Saint-Michel, les enfants habitant le territoire à l'étude n'ont pas véritablement accès à ce type de programme. À notre avis, les centres de la petite enfance pourraient assumer un certain leadership dans ce

domaine d'intervention, puisque cet aspect du développement de l'enfant est spécifiquement un objectif de leur programme éducatif national.

Les résultats de l'enquête montrent certaines caractéristiques structurelles des programmes offerts aux populations par les organismes communautaires et les services de garde. Les responsables des programmes notent qu'il existe peu de contraintes physiques ou sociales limitant l'accès aux services, mais ils reconnaissent éprouver des difficultés pour accueillir de nouveaux clients, compte tenu du manque de places, particulièrement dans les centres de la petite enfance. La pénurie est également observée dans le cas des logements sociaux. Il y aurait lieu d'en construire de nouveaux sur les territoires en déficit pour que les familles aient accès à des logements décents et qu'en conséquence, elles offrent de meilleures conditions de vie à leurs enfants.

Les responsables des organismes participant à l'enquête manifestent une insatisfaction généralisée au regard de leur capacité à travailler de concert pour aider les enfants et les familles de leur communauté. Enfin, les renseignements colligés sont utiles pour décrire la situation des services à la petite enfance sur le territoire à l'étude, mais ils nous disent peu sur la qualité des programmes offerts et sur l'adéquation entre les offres de services et les besoins de la population.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les données du Recensement de 1996 sur l'éducation, l'emploi, le revenu et l'origine culturelle de la population sont utilisées dans le cadre de cette recherche pour mesurer le degré de vulnérabilité des populations sur le territoire à l'étude. Par rapport à l'ensemble de la population canadienne, le profil de bien-être des résidants du territoire apparaît nettement déficitaire. Ainsi, les enfants vivent dans des quartiers où il y a plus de ménages à faible revenu, plus d'individus peu scolarisés, plus de familles monoparentales, plus de mobilité des citoyens, plus d'immigrants, plus d'allophones, plus de personnes dont le revenu est principalement constitué de transferts gouvernementaux et moins de travailleurs actifs et de ménages propriétaires de leur logement.

Les résultats de l'évaluation de 1274 enfants de la maternelle de 28 écoles primaires de la Commission scolaire de Montréal montrent que le taux moyen d'élèves reconnus en difficulté se situe à 29 % par école. Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons relativement à chacune des composantes de la maturité scolaire et les enfants plus âgés semblent mieux préparés à affronter les défis scolaires. Les enfants dont la langue maternelle n'est pas le français, obtiennent les résultats les plus faibles. Comparativement à un échantillon national de 34 500 enfants, les enfants montréalais obtiennent de meilleurs résultats à trois des cinq composantes évaluées soit santé physique et bien-être, compétence sociale, communication et connaissances générales, mais ils affichent des résultats légèrement inférieurs aux composantes de la maturité affective et du développement du langage et aptitudes cognitives.

D'une école à l'autre, on observe une variation importante du nombre d'enfants jugés en difficulté et une certaine diversité en ce qui a trait aux profils d'adaptation des groupes d'élèves, bien que tous soient résidants montréalais. Il est plausible de croire que la connaissance des caractéristiques du développement des enfants à la maternelle permettra aux milieux d'adapter davantage leurs programmes d'intervention en vue d'accroître les chances de succès des enfants. Cependant, pour mieux tenir compte de la diversité de leurs profils individuels, il faut être en mesure de relier ces renseignements aux données sur les caractéristiques physiques, économiques et sociales des communautés.

Le recensement des ressources communautaires a dénombré 481 programmes ou services dont l'un des objectifs touche le développement des enfants âgés de six ans et moins et leur famille. Les communautés desservies par les cinq CLSC qui ont fait l'objet de l'étude comptent 134 ressources affectées à l'éducation, 66 à la santé et au bien-être, 143 aux sports et aux loisirs, 6 aux divertissements et à la culture et 15 à des intérêts spéciaux, de même que 119 services à la collectivité.

Les résultats de l'enquête menée auprès des responsables de 80 organismes indiquent que la majorité des programmes offerts sont de type éducatif. Ces programmes sont financés en très grande partie par le gouvernement du Québec. Près de la moitié des répondants rapportent que les demandes d'accès aux programmes ou aux activités ont augmenté au cours des deux dernières années et que les citoyens qui souhaitent y participer doivent d'abord s'inscrire sur une liste

d'attente. Ils rapportent également, dans une proportion de 50 %, que les montants alloués aux budgets des programmes tendent à augmenter.

La plupart des organismes sont représentés aux comités de concertation ou d'associations qui visent à promouvoir les services à l'enfance dans la communauté. Cependant, la majorité des responsables des programmes à la petite enfance interviewés se disent insatisfaits de la collaboration entre les organismes de leur quartier.

La qualité de la préparation des jeunes montréalais, à leur entrée à l'école, varie en fonction des caractéristiques personnelles des enfants, de la condition socio-économique de leur famille et de leur communauté. Ces résultats préliminaires révèlent que dans un même quartier, les enfants sont souvent confrontés à des difficultés similaires. auxquelles doivent correspondre des programmes locaux d'intervention précoce. De même, la qualité du développement de certains groupes d'enfants apparaît compromise : ils éprouvent beaucoup de difficultés dans plusieurs sphères de leur développement, et leur situation sociale comporte de nombreux facteurs de risque tels que la pauvreté, l'isolement social, l'immigration récente, etc. Il est nécessaire que ces jeunes enfants bénéficient de mesures d'aide sociale plus intensives pour mieux soutenir leur développement.

Comment la communauté peut-elle mobiliser davantage ses ressources pour aider les enfants à mieux se préparer pour réussir à l'école ? Lorsqu'on le compare aux autres provinces canadiennes, le Québec est à l'avant-garde dans le domaine des services à l'enfance et à la famille. En effet, plusieurs politiques québécoises actuelles visent à assurer une meilleure préparation de nos enfants à leur entrée scolaire (Politique familiale, Loi sur l'instruction publique, Politique québécoise de la jeunesse, etc.). Dans ce contexte,

il apparaît prioritaire d'évaluer comment les programmes d'intervention soutenus par ces politiques améliorent de fait la qualité du développement des enfants.

Nous croyons que certains groupes de citoyens, comme les immigrants ou les citoyens vivant dans la pauvreté, ont des réticences à utiliser les services offerts par la communauté, pour des motifs personnels (gêne, honte, barrière linguistique, etc.). Il peut être alors difficile de les rejoindre et de les inciter à se servir des ressources mises à leur disposition pour améliorer leur qualité de vie. Cette réalité constitue un défi supplémentaire pour les intervenants de la communauté intéressés à aider les tout-petits.

Les prochaines activités relatives à l'étude Comprendre la petite enfance seront principalement consacrées à la diffusion des données du présent rapport auprès des intervenants et des décideurs des communautés concernées. Cette démarche s'inscrira en continuité avec les actions précédentes, qui avaient pour but de créer des groupes de travail sur le thème de la petite enfance et de la préparation à l'école. Une seconde collecte de données auprès des enfants de la maternelle, au printemps 2003, fournira ultérieurement aux communautés une mise à jour de l'état du développement des enfants à leur entrée à l'école. À plus long terme, il est prévu de suivre le cheminement de tous ces enfants pour mesurer l'impact des actions communautaires entreprises dans le but d'améliorer leurs conditions de développement.

Les auteurs espèrent que les résultats de cette étude permettront aux intervenants des communautés étudiées de poursuivre leur réflexion sur l'effet que peut avoir l'environnement physique et social sur le développement des jeunes enfants et sur l'importance d'établir des plans d'action locaux pour la petite enfance.

RÉFÉRENCES

- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle de recherche processus-personne-contexte dans la recherche en développement: principes, applications et implications. In *Le modèle écologique dans la recherche en développement*, Enfance, vol. 2, sous la dir. de R.Tessier et G.M. Tarabulsy. Ste-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.
- Brooks-Gunn, J., Duncan, G. J., Klebanov, P. K., et Sealand, N. (1993). Do neighbourhoods influence child and adolescent development?, *American Journal of Sociology*, 99, p. 353-395.
- Brunet, R., Ferras, R., et Hervé, T. (1993). Les mots de la géographie (2° éd.). Paris, Éditions Reclus. 520 pages.
- Comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la santé de la population (1999). Pour un avenir en santé : Deuxième rapport sur la santé de la population canadienne, Santé Canada, Ottawa.
- Connor, S. et Brink, S. (1999). Comprendre la petite enfance: L'influence de la collectivité sur le développement de l'enfant. DRHC, Hull, W-99-6F.
 - http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/1999docs/abw-99-6f.shtml.
- Conseil canadien de développement social (1998). Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté. Ottawa.
 - http://www.ccsd.ca/francais/pubs/complet/cpauv/toc.htm
- Conseil canadien de développement social (1998). Le progrès des enfants au Canada en 1998 : Gros plan sur les jeunes. Ottawa.
- Conseil scolaire de l'île de Montréal (2000). Qui voulons-nous aider? Classification des écoles primaires, 98 pages.
- Développement des ressources humaines du Canada (DRHC- Recherche appliquée) (2001). Les immigrants récents font face à des difficultés économiques inhabituelles. hiver/printemps, 7(1), 7-10.
- Dewit, D.J., Offord, D.R. et Braun K. (1998). La relation entre la réinstallation familiale et les troubles de comportement chez les enfants. DRGA, Hull, W-98-17F.
 - http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-17f.shtml.
- Doherty G. (1997). De la conception à six ans : les fondements de la préparation à l'école. DRHC, R-97-8F.
 - http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abr-97-8f.shtml.

Haddad, T. (1998). Les modalités de garde et l'émergence de problèmes affectifs ou comportementaux chez les enfants, DRGA, Hull, W-98-9F

http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-9f.shtml.

- Haurin, D.R., Parcel, T. L. et Haurin, J. R. (2001). The Impact of Homeownership on child outcomes. Non publié.
- Janus, M., et Offord, D.R. (2000). Reporting on readiness to learn in Canada (ISUMA), *Canadian Journal of Policy Research*, 1, p. 71-75.
- Karoly, P.W. Greenwood, S.M.S. Everingham, J. Hoube, M.R. Kilburn, C.P. Rydell, M.R. Sanders et J.R. Chiesa (1998).

 Investing in our children: What we know and don't know about the costs and benefits of early childhood interventions,

 MR-898-TCWF.

http://www.rand.org/publications/MR/MR898/.

Kohen, D.E., Hertzman, C. et Brooks-Gunn, J. (1998a). Les influences du quartier sur la maturité scolaire de l'enfant, Hull, W-98-15F.

http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-15f.shtml.

Kohen, D.E., Hertzman, C. et Wiens, M. (1998b). *Changements de milieu et compétences des enfants*, DGRA, Hull, W-98-25F.

http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-25f.shtml.

- Kremarik, F. (2000). L'activité sportive chez les enfants, une affaire de famille. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada, Hull, p. 20-24.
- Lipman, E.L., Boyle, M.H., Doodley, M.D. et Offord, D.R. (1998). Les enfants et les familles gynoparentales : Étude des facteurs influençant le bien-être de l'enfant. Document de travail, W-98-11F.
- Macpherson, A., Roberts, I. et Pless, I. (1998). Children's exposure to traffic and pedestrian injuries. *American Journal of Public Health*, 88, 12 pages.
- Maxwell, L.E. et Evans, G.W. (1999). Designs of child care centers and effects of noise on young children, *Designshare*.
- Mc Cain, M. et Mustard, J.F. (1999). Étude sur la petite enfance : inverser la véritable fuite des cerveaux. Secrétariat à l'enfance de l'Ontario, Toronto.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2000). Atlas social de la région Rhône-Alpes: « Les inégalités territoriales». Québec, 20 pages.

- Offord, D.R., Lipman, E.L. et Duku, E.K. (1998). Les sports, les arts et les programmes communautaires : taux et corrélats de participation, DGRA, Hull, 33 pages, W-98-18F.
- Pampalon, R. (2000). Une contribution de la géographie à la connaissance des inégalités sociales de santé et de bien-être au Québec. Présentation Festival international de Géographie, Saint-Dié des Vasges.
 - http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes 2000/pampalon/article.htm.
- Plewis, I., Smith G., Wright, G. et Cullis, A. (2001). *Linking child poverty and child outcomes: exploring data and research strate-gies*. Department for Work and Pensions Research Working, Paper No 1, Londres, 91 pages.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2001). *Naître égaux Grandir en santé, des résultats pour poursuivre le chantier*. Direction de la santé publique, vol. 5, no. 2.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (2000). L'empowerment en situation d'extrême pauvreté, l'expérience de Naître égaux – Grandir en santé. Direction de la Santé publique, vol. 4, no. 1.
- Ross, D.P., Roberts P.A. et Scott, K. (1998). *Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles mono*parentales. DRGA, Hull, W-98-7F.
 - http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-7f.shtml.
- Sampson, J.S., Raudenbush, S.W. et Earls, F. (1997). Neighborhoods and violent crime: A multilevel study of collective efficacy. *Science*, 277, 918-923.
- Steinhauer, P.D. (1998). Développer la résilience chez les enfants des milieux défavorisés, La santé au Canada: un héritage à faire fructifier. Études du forum national sur la santé, Ste-Foy.
- Système de santé et des services sociaux du Québec, (1999). La complémentarité du secteur privé dans la poursuite des objectifs fondamentaux du système public de santé au Québec une image chiffrée. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 139 pages.
- Townsend, P., Phillimore, P. et Beattie, A. (1988). Health and deprivation: Inequality and the North. London, Croom Helm.
- Vartanian, P.T. (1999). Childhood conditions and adult welfare use: Examining neighborhood and family factors. *Journal of Marriage and the Family*, 61, p. 225-237.

ANNEXE A

LES PARTENAIRES DU PROJET COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE À MONTRÉAL

Le Centre 1, 2, 3 Go! en association avec Centraide du Grand Montréal est le promoteur du projet Comprendre la petite enfance...à Montréal (CPE). Les initiatives 1, 2, 3 GO! ont pour objectif d'accompagner les communautés dans leurs démarches de création d'un environnement stimulant, sécuritaire et chaleureux pour les jeunes enfants et leurs parents. http://www.centraide-mtl.org/

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre (RRSSS-MC) assure la gestion, la planification et la promotion des programmes de santé et des services sociaux sur le territoire de la ville de Montréal. Dans l'organisation administrative d'une régie régionale, les centres locaux de services communautaires (CLSC) ont pour mission de fournir les services de première ligne à la population. Dans le cadre du projet CPE de Montréal, le territoire à l'étude est découpé selon les dessertes des cinq CLSC suivants: De Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond, Saint-Michel et Villeray.

http://www.santepub-mtl.gc.ca/

La Commission scolaire de Montréal (CSDM), la principale commission scolaire sur le territoire de la ville de Montréal, est associée à la réalisation de cette recherche en collaboration avec 45 écoles francophones qu'elle administre. Son réseau d'écoles dessert chaque année près de 7000 élèves en classe de maternelle 5 ans. http://www.csdm.qc.ca/

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, anciennement le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM), a pour mandat d'imposer, de percevoir et de répartir la taxe scolaire et les allocations dévolues à l'éducation en milieux défavorisés et développer les critères et les outils nécessaires pour assurer le financement des commissions scolaires. Il doit également offrir des services financiers et administratifs aux commissions scolaires du territoire montréalais. Parmi ses initiatives récentes, le

Comité a octroyé une subvention pour la réalisation d'un projet pilote visant l'expérimentation de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). http://www.csim.gc.ca/

Le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) réunit des chercheurs de trois universités (Université Laval, Université McGill et Université de Montréal) intéressés à l'étude du développement de l'enfant, de la naissance à l'âge adulte. Le GRIP a réalisé de nombreuses études longitudinales et expérimentales sur les programmes d'intervention précoce. Le GRIP est aussi l'un des quatre sites de recherche de la Direction générale de la recherche appliquée (DGRA) et de l'Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). http://www.grip.umontreal.ca

ANNEXE B

DÉFINITION DES SECTEURS DE DÉNOMBREMENT ET DES SECTEURS DE RECENSEMENT

Selon la méthodologie utilisée au Recensement canadien de 1996, un **secteur de dénombrement** (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle les données du recensement sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en secteurs de dénombrement (SD).

Le nombre de logements compris dans un SD varie généralement entre un maximum de 440 dans les grandes régions urbaines et un minimum de 125 dans les régions rurales. Dans certains cas, comme pour les grands immeubles d'appartements, les grands groupements de maisons en rangée et les grands logements collectifs, on forme des SD ayant une très petite superficie. L'emplacement et la superficie de ces SD sont indiqués approximativement sur les cartes et dans les fichiers numériques.

Les secteurs de recensement (SR) sont des petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou rurales créées au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après le recensement précédent. Les SR sont initialement délimités par un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été divisée en secteurs de recensement, des secteurs sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR diminue.

ANNEXE C

DÉFINITION DES VARIABLES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

Extraits de : Statistique Canada, 1999.

1 Ménage

Personne ou groupe de personnes (autre que résidents étrangers) occupant le même logement et n'ayant pas de domicile fixe ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), avec ou sans autre personne hors famille de recensement, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Aux fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Revenu moyen des ménages en 1995

Le revenu moyen des ménages est établi à partir du calcul du revenu de chaque ménage recensé. Celui-ci correspond aux revenus totaux de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus obtenus durant l'année civile de 1995. Le revenu comprend les salaires et les traitements, le revenu d'un travail autonome, les transferts gouvernementaux (pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales fédérales pour enfants), les revenus de placement (dividendes, intérêts, etc.), les pensions de retraite et rentes, ainsi que tous les autres revenus en espèces.

Proportion des ménages à faible revenu

À partir des données sur les revenus des ménages, Statistique Canada détermine le calcul du seuil de faible revenu. Il s'agit d'une estimation arbitraire fondée sur le pourcentage du revenu que les familles canadiennes doivent consacrer en moyenne aux biens de première nécessité (nourriture, logement et habillement) en tenant compte de la taille de la famille et du secteur de résidence (zone urbaine ou zone rurale). À Montréal, le seuil de faible revenu varie de 16 874 \$ pour une personne seule à 42 978 \$ pour une famille de sept personnes et plus.

4 Pourcentage des travailleurs actifs

La proportion des hommes de 15 ans et plus ayant travaillé à temps plein temps, toute l'année en 1995 (49 semaines ou plus) par rapport à la population totale de 15 ans et plus.

5 Chômeurs

Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi rémunéré, étaient prêtes à travailler et :

- a) avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Taux de chômage

Pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement. Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs

dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active totale de ce groupe, pendant la semaine ayant précédé le recensement.

Pourcentage de transferts gouvernementaux

Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux, sur le total des revenus de 1995, pour les citoyens âgés de 15 ans et plus. Lorsqu'une personne d'un ménage n'est plus en mesure de subvenir à ses besoins par le biais d'un emploi rémunéré ou bien que ladite personne atteint un certain âge, le revenu du ménage peut provenir des transferts gouvernementaux. La proportion du revenu provenant des transferts gouvernementaux dépend de la situation des ménages. Selon la part des revenus provenant des transferts gouvernementaux, le ménage est reconnu plus ou moins dépendant. La proportion des revenus composée des transferts se calcule en additionnant les montants d'argent des sources suivantes : pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales fédérales pour enfants et autre revenu provenant de sources publiques.

Pourcentage de la population sans diplôme d'études secondaires (DES)

Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui n'a pas obtenu de certificat ou de diplôme d'études secondaires par rapport à la population totale de 15 ans et plus.

9 Pourcentage de familles monoparentales

Proportion de familles au sein desquelles un père seul ou une mère seule est la personne repère de la famille économique.

10 Pourcentage de ménages propriétaires

Proportion de logements privés occupés par le propriétaire. Selon Statistique Canada, un logement est considéré comme « possédé » même s'il n'est pas entièrement payé, ce qui est le cas, par exemple, d'un logement grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance. Le logement peut être situé sur un terrain pris en location ou à bail, ou faire partie d'un condominium (copropriété divise) enregistré ou non. Un logement est classé « loué » même s'il est donné en location sans loyer en argent ou à un loyer réduit, ou s'il fait partie d'une coopérative. Aux fins du recensement, tous les membres d'une coopérative ont des parts dans cette coopérative et occupent leur logement en vertu d'un bail.

Taux de mobilité des ménages durant les 12 derniers mois

Au recensement de 1996, les répondants devaient indiquer où ils habitaient l'année précédente (le 14 mai 1995) ainsi que cinq ans auparavant (le 14 mai 1991). Les personnes qui ont déménagé sont donc celles qui n'habitaient pas à la même adresse qu'en 1996.

Pourcentage d'immigrants récents (1991-1996)

Proportion des nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996.

13 Pourcentage d'allophones

Proportion de la population qui ne parle ni l'anglais ni le français.

ANNEXE D

ÉVALUATION DE LA MATURITÉ SCOLAIRE:

- Instrument de mesure du développement de la petite enfance
- Liste des écoles participantes
- Nos enfants sont-ils bien préparés à commencer l'école ? (reproduction du dépliant paru en avril 2002)
- Rapport à l'école sur l'évaluation de la maturité scolaire des enfants de maternelle en 2001-2002 (modèle fictif)

INSTRUMENT DE MESURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Une mesure axée sur la population à l'intention des collectivités

(anciennement l'Instrument de mesure de l'aptitude d'apprendre à l'école) 2000/2001

	anadan Canter d'And NFANTS À RIS	QUE Y						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Remp	P. Utilise lir les ce èrement ce	ercles	ylo ıX		ē					
					tout chang uette dans l			seignements quette		
0 0 1 0 2 0 3 0 4 0 5 0 6 0 7 0 8 0 9 0	j - m m - a 20_ 0 00 00 0 00 00 0 00 00 0 00 00 0 00 00	elle () angl () franc () autre () ne s	pais	8.	Date de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Classe de l'enfa	j j - 00 00 00 00 00 00 d'insc	m m - 199	-00000000000000000000000000000000000000	nater	melle
	français est l conde de l'en	fant:	○ Oui ○ Non	10). L'enfai depuis		G 500	de la clas mois:	se	O Oui O Non
be	uation except soins spécial illez vous reporter a	ux:	Oui O Non	1	1. Classe en an			on O Oui O Non		
(No	rd-Américain en, Métis, ou	Oui		, 1	2. Autre	imme	rsion:	○ Oui ○ Non		٠.

© The Canadian Centre for Studies of Children at Risk McMaster University, Hamilton Health Sciences Corporation Hamilton, Ontario. Tel. (905) 521-2100, ext. 74377

Section A - Bien-être physique

 Combien de journées normales l'enfant s'est-il absenté de l'école depuis l'automne? 	1	Nombre de	e journée	s:			
Depuis la rentrée de l'automne, à quelle fréquence l'enfant est-il arrivé:	jamais	raremen	it par	fois	souvent	toujours	ne sais pas
 avec des vêtements ne convenant pas aux activités parascolaires (trop légers, trop chauds, etc.) 	Ô	Ô	(^ O	Ô	^ O
3. trop fatigué pour faire son travail scolaire	0	0)	0	0	0
4. en retard	0	0	. ()	0	. 0	0
5. sans avoir mangé à sa faim	0	0	C)	0	0	0
À votre avis, l'enfant: 6. est autonome en matière de propreté la plupart du temps				oui ^		non Ô	ne sais pas
7. manifeste une préférence établie pour la main droite ou la r	main gauche	ni b		0		0	0
8. fait preuve de coordination (cà-d. se déplace sans se cogne	r ou trébuch	ner sur des	s objets)	0		0	0
Comment évalueriez-vous les aspects suivants développment de l'enfant: 9. aptitude à tenir un stylo, des crayons de cire, ou un pinceau	е	xcellent	bon ^	moyen	mauvais ^	très mauvais ^	ne sais pas ^
habileté à manipuler des objets		0	0	0	0	0	0
11. habileté à monter et descendre des escaliers		0	0	0	0	0	0
12. niveau d'énergie pendant toute la journée d'école		0	0	0	0	0	0
13. développement physique général		0	0	0	0	0	0

Se	ction B - Langage et aptitudes cognitives						
Col	mment évalueriez-vous les aspects suivants du reloppement de l'enfant:	excellent	bon	moyen ^	mauvais ^	très mauvais ^	ne sais pas
1.	utilisation efficace du français parlé	0	0	0	0	0	0
2.	capacité d'écoute en français	0	0	0	0	0	0
3.	capacité de raconter une histoire	0	0	0	0	0	0
4.	capacité de participer à un jeu d'imagination	0	0	0	0	0	0
5.	capacité de communiquer ses propres besoins d'une manière compréhensible pour les adultes et ses pairs	0	0	0	0	0	0
6.	capacité de comprendre ce qu'on lui dit du premier coup	0	0	0	0	0	0
7.	capacité d'articuler clairement sans confondre	0	0	0	0	0	0
— À v 8.	otre avis, l'enfant: sait se servir d'un livre (p. ex., tourner les pages)			oui O	non ^	ne sais pas	
9.	s'intéresse généralement aux livres (images et texte)			0	0	0	
10.	s'intéresse à la lecture (cherche à connaître la signification des tex	tes)		0	0	0	
11.	est capable d'identifier certaines lettres de l'alphabet			0	0	0	
12.	est capable de relier des sons à des lettres			0	0	0	
13.	manifeste une conscience des rimes et assonances			0	0	0	
14.	est capable de participer à des activités de lecture en groupe	4		0	0	0	
15.	est capable de lire des mots simples			0	0	0	
16.	est capable de lire des mots complexes			0	0	0	
17.	est capable de lire des phrases simples			0	0	0	
18.	essaie d'utiliser des outils d'écriture			0	0	0	
19.	comprend le sens de l'écriture (de gauche à droite, de haut en bas)	-		0	0	0	
20.	manifeste le désir d'écrire (pas seulement sous la direction de l'en ou de l'enseignant)	seignante		0	0	0	
21.	sait écrire son prénom en français			0	0	0	
22.	est capable d'écrire des mots simples			0	0	0	

À١	rotre avis, l'enfant:	oui ^	non	ne sais pas	
23.	est capable d'écrire des phrases simples	Ö	Ö	0	
24.	se souvient facilement des choses	0	0	0	
25.	s'intéresse aux mathématiques	0	0	0	
26.	s'intéresse aux jeux de nombres	0	0	0	
27.	est capable de trier et de classer des objets selon une caractéristique commune (p. ex., la forme, la couleur, la taille)	0	0	0	
28.	est capable d'établir des correspondances simples (un seul élément)	0	0	0	
29.	est capable de compter jusqu'à 20	0	0	0	
30.	reconnaît les nombres de 1 à 10	0	0	0	
31.	est capable de dire quel nombre est le plus grand de deux	0	0	0	
32.	est capable de reconnaître des formes géométriques (p. ex., triangle, cercle, carré)	0	0	0	
33.	comprend des concepts du temps (aujourd'hui, l'été, l'heure du coucher)	0	0	0	
34.	manifeste des habiletés ou talents particuliers en calcul	0	0	0	
35.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers en lecture et écriture	0	0	0	
36.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers en arts plastiques	0	0	0	•
37.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers en musique	0	0	0	
38.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers en athlétisme ou en danse	0	0	0	
39.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers en résolution créative de problèmes	.0	0	0	
40.	manifeste des habiletés ou des talents particuliers dans d'autres domaines (veuillez préciser)	0	0	0	
41.	communique de manière adequate dans sa langue maternelle (d'après ce que vous avez pu observer ou l'information fournie par les parents)	0	0	0	

Section C - Dévelopement socio-affectif Comment évalueriez-vous les aspects suivants très ne sais du développement de l'enfant: excellent moyen mauvais bon mauvais pas développement socio-affectif général 2. capacité de s'entendre avec ses pairs Voici une liste d'énouncés qui décrivent certains sentiments et comportements des enfants. Pour chaque énoncé, veuillez cocher la case qui décrit le mieux l'enfant maintenant ou au cours des six derniers mois. À votre avis, l'enfant: souvent ou quelquefois ou ne sais très vrai assez vrai pas pas vrai 3. joue et travaille de façon coopérative avec d'autres enfants, au niveau approprié à son âge 4. est capable de jouer avec une variété d'enfants 5. suit les règles et les instructions 6. respecte la propriété des autres fait preuve de maîtrise de soi

fait preuve de confiance en soi

respecte les autres enfants

termine ses travaux à temps

travaille de façon autonome

16. prend soin du matériel scolaire

17. travaille proprement et soigneusement

manifeste de la curiosité envers le monde

21. manifeste un vif désir de jouer ou de lire un nouveau livre

disposé à jouer avec un nouveau jouet

disposé à jouer avec un nouveau jeu

écoute attentivement

suit les directives

accepte la responsibilité de ses actes

respecte les adultes

9.

11.

12.

13.

15.

18.

19.

À votre avis, l'enfant:	souvent ou très vrai	quelquefois ou assez vrai	jamais ou pas vrai	ne sais pas
22. est capable de résoudre lui-même les problèmes quotidiens	ô	ô	Ô	Ô
23. est capable de suivre des directives comprenant une seule étape	0	0	0	0
24. est capable de suivre les routines de la classe sans qu'on les lui rappe	lle O	0	0	0
25. est capable de s'adapter aux changements d'emploi du temps	0	0	0	0
 répond à des questions qui nécessitent une connaissance du monde qui l'entoure (p. ex., les feuilles tombent en automne, la pomme est un fruit, les chiens aboient, etc.) 	0	0	0	0
27. témoigne de la sympathie envers quelqu'un qui a commis une erreur	0	0	0	0
28. essaie d'aider quelqu'un qui s'est blessé	0	Ō	0	0
29. offre d'aider à nettoyer le gâchis de quelqu'un d'autre	0	0	0	0
30. tente d'arrêter une querelle ou une dispute	0	0	0	0
31. offre d'aider d'autres enfants qui ont de la difficulté a accomplir une	tâche O	0	0	0
32. console un enfant qui pleure ou qui est bouleversé	0	0	0	0
33. aide spontanément à ramasser des objets que quelqu'un a echappés (p. ex., des crayons, des livres)	0	0	0	0
34. invite ceux qui regardent à participer au jeu	0	0	0	0
35. vient en aide à d'autres enfants qui ne se sentent pas bien	0	0	0	0
À votre avis, l'enfant:	souvent ou très vrai	quelquefois ou assez vrai	jamais ou pas vrai	ne sais pas
36. a de la peine quand sa mère ou son père le quitte	ô	ô	Ô	ô
37. se bagarre	0	0	0	0
38. brutalise les autres ou fait preuve de méchanceté	0	0	0	0
 mord ou frappe les autres enfants ou les adultes, ou leur donne des coups de pied 	0	0	0	0
40. prend ce qui ne lui appartient pas	0	0	0	0
41. s'amuse du malaise des autres enfants	0	0	0	0
42. ne peut pas rester en place, est agité	0	0	0	0
43. est facilement distrait, a de la difficulté à poursuivre une activité quelconque	0	0	0	0
44. remue sans cesse	0	0	0	0
45. est désobéissant à l'école	0	0	0	0

Àı	votre avis, l'enfant:							souvent ou très vrai	quelquefois ou assez vrai	jamais ou pas vrai		sais pas
46	. a des crises de colères							ô	ô	ô		ô
47	. est impulsif, agit sans réfle	échir						0	0	0		0
48	. a de la difficulté à attendre	son to	ır dans	un jeu o	u en gro	upe		0	0	0		0
49	. a de la difficulté à rester ti	ranquill	e penda	nt plus d	e quelq	ues in	istants	0	0	0		0
50	. est inattentif		*************					0	0	0		0
51	. semble malheureux, triste,	ou dép	rimé					0	0	0		0
52	. manifeste de la peur ou de	l'anxié	te					0	0	0		0
53	semble inquiet					1.		0	0	0		0
54	pleure beaucoup				- 110-0			0	0	0		0
55	. est nerveux ou très tendu			-				0	0	0		0
56	. est incapable de prendre d	es décis	ions					0	0	0		0
57	. est excessivement timide							0	0	0		0
58	suce son pouce la plupart	du temp	S					0	0	0		0
U	ction D - Renseigr n des problèmes suivant	s a-t-i	une ii	nciden	ce sur	la ca	apacité d	le l'élève de	e travailler da	ns une c	lasse	Ç.
ré le	gulière? Veuillez fonder s parents; cochez tous	r votre les poi	répon Ints pe	se sur ertinent	un dia s.	gno	stic méd	ical ou les	renseigneme	nts fourr	is pa	r
1.	incapacité physique	oui ^	non ^	ne sais pas ^		6.	problèr	ne affectif		oui ^	non ^	ne sais pas ^
2.	déficience visuelle	0	0	0		7.	problèm	ne de compo	rtement	0	0	0
3.	déficience auditive	0	0	0		8.	milieu f	amilial/prob	olèmes familia		0	0
4.	trouble de la parole	0	0	0		9.	autre (v	euillez précise	7)	0	0	0
5.	trouble d'apprentissage	0	0	0_								
10.	Pensez-vous que l'enfant	a besoi	n d'un	e évalua	ation pl	us aj	pprofondi	e?		0	0	0
	(Si vous avéz répondu "oui", ve	uillez pr	éciser)									

us, s'applic	quent à	l'enfant:		oui ^	non	ne sais pas	
. a bénéficié d'un programme d'intervention précoce (veuillez préciser lequel, si vous le savez)							

vices de gard	de avant	d'entrer à la mat	ernelle	0	0	0	
des exemples	s dans le	Guide)					
0	2e.	(ATT)				0	
0	2f.	enfant gardé à d de la famille	lomicile,	non mer	nbre	0	
0	2g.	enfant gardé à l la famille	domicile	, membre	: de	0	
0	2h.	autre	à plein temps	à temps partiel	ne sais	0	
de l'enfant à	a la mater	nelle, cet	ô	ô	ô		
er ou un cou	ırs de lan	gue		oui ^	non ^	ne sais pas ^	
		it si à temps		0	0	0	
				0	0	0	
				0	0	0	
				0	0	0	
ropos de l'	enfant e	t de son aptiti	ude à aj	oprendr	e,		
	n précoce vices de gard des exemple. O O de l'enfant i er ou un cou	vices de garde avant des exemples dans le O 2e. O 2f. O 2g. O 2h. de l'enfant à la mater er ou un cours de lan e structuré (seulement angement de garde)	vices de garde avant d'entrer à la materiel des exemples dans le Guide) 2e. autre - garderiere reconnue - mer de la famille 2f. enfant gardé à de la famille 2g. enfant gardé à de la famille 2h. autre de l'enfant à la maternelle, cet er ou un cours de langue e structuré (seulement si à temps rangement de garde)	vices de garde avant d'entrer à la maternelle des exemples dans le Guide) 2e. autre - garderie en milie reconnue - membre de la famille 2f. enfant gardé à domicile, de la famille 2g. enfant gardé à domicile la famille 2h. autre à plein temps de l'enfant à la maternelle, cet cer ou un cours de langue e structuré (seulement si à temps rangement de garde)	vices de garde avant d'entrer à la maternelle des exemples dans le Guide) 2e. autre - garderie en milieu familia reconnue - membre de la famille 2f. enfant gardé à domicile, non mer de la famille 2g. enfant gardé à domicile, membre la famille 2h. autre à plein temps partiel che l'enfant à la maternelle, cet coui cer ou un cours de langue ce structuré (seulement si à temps rangement de garde)	vices de garde avant d'entrer à la maternelle O des exemples dans le Guide) O 2e. autre - garderie en milieu familial non reconnue - membre de la famille O 2f. enfant gardé à domicile, non membre de la famille O 2g. enfant gardé à domicile, membre de la famille O 2h. autre à ploin à temps partiel pass de l'enfant à la maternelle, cet O er ou un cours de langue o e structuré (seulement si à temps rangement de garde)	

© The Canadian Centre for Studies of Children at Risk McMaster University, Hamilton Health Sciences Corporation Hamilton, Ontario.

Comprendre la petite enfance à Montréal-écoles participantes (Liste par CLSC)

École	Regr.	C.L.S.C.	Collecte I	Collecte II
Alphonse-Desjardins	4	De Rosemont X		Χ
Marie-Rollet	5	De Rosemont	X	X X
Notre-Dame-du-Foyer	4	De Rosemont		
Rose-des-vents	5	De Rosemont		X
Sans-Frontières	5	De Rosemont		X
St-Albert-le-Grand	5	De Rosemont		
Ste-Bernadette-Soubirous	5	De Rosemont	X	X
Ste-Bibiane	5	De Rosemont		
Ste-Gemma-Galgani	5	De Rosemont	X	X
St-Francois-Solano	5	De Rosemont	X	X
St-Jean-de Brébeuf	5	De Rosemont	X	X
St-Jean-de la Lande	5	De Rosemont	X	Χ
St-Jean-Vianney	5	De Rosemont		
St-Marc	5	De Rosemont		Χ
Baril	5	Hochelaga-Maisonneuve		Χ
Hochelaga	5	Hochelaga-Maisonneuve	X	Х
Maisonneuve	4	Hochelaga-Maisonneuve		
NDame-de-L'Assomption	5	Hochelaga-Maisonneuve		
St-Clément	4	Hochelaga-Maisonneuve	X	Х
Ste-Jeanne-d'Arc	5	Hochelaga-Maisonneuve	X	X
ST-Émile	5	Hochelaga-Maisonneuve	X	X
St-Jean-Baptiste-de la-Salle	5	Hochelaga-Maisonneuve	X	X
St-Nom-de-Jésus	5	Hochelaga-Maisonneuve	X	X
Guillaume-Couture	4	Olivier-Guimond		X
Guybourg	4	Olivier-Guimond		,,
Louis-Dupire	4	Olivier-Guimond		X
Marie-Reine-des-Coeurs	4	Olivier-Guimond	X	X
Notre-Dame-des-Victoires	4	Olivier-Guimond	X	X
St-Donat	4	Olivier-Guimond	X	X
St-Fabien	4	Olivier-Guimond	X	X
Bienville		Saint-Michel	X	X
	6		^	^
Léonard-De Vinci	5	Saint-Michel		
Marie-Rivier	6	Saint-Michel	X	X
Montcalm	6	Saint-Michel	X	X
St-Bernardin	5	Saint-Michel	.,	X
Ste-Lucie	6	Saint-Michel	X	X
St-Mathieu	5	Saint-Michel	X	X
St-Noel-Chabanel	6	Saint-Michel	X	X
Hélène-Boullé	3	Villeray		X
Marie-Favery	3	Villeray	X	X
Saint-Barthélemy	5	Villeray		X
Ste-Cécile	3	Villeray	X	Χ
St-Gabriel-Lalemant	3	Villeray	X	Χ
St-Gérard	3	Villeray	X	Χ
St-Grégoire-le-Grand	5	Villeray		

Légende

Regr.: Regroupement administratif de la Commission scolaire de Montréal

C.L.S.C.: Centre local de services communautaires

Collectes I et II : Évaluation des élèves par les enseignants



COMPRENDRE LA PETITE ENFANCE... À MONTRÉAL

Nos enfants sont-ils bien préparés à commencer l'école ?

En cours depuis un an, la recherche *Comprendre la petite enfance* est réalisée sur le territoire des centres locaux de services communautaires de Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Olivier-Guimond, Saint-Michel et Villeray. Elle vise à rendre compte de l'état du développement des enfants de certains quartiers les plus défavorisés de Montréal. La première phase de la recherche consistait à évaluer les habiletés et les connaissances des enfants de maternelle. Autrement dit, on cherchait à savoir si ces enfants avaient la maturité scolaire requise pour commencer l'école. Parmi les 45 écoles francophones publiques du territoire, 28 ont participé à cette phase de la recherche.

Après un aperçu des caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée, ce dépliant rapporte les principaux résultats de l'évaluation. Les données ont été recueillies auprès des enseignantes de maternelle des écoles participantes. Les résultats des deux autres phases de la recherche seront présentés ultérieurement. Ils porteront, d'une part, sur l'état du développement des enfants, à partir cette fois de données fournies par les parents et, d'autre part, sur les ressources et les programmes offerts par la communauté aux enfants et à leurs familles.

L'entrée à l'école constitue une étape cruciale du développement d'un enfant

Plusieurs recherches ont démontré l'importance des premiers apprentissages chez l'être humain et comment, très tôt dans la vie, se construisent les bases de son développement physique, intellectuel, affectif et social.

À la suite de l'éducation familiale, l'entrée à l'école constitue donc une étape cruciale du développement d'un enfant. Nos enfants sont-ils tous

suffisamment préparés à affronter ce défi? Il semble que non. Selon le ministère de l'Éducation du Québec, à la fin de leur sixième année d'études primaires, 50 % des enfants des milieux les plus défavorisés de Montréal accusent un retard d'une année scolaire. De même, à la fin de la durée prévue pour compléter le programme d'études secondaires, seulement 33 % des jeunes des quartiers les plus défavorisés obtiennent leur diplôme.

On sait par ailleurs que le taux de concentration de la pauvreté à Montréal est le plus élevé de tous les milieux urbains du Canada. La majorité des spécialistes affirment que pour réduire l'écart entre les citoyens, dans les domaines de la santé et de l'éducation, il importe d'améliorer la qualité du développement des jeunes enfants. Une meilleure connaissance des facteurs associés au développement optimal de l'enfant devrait donc faciliter la conception de programmes d'intervention précoce plus efficaces.



Comprendre la petite enfance : un programme de recherche national

La recherche Comprendre la petite enfance est rattachée au programme fédéral d'aide au développement des enfants et de lutte contre la pauvreté chez les enfants. Cette initiative du gouvernement du Canada signifie son engagement à aider tous les petits à

entreprendre et à réussir une grande étape de leur vie, celle d'écolier et d'écolière.

La recherche est parrainée par le Centre 1,2,3 Go!, qui s'est associé à la Commission scolaire de Montréal, à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, à la Ville de Montréal, au Conseil

scolaire de l'île de Montréal et au Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) de l'Université de Montréal. Elle est financée par le ministère des Ressources humaines du Canada en collaboration avec Statistique Canada.

Les données de cette étude sur le développement des enfants de Montréal sont tirées de trois sources :

- Les enseignantes de maternelle qui évaluent les habilités et les connaissances des enfants, c'est-à-dire leur maturité scolaire (phase 1)
- Les parents qui fournissent divers renseignements sur l'état du développement de leurs enfants (phase 2)
- Les ressources et les programmes du milieu destinés aux jeunes enfants et à leurs familles (phase 3)

Une mesure de la vulnérabilité des populations :

l'indice social

De nombreuses études contemporaines ont déterminé un certain nombre de facteurs de risque étroitement associés à la qualité du développement et à la réussite scolaire des enfants. Dans cette recherche, neuf indicateurs socio-économiques ont été utilisés pour établir le degré de vulnérabilité des populations observées. Chaque indicateur est reconnu comme un facteur de risque lorsque la condition des individus d'un territoire donné est jugée nettement désavantageuse par rapport à celle observée dans la population en général (canadienne). La somme des facteurs de risque déterminés pour un territoire constitue la valeur de son indice social. C'est cet indice qui sert à comparer les populations. Tel que l'illustre la carte de la page suivante, la valeur de l'indice social varie de 0 à 9 : plus la valeur de l'indice est élevée, plus la condition socio-économique de la population est jugée difficile.

La recherche montre ainsi que les enfants évalués habitent dans un quartier où les ménages à faible revenu sont plus nombreux qu'ailleurs au Canada, où il y a moins de travailleurs actifs, plus de personnes peu scolarisées, plus de familles monoparentales, plus de citoyens qui ne parlent ni le français ni l'anglais, plus d'immigrants récents, moins de propriétaires de logement, plus de mobilité, et plus d'individus dont une part importante du revenu provient de transferts gouvernementaux.

Ces données mettent en relief l'importance du phénomène de la pauvreté dans cette partie de la ville de Montréal. En effet, la valeur moyenne de son indice social s'établit à sept, sur l'échelle de neuf, ce qui correspond à un degré très élevé de vulnérabilité sociale. Cette réalité est déjà reconnue par la communauté. En effet, dans le territoire à l'étude, plus de 60 % des écoles francophones publiques donnent des services éducatifs en complément aux élèves défavorisés du préscolaire.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

des enfants de maternelle

Dans les 28 écoles participantes, 70 enseignantes de maternelle ont évalué 1 274 enfants, à l'aide de l'*Instrument de mesure du développement à la petite enfance*.

Cinq composantes du développement de l'enfant, considérées comme ayant le rapport le plus significatif avec l'apprentissage et la réussite à l'école, ont été choisies pour évaluer la maturité scolaire des enfants. Ce sont : santé physique et bien-être; compétence sociale; maturité affective; développement du langage et aptitudes cognitives; communication et connaissances générales.

Les enfants sont-ils en bonne forme physique et intellectuelle pour entreprendre une journée d'école? Possèdent-ils de bonnes habiletés motrices? Réussissent-ils à collaborer, à jouer, à s'entendre avec d'autres enfants? Respectent-ils les consignes des adultes? Sont-ils autonomes en classe? Ont-ils un comportement agressif, angoissé, impulsif? S'intéressent-ils aux livres, à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques? Ont-ils développé des habiletés de communication? Voilà autant de questions posées aux enseignantes au moyen de l'*Instrument de mesure* et grâce auxquelles on peut évaluer le degré de maturité.

Analyse des résultats aux plans national, territorial et local

Au plan national

Les résultats ont été comparés à un échantillon national de 34 500 enfants. Les enfants évalués à Montréal obtiennent de meilleurs résultats relativement aux composantes santé physique et bien-être, compétence sociale et communication et connaissances générales, mais ils affichent des cotes légèrement inférieures pour celles de la maturité affective et du développement du langage et aptitudes cognitives. Ces résultats sont encourageants, compte tenu du degré élevé de vulnérabilité sociale observé dans les quartiers que ces enfants habitent.

Au plan territorial

Dans l'ensemble des écoles du territoire étudié, la majorité des enfants obtiennent de bons résultats. Cependant, 32 % d'entre eux éprouvent des difficultés relativement à au moins une composante de la maturité scolaire, tandis que 16 % sont jugés en difficulté à deux composantes ou plus.

On peut également tirer, de l'analyse des résultats, des caractéristiques communes à certains groupes d'enfants. On observe en effet que :

les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons à toutes les composantes de la maturité scolaire :

les enfants plus âgés semblent mieux préparés que les plus jeunes à affronter les défis scolaires ;

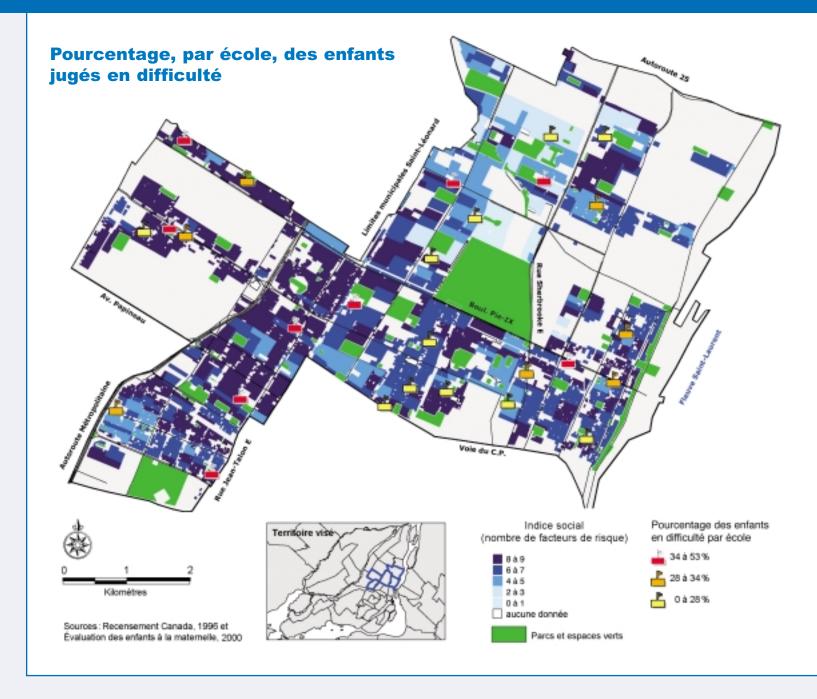
les enfants allophones, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle est autre que le français, obtiennent des résultats plus faibles que ceux des francophones;

relativement à quatre des cinq composantes de la maturité, les enfants qui ont fréquenté une classe de prématernelle ont une moins grande maturité scolaire que ceux qui ne l'ont pas fréquentée; la plupart de ces enfants sont dans une école située en milieu défavorisé;

les enfants qui ont bénéficié d'un programme d'intervention en bas âge obtiennent des résultats très inférieurs à ceux des enfants de leur âge qui n'ont pas participé à un tel programme.

Les enfants jugés en difficulté relativement à une seule composante n'éprouvent pas nécessairement un problème important de maturité scolaire. Ils peuvent tout de même être considérés comme des élèves à risque.

Par contre, les enfants qui éprouvent des difficultés relativement à deux composantes ou plus de la maturité sont les plus susceptibles de devoir affronter des problèmes d'adaptation scolaire. L'observation d'effets, reliés à l'âge, au



sexe et à la langue maternelle, sur le degré de maturité scolaire des enfants est une constante rapportée dans plusieurs recherches.

La présente étude montre la persistance des écarts de performance entre les enfants défavorisés et non défavorisés, en dépit du fait que les premiers ont accès à des services éducatifs dès l'âge de quatre ans. Il apparaît donc que les moyens mis en œuvre pour faciliter leur intégration à l'école sont insuffisants.

Au plan local

La compilation des résultats pour chaque école donne la proportion d'enfants jugés en difficulté relativement à une ou plusieurs composantes (voir carte ci-dessus). Le taux moyen d'élèves reconnus en difficulté s'établit à 29 % par école. Le taux minimal est de 6 % tandis que le taux maximal est de 53 %. Il existe donc, selon l'école d'appartenance, une variation importante du degré de maturité scolaire des enfants.



Ces résultats mettent également en relief les différences entre les enfants qui commencent l'école. Par ailleurs, ils montrent la relation entre la qualité de préparation des enfants pour commencer l'école et la condition socio-économique des familles (indice social).

Une analyse plus détaillée des résultats des enfants de chaque école a été réalisée pour le

bénéfice des communautés locales. L'encart ci-joint présente un modèle fictif du Rapport à l'école sur l'évaluation de la maturité scolaire des enfants de maternelle. Un rapport de ce type sera donc transmis aux intervenants de chacune des écoles participantes.



LA COMMUNAUTÉ EST RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ENFANTS

L'analyse des résultats de la recherche *Comprendre la petite enfance* devrait surtout permettre aux membres de la communauté d'évaluer dans quelle mesure les enfants de leur quartier sont bien préparés à commencer l'école. Elle devrait également inciter les responsables des services scolaires à les utiliser pour déterminer de façon plus précise encore les besoins des enfants qui entrent à l'école et adapter en conséquence les programmes éducatifs.

Certains groupes d'enfants sont très vulnérables : ils éprouvent des difficultés relativement à plusieurs composantes de la maturité scolaire, et leur condition sociale comporte de nombreux facteurs de risque. Ils devraient donc bénéficier de mesures d'aide intensives pour leur assurer un meilleur développement et ainsi mieux les préparer à leur entrée à l'école. Les premiers résultats de la recherche interpellent donc la communauté.

- Comment peut-on améliorer le développement des garçons à leur entrée à l'école?
- Comment mieux préparer les plus jeunes enfants à commencer l'école?
- Les programmes destinés aux communautés culturelles peuvent-ils davantage tenir compte des enfants allophones moins bien préparés à commencer l'école?
- Comment bonifier les programmes destinés aux enfants des milieux défavorisés, pour assurer le succès de tous?

Comment la communauté peut-elle mobiliser davantage ses ressources pour aider les enfants à mieux se préparer à commencer l'école?

Le Québec est à l'avant-garde des provinces canadiennes dans le domaine des services à l'enfance et à la famille. Plusieurs politiques québécoises actuelles visent en effet à assurer une meilleure préparation des enfants pour l'école. En référence à ces politiques et aux résultats de la recherche, il semble prioritaire d'évaluer comment nos programmes d'intervention et nos services améliorent, de fait, la qualité du développement des enfants.

Une recherche qui se poursuit

La recherche Comprendre la petite enfance se poursuivra pendant cinq ans encore. Au cours de cette période, des données seront recueillies, à intervalles réguliers, pour que les communautés puissent mieux évaluer l'impact de leurs interventions sur la qualité du développement des enfants. Les résultats de la recherche leur seront transmis, au fur et à mesure de sa réalisation.

Ce premier texte fournit aux citoyens et aux intervenants concernés des renseignements inédits sur la condition des enfants dans leur communauté. Au cours des prochains mois, ce portrait sur l'état du développement des enfants sera complété par d'autres données (entrevues avec les parents et étude des ressources du milieu) et par l'information fournie par les membres de la communauté.

À LA RENCONTRE DES MEMBRES DE

la communauté

Composé de représentants des organismes partenaires, un comité assure la coordination des activités reliées à la recherche *Comprendre la petite enfance*. De même, la collaboration s'implante avec des représentants des écoles participantes et plusieurs intervenants des CLSC. Les Tables de concertation enfance/famille, qui regroupent les principaux partenaires de chaque CLSC participant à la recherche, seront sollicitées pour rejoindre les membres de la communauté et les inviter à participer au programme d'activités. Des données plus détaillées sur les caractéristiques des enfants et des familles et sur les

ressources éducatives dont ils bénéficient seront d'ailleurs fournies à la communauté pour qu'elle soit mieux à même de connaître l'état du développement des enfants.



Entre temps, les intervenants des écoles qui veulent mieux connaître le profil de maturité scolaire de leurs élèves du préscolaire joignent M. Pierre Lapointe, coordonnateur de la recherche (téléphone : (514) 345-2175; adresse électronique : pierre.lapointe@umontreal.ca)

Rédaction : Pierre Lapointe ■ Cartographie : Eric Robitaille ■ Infographie : Raja Ouali Avril 2002







Rapport à l'école sur l'évaluation de la maturité scolaire des enfants de maternelle en 2000-2001*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nombre d'enfants de maternelle évalués : 56

Nombre d'enseignants participants : 3

Moyenne annuelle des journées d'absence par enfant : 4,2

Pourcentage d'allophones (dont la langue maternelle est autre que le français) : 8,4

RÉSULTATS PAR COMPOSANTE DE LA MATURITÉ SCOLAIRE

Composante de la maturité scolaire	Moyenne de l'école	Moyenne des écoles participantes
Santé physique et bien-être Compétence sociale Maturité affective Développement du langage et aptitudes cognitives Communication et connaissances générales	8,9 7,4 7,0 8,5 8,3	9,1 8,2 7,7 7,9 8,2
Total :	40,0	41,1

Le tableau indique la moyenne des élèves de votre école pour chaque composante de la maturité scolaire. La valeur de cette moyenne varie de 0 à 10, la plus élevée signifiant un plus haut degré de préparation des enfants pour commencer l'école. La moyenne des écoles participantes est celle de tous les élèves de maternelle évalués dans les 28 écoles participant à la recherche.

POURCENTAGE D'ÉLEVES JUGÉS EN DIFFICULTÉ À UNE OU PLUSIEURS COMPOSANTES DE LA MATURITÉ SCOLAIRE

Nombre de composantes	École	Territoire (28 écoles)
1 composante	14 %	16 %
2 composantes	13 %	7 %
3 composantes	3 %	4 %
4 composantes	2 %	3 %
5 composantes	4 %	2 %
1 composante ou plus	36 %	32 %

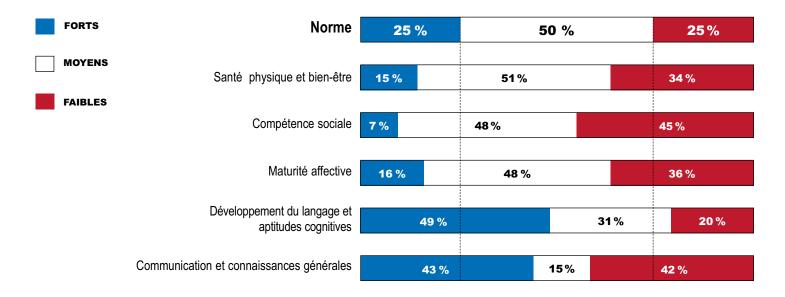
Le pourcentage d'enfants jugés en difficulté est calculé selon le nombre d'enfants dont le score individuel relativement à une ou plusieurs composantes de la maturité scolaire se situe au-dessous du 10° rang centile. Le tableau indique le pourcentage d'enfants de votre école et celui des 28 écoles participantes. Les enfants jugés en difficulté relativement à une seule composante ne font pas nécessairement face à un problème important de maturité scolaire, mais ils peuvent tout de même être jugés à risque. Par contre, les enfants qui éprouvent des difficultés relativement à deux composantes ou plus sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés d'adaptation scolaire.

^{*} Modèle fictif du rapport remis aux écoles participant à la recherche.

Profil de maturité scolaire des enfants de votre école

Le graphique suivant précise, pour chaque composante de la maturité scolaire, le pourcentage d'élèves jugés *Forts*, *Moyens* ou *Faibles*, comparativement à une norme territoriale, qui est déterminée selon les résultats de toutes les écoles participantes. Le profil permet de mieux cerner les forces et les faiblesses des enfants et ainsi de dégager des pistes d'intervention.

CLASSIFICATION DES ENFANTS DE L'ÉCOLE PAR RAPPORT À LA NORME TERRITORIALE



En fonction de la norme territoriale, le profil de maturité scolaire des enfants de votre école se lit de la façon suivante :

1. SANTÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE

Il y a moins d'enfants jugés Forts (15 %) mais un peu plus d'enfants jugés Faibles (34 %).

Les enfants jugés forts sont en général bien disposés à entreprendre une journée d'école et ils possèdent une excellente motricité générale. Les enfants jugés faibles ont parfois de la difficulté à se préparer pour leur journée d'école (par ex. : ils ont faim ou ils sont fatigués); leur développement physique général et leurs habiletés motrices (dextérité manuelle et motricité globale) sont jugés moyens.

2. COMPÉTENCE SOCIALE

Il y a très peu d'enfants jugés Forts (7%) mais beaucoup jugés Faibles (45%).

En général, les enfants jugés forts démontrent un degré élevé d'adaptation sociale. Ils s'entendent bien avec les enfants de leur âge, ils sont respectueux des adultes, ils collaborent aux tâches et aux routines de la classe, etc. À l'inverse, les enfants jugés faibles éprouvent occasionnellement ou régulièrement des difficultés à respecter les règles de la classe, à s'adapter au changement, à accepter la responsabilité de leurs actes, à être autonomes dans l'exécution des tâches, etc.

3. MATURITÉ AFFECTIVE

Il y a moins d'enfants jugés Forts (16%) mais un peu plus d'enfants jugés Faibles (36%).

En général, les enfants jugés forts sont pacifiques, ils contrôlent assez bien leur impulsivité, ils aident les autres et ils possèdent une bonne capacité de concentration. Les enfants jugés faibles démontrent, de manière régulière ou occasionnelle, plusieurs types de comportement : d'opposition, d'a-gressivité, d'impulsivité, de tristesse, et en l'absence de l'adulte responsable, ils peuvent être dans l'inquiétude.

4. DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE ET APTITUDES COGNITIVES

Un nombre très élevé d'enfants sont jugés Forts (49%), soit près de deux fois la norme territoriale. Cependant, il n'y a pas de différence notable, par rapport à la norme, pour les enfants jugés Faibles (20 %).

Les enfants jugés forts démontrent un intérêt pour la lecture, l'écriture et les mathématiques; ils sont en mesure de lire et d'écrire des mots simples, de compter, et de reconnaître aussi bien des nombres que des figures géométriques. Les enfants jugés faibles éprouvent certaines difficultés dans l'acquisition des préalables à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.

5. COMMUNICATION ET CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Il y a peu d'enfants jugés *Moyens* (15%) mais un nombre très élevé jugés soit *Forts* (43%), soit *Faibles* (42%).

Les enfants jugés forts démontrent des aptitudes en communication orale, ils ont une bonne prononciation, ils peuvent raconter une histoire et ils communiquent bien avec les enfants et les adultes. À l'inverse, les enfants jugés faibles éprouvent certaines difficultés à maîtriser la langue française, à communiquer leurs idées et à être bien compris par les enfants de leur âge ou les adultes.

ANNEXE E

ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES QUARTIERS

- a) Instrument d'observation des quartiers
- b) Résultats de l'observation des quartiers
- c) Procédure de calcul et établissement des points d'observation
- d) Construction de l'échelle sur l'aspect des secteurs

Comprendre la petite enfance

Instrument d'observation des quartiers



Instructions

- y Lorsque vous procédez à vos observations, ne prenez en note que ce qui se trouve dans les limites de votre côté d'îlot soit du côté de la rue correspondant à l'adresse d'observation, à moins d'instructions contraires.
- y L'examinateur ne consigne pas les observations faites à plus de 250 mètres de chaque côté de l'adresse d'observation désignée.
- y Placez-vous du côté de la rue opposé à l'adresse d'observation.
- y Heures d'observation recommandées : entre 8h et 18h.
- y Les notes d'aide à l'observation sont écrites *en italique*.

Renseignements généraux

TIB	Heure du début de l'observation :	heures
TIE	Heure de la fin de l'observation :	heures
DAT	Jour Mois Année	
WEK	L'observation a-t-elle été faite en fin de sem 1. Oui 2. Non	aine (samedi ou dimanche)?
NUM	Numéro du secteur de dénombrement :	
ADD	Adresse de voirie : DE À	_ (inscrire le nom de la rue)
Évaluato Adresse	eur 2 d'observation	

1. En vous fondant sur les devantures dans la rue, comment caractériseriezvous l'usage qui est fait des terrains de ce pâté de maisons ou rue?

	1.	Principalement résidentiel
		Bungalow, duplex, triplex immeuble à logement
	2.	Principalement commercial
		Par ex., rue St-Hubert
	3.	Usage résidentiel et commercial mixte
		Par ex., boulevard St-Joseph
	4.	Principalement industriel
	5.	Principalement des maisons inoccupées (y compris les chalets abandonnés)
	6.	Principalement des terrains non bâtis ou des aires libres Terrains vacants
٥	7.	Principalement des services ou des institutions (p. ex., écoles, églises, hôpitaux, bureaux de poste, édifices gouvernementaux)
	8.	Principalement des parcs ou des aires de jeux
	9.	Terres rurales ou agricoles
	10	. Usage rural et commercial mixte
	11	. Usage rural et résidentiel mixte
CON 2. Quel	est l'éta	at général de la plupart des établissements du secteur?
	1.	En excellente condition, bien entretenues, extérieur net (0 problème par établissement*)
	2.	Bon état (1 problème par établissement)
	3.	Assez bon état (2 problèmes par établissement)
	4.	Mauvais état, besoin de réparations (3 problèmes ou plus par établissement)
	cassé d'inc endo lettre faça d'orc	problèmes possibles comprennent : fenêtre/porte/clôture se, peinture écaillée, graffitis, toit endommagé, évidence endie criminel ou d'incendie, pelouse/jardin négligé, véranda mmagée, étable mal entretenue, rampe rouillée, boîte aux s rouillée, ampoule électrique brisée, boîte aux lettres brisée, de/brique endommagée, amoncellement excessif lures/déchets, appuis de fenêtres fissurés, marches en béton ées, etc.

BUI	2.	a) Cochez ici s'il n'y a qu'un ou deux établissements dans le secteur.
REP	3.	Quelle proportion des établissements (y compris les fermes) ont-ils besoin de réparations importantes (3 problèmes ou plus par établissement)?
		 1. Aucun 2. Moins de la moitié 3. La moitié 4. Plus de la moitié 5. Aucun établissement observé
PUB	4.	S'il existe dans le secteur des établissements dont l'entretien est assuré de façon publique, quel est l'état des établissements ou des propriétés avoisinantes (par exemple, école, église, bureau de poste, hôtel de ville, caserne de pompiers, poste de police, hôpital, bureau régional et bureau d'un programme d'extension, etc.)?
		 1. Bien entretenus 2. Pourrait être mieux entretenus 3. Pas bien entretenus 4. Ne s'applique pas
TRA	5.	Quel est le débit de circulation dans la rue ou le chemin (nombre de véhicules par minute)?
		Observation des deux côtés de la rue
		Nombre de véhicules par minute :
		Durée d'observation 2 minutes Lorsqu'il y a trois voies ou moins inscrire le nombre d'observations et diviser par 2. Lorsqu'il y a quatre voies et plus compter chaque côté séparément pendant 2 minutes, additionner les observations et diviser par 4.
		En cas de congestion, l'indiquer.

ТУР	6.	Quels type réponses ap		de circulation trouve-t-on sur cette route? (Cochez toutes les cables)
				Véhicules personnels (voitures, camionnettes, fourgons, motocyclettes)
				Machines et véhicules agricoles
			3.	Gros véhicules utilitaires
				Par ex., autobus, camion de livraison, camion d'entretien
				de la ville
			4.	Piétons
				Bicyclettes
				Véhicules tous terrains
			7.	Équipement lourd (p. ex., charrues, bulldozers)
ASB	7.	antisocial jurent à ha <u>Exclure</u> les	(p. aute s <i>ra</i>	des personnes qui flânent ou exhibent un comportement ex., personnes droguées/en état d'ébriété, qui se disputent, evoix, se battent ou se livrent à la mendicité)? ssemblements socialement acceptables (citoyens du troisième âge un quai, groupe pratiquant un sport dans un parc p. ex.).
			1.	Aucune personne observée
				Aucune personne exhibant un comportement antisocial observée
		a 3	3.	Oui, au moins une personne exhibant un comportement antisocial. Veuillez préciser :
GAR	8.	cassé, des accessoires la rue ou le	s bost s fa	énérale du secteur : y a-t-il des débris d'automobiles, du verre outeilles de vin/bière/alcool, des générateurs d'aérosol, des acilitant la consommation de drogues ou d'autres déchets dans hemin, sur les trottoirs, dans les parcs, les terrains vagues, les ationnement ou les cours?
		a 1	1	Aucun: Très propre
				Un ou deux morceaux ou articles : <i>Propre</i>
				Trois à cinq morceaux ou articles : <i>Plus ou moins propre</i>
				Six à dix morceaux ou articles : Sale
				Onze morceaux ou articles et plus : <i>Très sale</i>
		– .	J.	Onze morecaux ou articles et pius. Tres suie

NOS	9. a) Décrivez le niveau de bruit associé aux activités normales de la journée (p. ex., circulation, activités domestiques, trains, avions, industrie et machines agricoles) au milieu du côté d'îlot (plutôt qu'au coin de la rue)?		
	Tenir compte du contexte urbain		
	 Léger – pratiquement pas remarquable Moyen – un peu dérangeant Excessif – très dérangeant 		
NNU	9. b) Ce bruit est-il attribuable à des conditions exceptionnelles (chantier de construction p. ex.)?		
	□ 1. Oui□ 2. Non		
SL	10. Nombre de feux de circulation/arrêts observé dans ce secteur?		
	N'observez pas plus loin que 250 mètres		
	Nombre de feux de circulation/arrêts:		
CW	11. Nombre de passages* pour piétons observé dans ce secteur?		
	Nombre de passages :		
	* Les passages doivent être signalés (jalonnement à la peinture, feux ou arrêt). Ne pas inclure les passages qui sont juste à l'extérieur du secteur d'observation.		
WID	12. Largeur des rues?		
	Observation des deux côtés de la rue		
	 Une voie: p. ex., sens unique Deux voies: rue «IhormaleI» Trois ou quatre voies: boulevard, avec ou sans terre plein Cinq voies ou plus: p. ex., métropolitain, autoroute Ne s'applique pas: p. ex., rue piétonne 		
ROA	13. Quel est l'état général de la plupart des rues, chemins et trottoirs dans le secteur?		
	☐ 1. Excellent état – route nouvelle ou très bien entretenue.		

	Aucune réparation apparente à faire
	2. Bon/moyen – pas un nouveau revêtement, mais en bon/assez bon état et/ou quelques indications d'entretien, mais réparations mineures nécessaires.
	 Mauvais état – nids de poule importants, fissures et autres indications de laisser-aller, peu ou pas d'entretien. La sécurité des passants ou piétons pourrait être affectée
	éléments, parmi les suivants, trouve-t-on dans le secteur de prement? (Cochez tous les éléments appropriés)
	Observation des deux côtés de la rue
	1. Parc
	Veuillez répondre à la question 15
	2. Terrain de jeu (module de jeu) :
	Veuillez répondre à la question 15
	3. Cour d'école
	4. Centre communautaire
	5. Stade et/ou autre terrain public consacré au sport
	6. Court de tennis public
	7. Patinoire <i>ou aréna</i>
	8. Terrain de pique-nique public : 1 table ou plus
_	9. Terrain de camping (paroissial, scout/guide, etc.)
_	10. Pataugeoire publique
	11. Aire de jeu naturelle (un champ, par exemple) : <i>espace vert</i> , <i>friche urbaine</i> , <i>terrain vacant</i>
	12. Lieu de baignade délimité : lac, piscine
	13. Sentier d'interprétation de la nature
	14. Bibliothèque mobile ou communautaire
	15. Piste/voie cyclable
	16. Autre, veuillez préciser
	els équipements ou constructions, parmi les suivants, trouve-t-on ns le parc ou le terrain de jeu?
	Déplacez-vous dans le parc ou le terrain de jeu
	Veuillez indiquer le nom du parc
	1. Module de jeu
_	2 Centre communautaire ou kiosque

PAR

	ч	3. Stade et/ou autre terrain public consacré au sport
		4. Court de tennis public
		5. Patinoire <i>ou aréna</i>
		6. Terrain de pique-nique public : 1 table ou plus
		7. Terrain de camping (paroissial, scout/guide, etc.)
		8. Pataugeoire publique
		9. Lieu de baignade délimité : <i>lac, piscine</i>
		10. Sentier d'interprétation de la nature
		11. Piste/voie cyclable
		12. Autre, veuillez préciser
QOE	, -	lle est la qualité de l'équipement de plein air et des constructions ouvant dans les parcs et les terrains de jeux?
		1. Excellente – neufs ou bien entretenus, aire propre
		2. Bonne – pas neufs mais de toute évidence bien réparés et entretenus, traces mineures d'éraflure ou de peinture écaillée
		3. Moyenne – quelques réparations nécessaires ou pas très propres
		4. Mauvaise – très délabré, signes de négligence, de
		nombreuses réparations nécessaires; aire malpropre
		5. Ne s'applique pas – équipement minimal ou inexistant et pas de construction
SAF1	,	s sentez-vous en sécurité lorsque vous vous déplacez à pied dans nartier?
		Observation des pâtés de maisons adjacents
		1. Je me sentirais en sécurité à pied le jour et la nuit (allez à 17)
	ā	2. Je me sentirais en sécurité à pied le jour, mais pas la nuit (allez à 16b)
		3. Je ne me sentirais pas en sécurité ni le jour, ni la nuit (allez à 16b)

SAF2	16. b) Pourquoi ne vous sentez-vous pas en sécurité ou ne vous sentez-vous pas à l'aise? <i>Cochez toutes les réponses appropriées</i> .
	 Éclairage médiocre Débit élevé de circulation 3. Faible débit de circulation 4. Signes d'activités criminelles 5. Connais déjà le secteur 6. Commentaires de passants 7. État des établissements/maisons 8. Autre, veuillez préciser
BUS	17. Y a-t-il des transports en commun (p. ex., arrêt d'autobus) dans le secteur?
	Observation des pâtés de maisons adjacents
	 1. Oui 2. Non 3. Ne s'applique pas – pas de transports en commun dans le secteur (secteur rural p. ex.) Note: Il est possible que les indications de transport en commun soient à l'extérieur du pâté de maison (panneaux, connaissance préalable).
COM	18. Commentaires et observations supplémentaires sur le quartier (p. ex., voiton des sans-abri ou des mendiants?). S'il s'agit d'une zone rurale, inscrire tout commentaire sur l'environnement naturel. Indiquez si les conditions météorologiques influent sur les observations?
	Observation des pâtés de maisons adjacents

b) Résultats de l'observation des quartiers

L'observation de quartiers a été réalisé par un questionnaire qui se compose de 18 questions permettant aux évaluateurs de recueillir maintes informations sur l'apparence des quartiers. Ces renseignements portent sur les aspects tels que l'état des bâtiments, l'éclairage, le niveau de bruits, l'état général des rues et des parcs, etc. Les tableaux suivants donnent les résultats des observations effectuées dans les secteurs à l'étude.

1. En vous fondant sur les devantures dans la rue, comment caractériseriez-vous l'usage qui est fait des terrains de ce pâté de maisons ou rue?

Réponse	Pourcentage
Principalement résidentiel	84,6
Usage résidentiel et commercial mixte	9,7
Principalement des services ou des institutions	3,6
Principalement commercial	1,8
Principalement des terrains non bâtis ou des aires libres	0,2
Total	100,0

2. Quelle est l'état général de la plupart des établissements du secteur?

Réponse	Pourcentage
En excellente condition bien entretenus, extérieur net	73
(0 problème/établissement)	73
Bon état (1 problème / établissement)	20
Assez bon état (2 problèmes / établissement)	6,1
Mauvais état, besoin de réparations	0.0
(3 problèmes ou plus / établissement)	0,9
Total	100,0

3. Quelle proportion des établissements (y compris les fermes) a-t-elle besoin de réparations importantes (3 problèmes ou plus par établissement)?

Réponse	Pourcentage
Aucun	93,6
Moins de la moitié	5,2
La moitié	0,7
Plus de la moitié	0,5
Total	100,0

4. S'il existe dans le secteur des établissements dont l'entretien est assuré de façon publique, quel est l'état des établissements ou des propriétés avoisinantes (par exemple, école, église, bureau de poste, hôtel de ville, caserne de pompiers, poste de police, hôpital, bureau régional et bureau d'un programme d'extension, etc.)?

Pourcentage
12,2
1,8
0,2
85,8
100,0

6. Quels types de circulation trouve-t-on sur cette route?

Réponse	Pourcentage
Véhicules personnels (voitures, camionnettes, fourgons, motocyclettes)	99,8
Piétons	92,8
Bicyclettes	59,2
Gros véhicules utilitaires	39,4
Équipement lourd	1,1

7. Observe-t-on des personnes qui flânent ou exhibent un comportement antisocial (p. ex., personnes droguées/en état d'ébriété, qui se disputent, jurent à haute voix, se battent ou se livrent à la mendicité)? (Parmi les personnes observées)

Réponse	Pourcentage
Aucune personne observée	7
Aucune personne exhibant un comportement antisocial	92,5
Oui, au moins une personne exhibant un comportement antisocial	0,5
Total	100,0

8. Apparence générale du secteur : y a-t-il des débris d'automobiles, du verre cassé, des bouteilles de vin/bière/alcool, des générateurs d'aérosol, des accessoires facilitant la consommation de drogues ou d'autres déchets dans la rue ou le chemin, sur les trottoirs, dans les parcs, les terrains vagues, les terrains de stationnement ou les cours?

Réponse	Pourcentage
Très propre : Aucun	50,9
Propre: Un ou deux morceaux ou articles	33,3
Plus ou moins propre : Trois à cinq morceaux ou articles	12,2
Sale : Six à dix morceaux ou articles	3,6
Total	100

9. a) Décrivez le niveau de bruit associé aux activités normales de la journée (p. ex., circulation, activités domestiques, trains, avions, industrie et machines agricoles) au milieu du côté d'îlot (plutôt qu'au coin de la rue)?

Réponse	Pourcentage
Léger (pratiquement pas remarquable)	64,3
Moyen (un peu dérangeant)	32,8
Excessif (très dérangeant)	2,9
Total	100

12. Largeur des rues?

Réponse	Pourcentage
Une voie (p. ex., sens unique)	33,6
Deux voies (rue « normale »)	45,5
Trois ou quatre voies (boulevard, avec ou sans terre plein)	9,5
Cinq voies ou plus (p. ex., métropolitain, autoroute)	11,5
Total	100

13. Quel est l'état général de la plupart des rues, chemins et trottoirs dans le secteur?

Réponse	Pourcentage
Excellent état – route nouvelle ou très bien entretenue.	48,8
Bon/moyen – pas de nouveau revêtement, mais en	
bon/assez bon état et/ou quelques indications d'entretien,	46,0
mais réparations mineures nécessaires.	
Mauvais état – nids de poule importants, fissures et autres	5,2
indications de laisser-aller, peu ou pas d'entretien.	3,2
Total	100,0

15. a) Quels équipements ou constructions, parmi les suivants, trouve-t-on dans le parc ou le terrain de jeu?

J		
Réponse	Pourcentage	
Centre communautaire ou kiosque	68,2	
Terrain de pique-nique public	65,2	
Stade et/ou autre terrain public consacré au sport	62,11	
Pataugeoire publique	37,9	
Terrain de jeu (module de jeu)	33,3	
Piste/voie cyclable	19,7	
Court de tennis public	15,2	
Lieu de baignade délimité	10,6	
Patinoire ou aréna	3,0	

c) Procédure de calcul et établissement des points d'observation

Le calcul du volume de circulation

Le volume de la circulation a été calculé en comptant le nombre de véhicules passant par minute. Pour des résultats fiables, les observations duraient 2 minutes. Lorsqu'il y avait trois voies ou moins, l'observateur inscrivait le nombre de véhicules et le divisait par deux. Lorsqu'il y avait quatre voies et plus, l'observateur comptait les côtés séparément (2 minutes chaque côté) et divisait par 4. De plus, l'observateur devait noter une congestion routière, le cas échéant.

La sélection des points d'observation

Les communautés étudiées (5 CLSC) comptent 450 secteurs de dénombrement (SD) plus ou moins inclus dans les communautés. Certains territoires ont donc été exclus de l'enquête puisque ces SD ne pouvaient contenir un point d'observation où les observateurs pouvaient se rendre. Il a été néanmoins possible d'établir un point d'observation pour 445 SD soit plus de 98,8% des SD.

1^{re} méthode

- Étape 1 : Établir les centroïdes des secteurs de dénombrement du territoire à l'étude.
- **Étape 2**: À l'aide de la couche du réseau routier, placer une série de points d'observation aux confluents de deux voies routières. L'intersection choisie représente celle la plus proche du centroïde déterminé dans l'étape 1.
- **Étape 3**: Superposer la couche de l'occupation du sol de la Communauté Urbaine de Montréal (CUM), afin de valider les points d'observation (environnement).
- **Étape 4**: Établir une liste des points d'observation contenant les renseignements relatifs aux secteurs de dénombrement et aux intersections de chaque point.

2^e méthode:

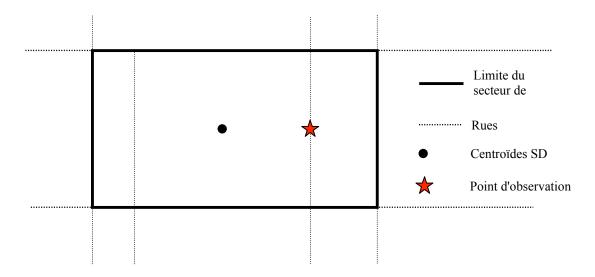
- **Étape 1**: Construire une carte représentant les codes postaux des territoires administratifs des écoles. Cette distribution spatiale contient les renseignements relatifs à l'école, aux secteurs de dénombrement, aux codes postaux et aux tranches d'adresses de chaque code (codes postaux adresse).
- **Étape 2**: Établir un échantillonnage sur une série de points (codes postaux). Il faut établir cet échantillonnage à partir d'un certain langage de requête. Placer le point d'observation à l'intérieur de chaque tranche d'adresses.

3^e méthode

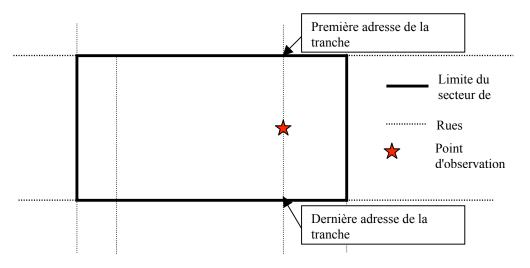
À l'aide d'une liste des inscriptions des élèves dans chaque école francophone du territoire à l'étude. Il été possible de sélectionner à partir de ce fichier un nombre de points d'observation. Par la suite, l'observateur se rend à ce point d'observation, se déplacera de l'autre côté de la rue afin d'observer le secteur.

Exemple

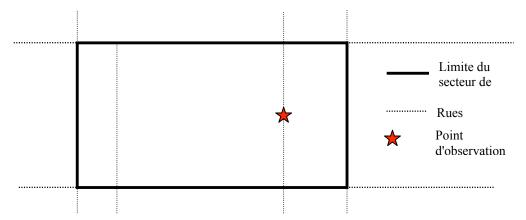
1ère méthode : Centroïdes - SD



2^e méthode: Tranche d'adresses - SD (60 observations)

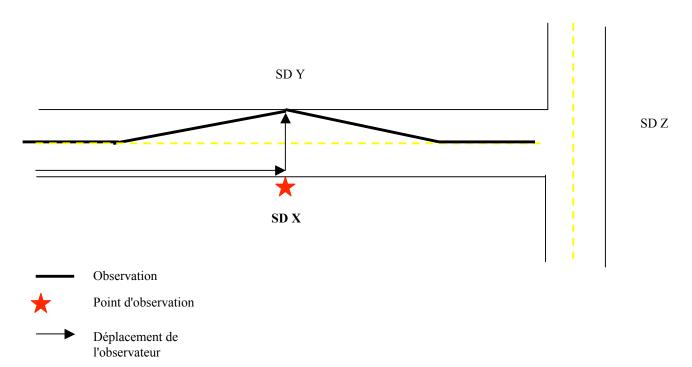


3^e méthode : Points d'observation délimités - SD (385 observations)



Observation - Méthode

L'évaluateur se déplace au point d'observation, traverse l'artère et observe le côté d'îlot.



Nombre de secteurs (SD) vs le nombre d'observations

Étapes	Nombre de SD/%
Nombre de SD à l'intérieur de nos 5 CLSC	471
Nombre de SD avec population	453
Nombre de SD avec enfants (0-6)	434
Points d'observation	445
% selon les SD avec population	96%
% selon le nombre de SD	92%
% selon les SD dans les 5 CLSC	92%

d) Construction de l'échelle sur l'aspect des secteurs

Afin de déterminer les valeurs de l'échelle sur l'environnement physique des secteurs, une

analyse par composantes principales (ACP) est réalisée à partir de certains éléments de

l'instrument de l'observation de quartier. Un facteur composé de cinq items est donc ressorti de

cette analyse. Les items touchent les aspects suivants :

1. Le débit de circulation

2. Le niveau de bruit (journée)

3. Nombre de feux circulation

4. La largeur des rues

5. Les traverses piétonnières

Par la suite, les éléments de l'observation de quartiers ont été re-codifiés puis additionnés afin de

constituer l'échelle : celle-ci varie d'un score minimal de 2 à un score maximal de 16. Afin de

déterminer la fiabilité de cette échelle, un coefficient de cohérence a été utilisé, celui de

Cronbach. La valeur du coefficient se situe à 0,77.

A voir: http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/sante-mentale/pubs/qualite de vie/comparaisons.htm

90

ANNEXE F

ENQUÊTE SUR LES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

- a) Guide d'entrevue téléphonique
- b) Résultats de l'enquête



Montréal – Enquête sur les programmes communautaires

Guide d'entrevue téléphonique

petite enfance qui vise à soutenir les c la qualité de vie des jeunes enfants c conjointement par Centraide du Grand Mo	et je travaille au projet Comprendre la communautés dans leurs efforts pour améliorer et de leur famille. Cette étude est menée entréal, la Commission scolaire de Montréal, le nsi que le ministère du Développement des		
Un volet important de cette étude consiste à faire l'inventaire des services destinés à l'enfance et à la famille disponibles dans certains quartiers de Montréal, dont le vôtre. Pour cela, nous réalisons un sondage auprès des responsables de ces services. Nous aimerions que vous répondiez à quelques questions au sujet des programmes offerts par votre organisme aux enfants et aux familles. Votre participation implique une entrevue d'environ 15 à 20 minutes.			
Toutes les informations recueillies durant l'entrevue demeureront confidentielles. À la fin de la recherche, un rapport général faisant état des résultats sera transmis aux communautés. (Les consignes à l'interviewer sont imprimées en italique)			
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
Programme visé par l'enquête :			
Nom de l'organisme :			
Nom du répondant :			
Fonction du répondant :			
Tonction au repondant.			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le programme est donné :			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le programme est donné : Ville :			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le programme est donné : Ville : Code postal :			
Adresse (numéro et rue) à laquelle le programme est donné : Ville : Code postal : Téléphone :			





Objec	etifs	
OBJ	A.	Quel est l'objectif principal de ce programme ? (Identifiez-en 1 ou 2)
	В.	Quel genre de service ce programme offre-t-il ?
		(Interviewer : Identifier la catégorie de programme) 1. Éducation 2. Sports et loisirs 3. Divertissement et culture 4. Intérêts spéciaux 5. Santé et bien-être 6. Société
<u>Séle</u>	CTION	

SCR 1. Quel est le pourcentage de votre clientèle représenté par des enfants âgés de moins de 6 ans et/ou leur famille?

(Si moins de 10 %, le programme DÉPASSE LE CADRE DE L'ENQUÊTE. METTEZ FIN À L'ENQUÊTE ET REMERCIER LE PARTICIPANT POUR SA PARTICIPATION.)

CLIENTS

- CLI 2. Quel est le principal groupe de clients desservi par ce programme? (Cochez une seule réponse)
 - 1. Population générale
 - 2. Mères enceintes
 - 3. Enfants (de la naissance à six ans)
 - 4. Jeunes (sept ans et plus)
 - 5. Parents familles fournisseurs de soins



TAR 3. Le programme est-il destiné à une population ou des groupes (Cochez toutes les cases appropriées) spécifiques? 1. Mères 2. Enfants et familles autochtones Enfants et familles à faible revenu 3. 4. Familles d'immigrants et de réfugiés 5. Groupes linguistiques et/ou culturels précis 6. Autres organismes et personnel desservant les enfants et/ou les familles avec enfants 7. Personnes handicapées 8. Enfants ayant des besoins spéciaux 9. Familles monoparentales Autre – veuillez préciser 10. LI1 Où habite la majorité des clients du programme? 4. (Cochez une seule réponse) Dans le quartier municipal où l'organisme est situé 1. 2. Dans la ville de Montréal 3. Sur l'île de Montréal À l'extérieur de l'île de Montréal (Passez à la question 6) 4 OUT 5. Quelle proportion de la clientèle du programme vient de l'extérieur de l'île de Montréal? (Cochez une seule réponse) La totalité ou presque 1. Plus de la moitié 2. 3. La moitié 4 Moins de la moitié Aucune partie ou presque 5. DÉTAILS CONCERNANT LE PROGRAMME SUC 6. Selon vous, quelles sont les activités ou les parties du programme qui sont les mieux réussies ou les plus efficaces ? (Identifiez-en de 1 à 3)

IMP	7.	Est-ce qu'il y a des activités ou des parties du programme que vous désirez améliorer? 1. Oui 2. Non
		Si oui, pouvez-vous les identifier, par ordre d'importance? (Identifiez-en de 1 à 3)
FUT	8.	Existe-t-il des projets visant à modifier certaines parties ou certaines activités du programme? 1. Oui 2. Non
		Si oui, pouvez-vous les identifier, par ordre d'importance? (Identifiez-en de 1 à 3)
600		
	C.	 a) À votre avis, est-ce que les personnes qui bénéficient des services de votre organisme reçoivent aussi des services dédiés à l'enfance et à la famille de la part d'autres organismes ou d'autres institutions? 1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas
		b) Si oui, pouvez-vous identifier les principaux organismes ou institutions qui fournissent aussi des services à votre clientèle?

DEM	9.	La demande pour avoir accès au programme a-t-elle varié au cours des deux dernières années? (Cochez une seule réponse) 1. Elle a beaucoup augmenté 2. Elle a légèrement augmenté 3. Elle n'a pas changé 4. Elle a légèrement diminué 5. Elle a beaucoup diminué
FUL	10.	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence ce programme a-t-il été exploité à pleine capacité (cà-d. que toutes les places disponibles étaient occupées)? (Cochez une seule réponse)
		1. Tout le temps ou presque tout le temps
		2. Plus de la moitié du temps
		3. Environ la moitié du temps
		4. Moins de la moitié du temps
		5. Jamais ou presque jamais
WAI	11.	a) Y a-t-il une liste d'attente pour avoir accès à ce programme? <i>(Cochez une seule réponse)</i>
		1. Oui (allez à la question 11b)
		2. Non (allez à la question 12)
AWT		b) Quelle est la durée d'attente moyenne pour avoir accès à ce programme (en jours)?
LOE	12.	Ce programme est-il offert en d'autres langues que le français? <i>(Cochez une seule réponse)</i>
		1. Non, et il n'y a pas de service d'interprète
		2. Non, mais un service d'interprète est disponible
		3. Oui, veuillez préciser la(les) langue(s)
APT	13.	L'emplacement où le programme est dispensé, est-il
		a) Accessible par les transports en commun (p. ex., autobus)?
		1. Oui
		2. Non
		3. Accessibilité non pertinente*

ADP	 b) Accessible aux personnes handicapées (p. ex., rampe d'accès pour fauteuils roulants)? 1. Oui 2. Non 3. Accessibilité non pertinente* * (p. ex., il n'y a pas de transports en commun ou les travailleurs se déplacent pour rencontrer les clients, comme dans les visites à domicile)
TRN 14.	Ce programme offre-t-il le transport? 1. Oui 2. Non
BAR 15.	À votre connaissance, y a-t-il des contraintes physiques ou sociales qui peuvent empêcher certaines familles de bénéficier de ce programme ou de ce service? (p. ex., lieu, coût, heures d'ouverture ou obstacle d'ordre social) 1. Oui 2. Non Si oui, veuillez préciser lesquelles?
RESSOUR	CES HUMAINES
VOL 16.	Pour ce programme, pouvez-vous m'indiquer le nombre de : a) bénévoles
PFT	b) employés à temps plein rémunéré
PPT	c) employés à temps partiel rémunéré (moins de 30 heures par semaine)

FINANCEMENT

FEE	17.	Y a-t-1l des frais de participation pour les usagers du programme? (Cochez une seule réponse) 1. Oui 2. Non (allez à la question 20)
SUB	18.	Est-ce que certains usagers bénéficient de tarifs réduits ou d'un accès gratuit au programme? <i>(Cochez une seule réponse)</i> 1. Oui (allez à la question 19) 2. Non (allez à la question 20)
CUS	19.	Quelle proportion de la clientèle du programme bénéficie de tarifs réduits? (Cochez une seule réponse) 1. Pratiquement tous ou tous les clients 2. Plus de la moitié 3. La moitié 4. Moins de la moitié 5. Pratiquement aucun ou aucun
ORG	20.	 L'organisme qui offre le programme est : (Cochez une seule réponse) Organisme gouvernemental ou municipal (ministères, commissions scolaires, municipalité, etc) Organisme privé Organisme communautaire sans but lucratif (subventionné) Organisme communautaire sans but lucratif (non subventionné) Combinaison ou autre (veuillez préciser) :
PF	21.	 a) Le budget alloué au programme a-t-il augmenté ou diminué au cours des deux dernières années? (Cochez une seule réponse) 1. Il a beaucoup augmenté 2. Il a légèrement augmenté 3. Il n'a pas changé 4. Il a légèrement diminué 5. Il a beaucoup diminué 6. Ne peut pas dire, le financement se fait au niveau organisationnel Commentaires
OF	21.	 b) Le budget alloué à l'<u>organisme</u> a-t-il augmenté ou diminué au cours des deux dernières années? (Cochez une seule réponse) 1. Il a beaucoup augmenté 2. Il a légèrement augmenté 3. Il n'a pas changé 4. Il a légèrement diminué 5. Il a beaucoup diminué

SOF	22.	Quelles sont les sources de financement de ce <u>programme?</u> (Veuille cocher une case et indiquer le pourcentage)	2 Z
		Pourcentage	
		1. Gouvernement provincial	
		2. Gouvernement fédéral	
		3. Administration régionale ou municipale	
		4. Entreprises locales	
		5. Oeuvres de bienfaisance	
		6. Fondations privées	
		7. Levées de fonds	
		8. Frais d'utilisation réclamés aux usagers	
		9.Autre (veuillez préciser)	
		100.0	,
		100 %	o
Fond	TIONN	<u>EMENT</u>	
NOC NOF	23.	 a) Actuellement, combien d'enfants de 0 à 6 ans et/ou leurs familles so inscrits ou participent au programme? a. Enfants 0-6 b. Familles 	nt
CPY FPY		b) Durant la dernière année combien d'enfants de 0 à 6 ans et/ou leu familles se sont inscrits ou ont participé au programme? a. Enfants 0-6 b. Familles	rs
DAY	24.	a) Le programme est offert combien de journées par semaine?	
HRS	24.	b) Quelles sont les heures d'ouverture de ce programme?	
			—

- TOS 25. Quel(s) type(s) de séance(s) ce programme offre-t-il? (Cochez toutes les cases appropriées)
 - 1. Sans rendez-vous
 - 2. Base quotidienne régulière
 - 3. Base hebdomadaire régulière
 - 4. Base mensuelle régulière
 - 5. Autre base régulière (p. ex., saisonnière)
 - 6. Autre veuillez préciser _____
 - D. Votre organisme est-il représenté à des comités de concertation ou à des associations d'organismes ou d'usagers qui discutent des services à l'enfance dans votre quartier?
 - 1. Oui
 - 2. Non

Si oui, pouvez-vous identifier, par ordre d'importance, les associations ou les comités auxquels votre organisme participe directement ou auxquels il est représenté? (<i>Identifiez-en 1 à 4</i>)	
	_

- E. Quel est votre degré de satisfaction face aux relations de collaboration établies entre votre organisme et les autres organismes ou institutions responsables dans votre quartier des services aux enfants 0-6 ans et à leur famille, êtes-vous :
 - 1. Très satisfait(e)
 - 2. Plutôt satisfait(e)
 - 3. Plutôt insatisfait(e)
 - 4. Très insatisfait(e)

REMERCIER LES PARTICIPANTS DE LEUR PARTICIPATION.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE Été 2001

Nombre et catégories d'organismes sélectionnés pour l'enquête					
	Territoire*				
	Nombre	%			
Garderies	36	45,6			
Organismes communautaires	43	24,4			
Total	79	100			

^{* 5} territoires de CLSC à Montréal

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Éducation	97,2	62,8	78,5
Santé et bien-être	0	25,6	13,9
Société	2,8	9,3	6,3
Intérêts spéciaux	0	2,3	1,3
Total	100	100	100

1. Quel est le pourcentage de votre clientèle représenté par des enfants âgés de moins de 6 ans et/ou leur famille?

Enfants âgés de 0 à 6 ans et/ou leur famille	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Moyenne	97,5	62,63	79,59
Écart type	(15)	(35,25)	(32,34)

CLI 2. Quel est le principal groupe de clients desservi par ce programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Enfants (de la naissance à six ans)	100	20,9	57
Parents – familles – fournisseurs de soins	0	46,5	25,3
Population générale	0	23,3	12,7
Jeunes (sept ans et plus)	0	7	3,8
Mères enceintes	0	2,3	1,3
Total	100	100	100

TAR 3. Le programme est-il destiné à une population ou des groupes spécifiques?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Enfants et familles à faible revenu	2,8	60,5	34,2
Mères	0	41,9	22,8
Familles monoparentales	0	27,9	15,2
Familles d'immigrants et de réfugiés	0	18,6	10,1
Enfants ayant des besoins spéciaux	0	18,6	10,1
Groupes linguistiques et/ou culturels précis	0	9,3	5,1
Personnes handicapées	0	9,3	5,1
Autres organismes et personnel desservant les enfants et/ou les familles	0	4,7	2,5
Autre	97,2	34,9	63,3

LI1 4. Où habite la majorité des clients du programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Dans le quartier municipal où l'organisme est situé	50	58,1	54,4
Dans la ville de Montréal	11,1	9,3	10,1
Sur l'île de Montréal	38,9	27,9	32,9
À l'extérieur de l'île de Montréal	0	4,7	2,5
Total	100	100	100

OUT 5. Quelle proportion de la clientèle du programme vient de l'extérieur de l'île de Montréal?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Plus de la moitié	0	2,4	1,3
La moitié	0	0	0
Moins de la moitié	44,4	14,3	28,2
Aucune partie ou presque	55,6	83,3	70,5
Total	100	100	100

IMP 7. Est-ce qu'il y a des activités ou des parties du programme que vous désirez améliorer?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	30,6	81,4	58,2
Non	69,4	18,6	41,8
Total	100	100	100

FUT 8. Existe-t-il des projets visant à modifier certaines parties ou certaines activités du programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	22,2	32,6	27,8
Non	77,8	67,4	72,2
Tota	al 100	100	100

a) À votre avis, est-ce que les personnes qui bénéficient des services de votre organisme reçoivent aussi des services dédiés à l'enfance et à la famille de la part d'autres organismes ou d'autres institutions ?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	58,3	83,7	72,2
Non	27,8	2,3	13,9
Ne sais pas	13,9	14	13,9
Total	100	100	100

DEM 9. La demande pour avoir accès au programme a-t-elle varié au cours des deux dernières années?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Elle a beaucoup augmenté	61,1	40,5	50
Elle a légèrement augmenté	11,1	21,4	16,7
Elle n'a pas changé	27,8	33,3	30,8
Elle a légèrement diminué	0	2,4	1,3
Elle a beaucoup diminué	0	2,4	1,3
Total	100	100	100

FUL 10. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence ce programme a-t-il été exploité à pleine capacité (c.-à-d. que toutes les places disponibles étaient occupées)?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Tout le temps ou presque tout le temps	94,4	75	84,2
Plus de la moitié du temps	2,8	17,5	10,5
Environ la moitié du temps	0	2,5	1,3
Jamais ou presque jamais	2,8	5	3,9
Total	100	100	100

WAI 11. a) Y a-t-il une liste d'attente pour avoir accès à ce programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	88,9	41,9	36,7
Non	11,1	58,1	63,3
Total	100	100	100

AWT 11. b) Quelle est la durée d'attente moyenne pour avoir accès à ce programme (en jours)?

Durée en jours		Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
	Moyenne	499,08	43,14	250,91
	Écart type	(280,93)	(119,5)	(308,75)

LOE 12. Ce programme est-il offert en d'autres langues que le français?

Réponse		Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Non, et il n'y a pas de service d'interprète		72,2	69,8	70,9
Non, mais un service d'interprète est disponible		5,6	9,3	7,6
Oui, veuillez préciser la(les) langue(s)		22,2	20,9	21,5
	Total	100	100	100
		*Anglais (8/8) Espagnol (1/8)		*Anglais (17/17) Espagnol (1/17) Italien (1/17) Créole (1/17) Dialecte (1/17)

13. L'emplacement où le programme est dispensé, est-il...

a) Accessible par les transports en commun (p. ex., autobus)?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	100	83,7	91,1
Non	0	4,7	2,5
Accessibilité non-pertinente	0	11,6	6,3
Total	100	100	100

ADP 13. b) Accessible aux personnes handicapées (p. ex., rampe d'accès pour fauteuils roulants)?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	63,9	44,2	53,2
Non	36,1	44,2	40,5
Accessibilité non-pertinente	0	11,6	6,3
Total	100	100	100

TRN 14. Ce programme offre-t-il le transport?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	2,8	20,9	12,7
Non	92,2	79,1	87,3
To	otal 100	100	100

BAR

15. À votre connaissance, y a-t-il des contraintes physiques ou sociales qui peuvent empêcher certaines familles de bénéficier de ce programme ou service? (p. ex., lieu, coût, heures d'ouverture ou obstacle d'ordre social)

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	16,7	41,9	30,4
Non	83,3	58,1	69,6
	Total 100	100	100

16. Pour ce programme	, pouvez-vous m'indiquer le nombre de :
-----------------------	-----------------------------------------

	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
a) bénévoles			
Moyenne	0,34	16,23	8,72
Écart type	(1,71)	(29,7)	(22,90)
b) employés à temps plein rémunéré			
Moyenne	9,78	4,7	7,01
Écart type	(5,04)	(5,11)	(5,65)
c) employés à temps partiel rémunéré (moins de 30 heures p	oar semaine)		
Moyenne	1,36	1,79	1,59
Écart type	(2,00)	(4,71)	(3,70)
	Moyenne Écart type b) employés à temps plein rémunéré Moyenne Écart type c) employés à temps partiel rémunéré (moins de 30 heures partiel rémunéré (moins de 3	a) bénévoles Moyenne 0,34 Écart type (1,71) b) employés à temps plein rémunéré Moyenne 9,78 Écart type (5,04) c) employés à temps partiel rémunéré (moins de 30 heures par semaine) Moyenne 1,36	a) bénévoles Moyenne 0,34 16,23 Écart type (1,71) (29,7) b) employés à temps plein rémunéré Moyenne 9,78 4,7 Écart type (5,04) (5,11) c) employés à temps partiel rémunéré (moins de 30 heures par semaine) Moyenne 1,36 1,79

FEE 17. Y a-t-il des frais de participation pour les usagers du programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui	100	41,9	68,4
Non	0	58,1	31,6
1	otal 100	100	100

SUB 18. Est-ce que certains usagers bénéficient de tarifs réduits ou d'un accès gratuit au programme?

Réponse		Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Oui		30,6	77,8	53,7
Non		69,4	22,2	46,3
	Total	100	100	100

CUS 19. Quelle proportion de la clientèle du programme bénéficie de tarifs réduits?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Pratiquement tous ou tous les clients	0	14,3	8
Plus de la moitié	18,2	14,3	16
La moitié	0	14,3	8
Moins de la moitié	45,5	21,4	32
Pratiquement aucun ou aucun	36,4	35,7	36
Total	100	100	100

CAT 20. L'organisme qui offre le programme est :

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Organisme communautaire sans but lucratif (subventionné)	33,3	88,4	63,3
Organisme privé	36,1	2,3	17,7
Organisme gouvernemental ou municipal	22,2	2,3	11,4
Organisme communautaire sans but lucratif (non subventionné)	0	7	3,8
Combinaison ou autre (veuillez préciser)	8,3	0	3,8
Total	100	100	100

PF 21. a) Le budget alloué au programme a-t-il augmenté ou diminué au cours des deux dernières années?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Il a beaucoup augmenté	42,9	15	28
Il a légèrement augmenté	25,7	22,5	24
Il n'a pas changé	28,6	50	40
Il a légèrement diminué	2,9	5	4
Il a beaucoup diminué	0	5	2,7
Ne sais pas	0	2,5	1,3
Total	100	100	100

OF 21. b) Le budget alloué à l'organisme a-t-il augmenté ou diminué au cours des deux dernières années?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Il a beaucoup augmenté	37,1	15	25,3
Il a légèrement augmenté	28,6	40	34,7
Il n'a pas changé	31,4	35	33,3
Il a légèrement diminué	2,9	5	4
Il a beaucoup diminué	0	5	2,7
Total	100	100	100

SOF 22. Quelles sont les sources de financement de ce programme?

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Gouvernement provincial	100	64,1	81,3
Frais d'utilisation réclamés aux usagers	97,2	31	61,5
Œuvres de bienfaisance	0	47,5	25
Fondations privées	0	42,5	22,4
Gouvernement fédéral	2,8	31,7	18,2
Levées de fonds	2,8	25,6	14,7
Administration régionale ou municipale	0	28,2	14,7
Entreprises locales	0	21,4	11,5
Autres	5,7	11,6	8,9

		Garderies	Organismes communautaires	Total des organisme
Gouvernement provincial				
	Moyenne	81,22	33,17	59,38
	Écart type	(14,17)	(42,13)	(38,49)
Frais d'utilisation réclamés aux usagers				
	Moyenne	15,89	3,75	9,82
	Écart type	(7,12)	(13,99)	(12,60)
Oeuvres de bienfaisance	•			
	Moyenne	0	18,81	8,85
	Écart type	0	(31,07)	(23,16)
Fondations privées				
	Moyenne	0	5,42	2,51
	Écart type	0	(18,58)	(12,82)
Gouvernement fédéral				
	Moyenne	0,03	10,43	5,15
	Écart type	(0,17)	(27,64)	(19,96)
Levées de fonds				
	Moyenne	0,03	2	1
	Écart type	(0,17)	(5,43)	(3,92)
Administration régionale ou municipale				
	Moyenne	0	5,79	2,77
	Écart type	0	(17,63)	(12,44)
Entreprises locales				
	Moyenne	0	0,89	0,45
	Écart type	0	(4,17)	(2,98)
Autres				
	Moyenne	0,6	3,57	
	Écart type	(3,34	4) (16,75)	(1

23. a) Actuellement, combien d'enfants de 0 à 6 ans et/ou leurs familles sont inscrits ou participent au programme? Garderies Organismes Total des

		Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
NOC a. Enfants 0-6				
	Moyenne	56,42	24,56	39,08
	Écart type	(26,09)	(34,08)	(34,43)
NOF b. Familles				
	Moyenne	11,39	40,74	27,37
	Écart type	(20,60)	(84,94	(65,51)
	·			

	23. b) Durant la dernière année combien d'enfants de 0 à 6 ans et/ou leurs familles se sont participé au programme			
		Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
CPY	a. Enfants 0-6			
	Moyen	ne 63,11	121,49	94,89
	Écart ty	pe (38,14)	(461,94)	(341,19)
FPY	b. Familles			
	Moyen	ne 20,11	84,35	55,08
	Écart ty	pe (38,80)	(129,45)	(103,61)

IRS	24. b) Quelles sont les heures d'ouverture de ce programme?			
	Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
	Demi-journée (AM, PM ou soirée)	0	11,6	6,3
	Journée (AM+PM)	97,2	74,4	84,8
	Autres (24h/24h, par bloc ou variable)	2,8	14	8,9
	Total	100	100	100

TOS	25. Quel(s) type(s) de séance(s) ce programme offre-t-il?			
	Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
	Sans rendez-vous	0	20,9	11,4
	Base quotidienne régulière	61,1	20,9	39,2
	Base hébdomadaire régulière	30,6	46,5	39,2
	Base mensuelle régulière	0	4,7	2,5
	Autre base régulière (ex. saisonnière)	5,6	0	2,5
	Autre	2,8	32,6	19

)	Votre organisme est-il représenté à des comités de concertation ou à des associations d'organismes ou d'usagers qui discutent des services à l'enfance dans votre quartier?			
	Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
	Oui	86,1	83,7	84,8
	Non	13,9	16,3	15,2
	Total	100	100	100

Quel est votre degré de satisfaction face aux relations de collaboration établies entre votre organisme et les autres organismes ou institutions responsables dans votre quartier des services aux enfants 0-6 ans et à leur famille, êtes-vous :

Réponse	Garderies	Organismes communautaires	Total des organismes
Très satisfait(e)	0	15,4	8,3
Plutôt satisfait(e)	6,1	5,1	5,6
Plutôt insatisfait(e)	36,4	25,6	30,6
Très insatisfait(e)	57,6	53,8	55,6
Total	100	100	100

ANNEXE G

SOURCES CONSULTÉES POUR L'INVENTAIRE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Association des centres locaux de services communautaires du Québec : http://www.clsc-chsld.qc.ca/membres/clsc.htm

Cahier CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Conseil scolaire de l'île de Montréal: http://csim.qc.ca/

Développement des Ressources humaines du Canada, projet Comprendre la petite enfance (CPE) : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/nlscy-elnej/uey-cpe/cpe.shtml

Direction de la Protection de la jeunesse : http://www.cdpdj.qc.ca/htmfr/htm/5 0.htm

Direction de la santé publique Montréal - Centre

Document de synthèse du quartier Rosemont

Guides de la santé et des services sociaux publiés par la Direction de la santé publique (http://www.santemontreal.qc.ca):

Hochelaga-Maisonneuve:

http://www.santemontreal.gc.ca/pdf/pubs/HochelagaRRSSS2001 2002.pdf

Le portail de la famille et de l'enfance: http://www.petitmonde.gc.ca/

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ): http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/nlscy-elnej/accueil_elnej.shtml

Liste des postes de police de quartier du SPCUM: www.spcum.qc.ca/fr/pdq/listpdqf.asp

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec: http://www.msss.gouv.qc.ca/f/index.htm

Ministère de l'Éducation du Québec : www.meq.gouv.qc.ca

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (assistance emploi) : http://www.mess.gouv.gc.ca/francais/sr_assemp/index.htm.

Montréal à la carte : www.ville.montreal.qc.ca/mtlcarte/mtlcarte.htm

Naître égaux - Grandir en santé:

http://www.santepub-mtl.gc.ca/Communiques/manchette/10092001-2.html

Olivier-Guimond:

http://www.santemontreal.gc.ca/pdf/pubs/OlivierGuimon%85RSSS2001 2002.pdf

Projet 1,2,3 go: http://www.unites.uqam.ca/cic/terrain/123go.html

Répertoire des HLM de l'Office municipale d'habitation de Montréal : www.omhm.qc.ca/fran/terr/index.html

Répertoire des ressources 2001, région Rosemont-Petite Patrie

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal (1999-2000) : http://www.info-reference.gc.ca/services.html

Répertoire des services de garde au Québec : www.mfe.gouv.qc.ca/4 service de garde/repertoires/index.html

Répertoire des services de santé de Montréal : http://www.santemontreal.qc.ca/fr/reseaumtl/index.htm

Répertoire des services et des activités de la ville de Montréal 2001-2002 : www.ville.montreal.gc.ca/repertoire/2001/repertoire.htm

Rosemont: http://www.santemontreal.qc.ca/pdf/pubs/RosemontRRSSS2001 2002.pdf

Saint-Michel: http://www.santemontreal.gc.ca/pdf/pubs/Saint-MichelRRSSS2001 2002.pdf

Service de police ville de Montréal (SPM)

Service de protection des incendies de la ville de Montréal (SPIM)

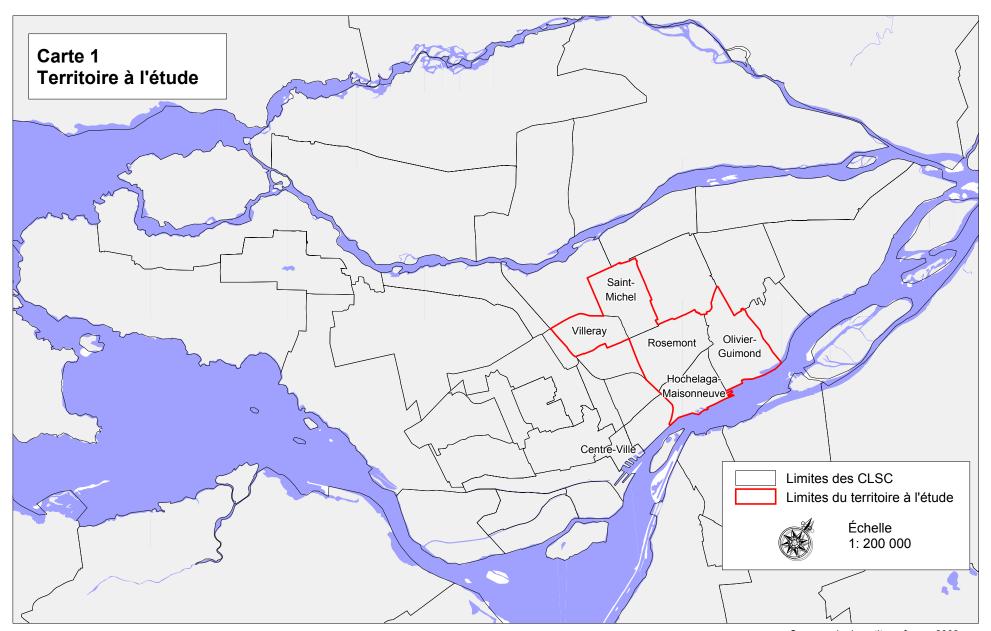
Site du CLSC Hochelaga-Maisonneuve : http://www.clsc-hochelaga-maisonneuve.qc.ca/

Statistique Canada: http://www.statcan.ca/start_f.html

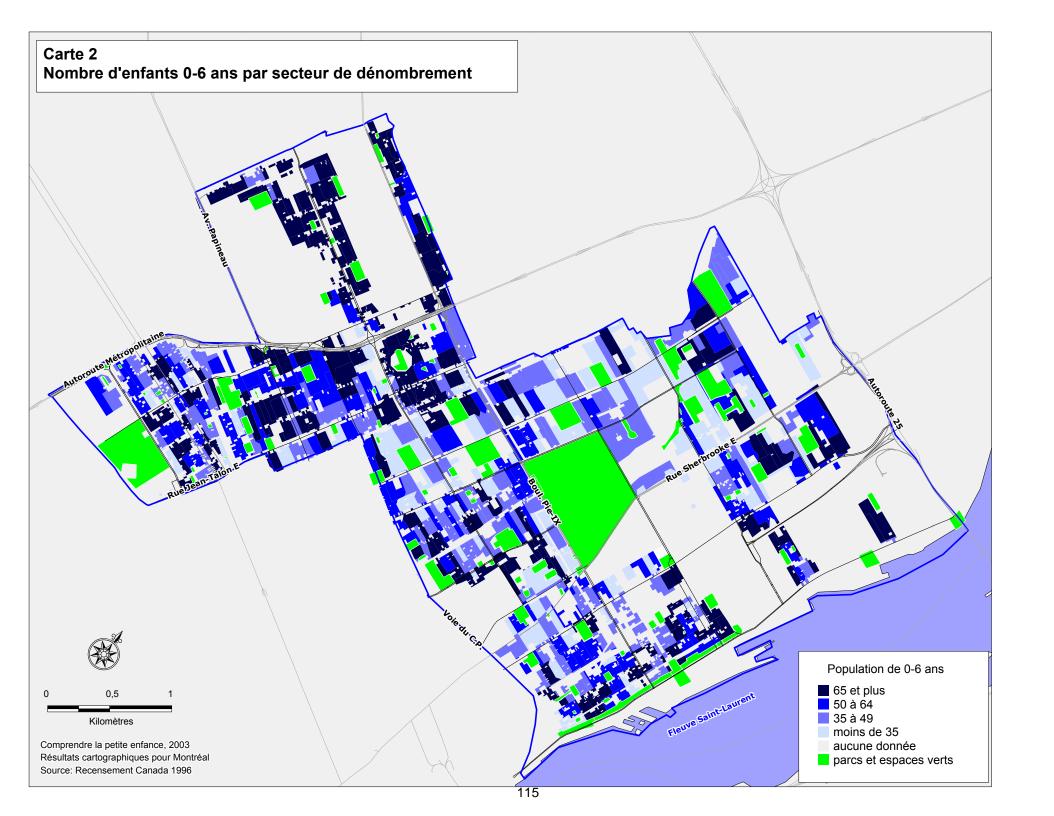
Villeray: http://www.santemontreal.qc.ca/pdf/pubs/VillerayRRSSS2001 2002.pdf

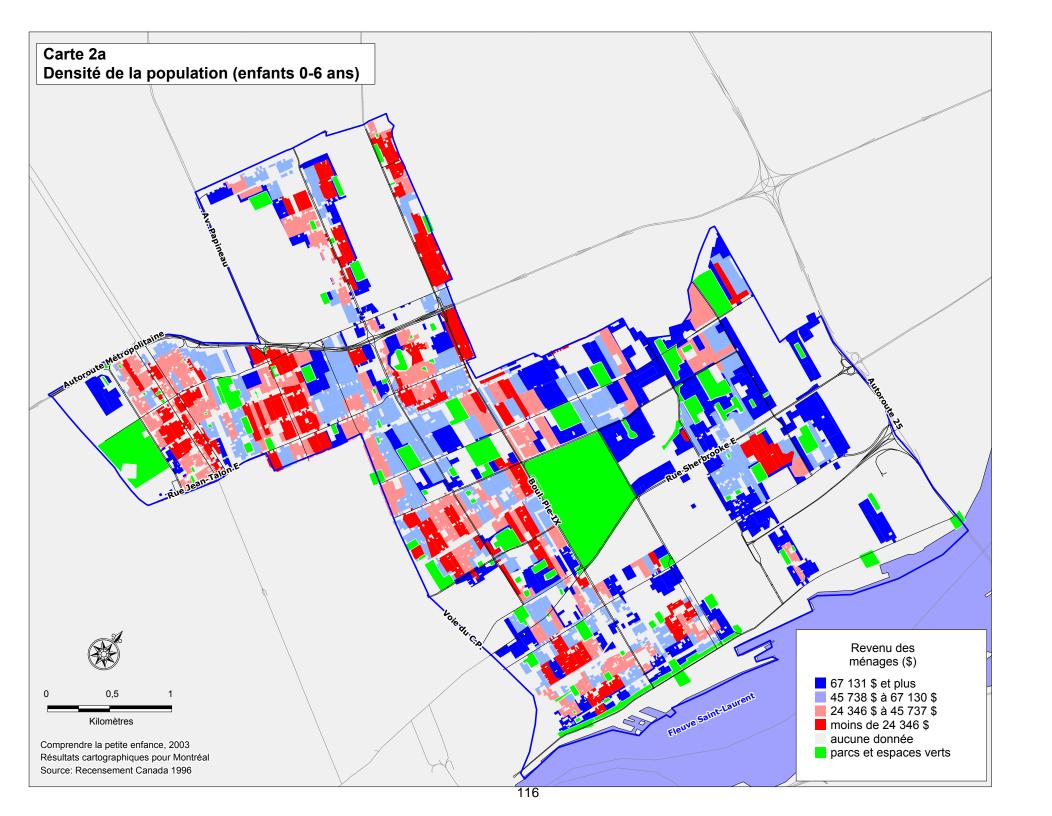
ANNEXE H

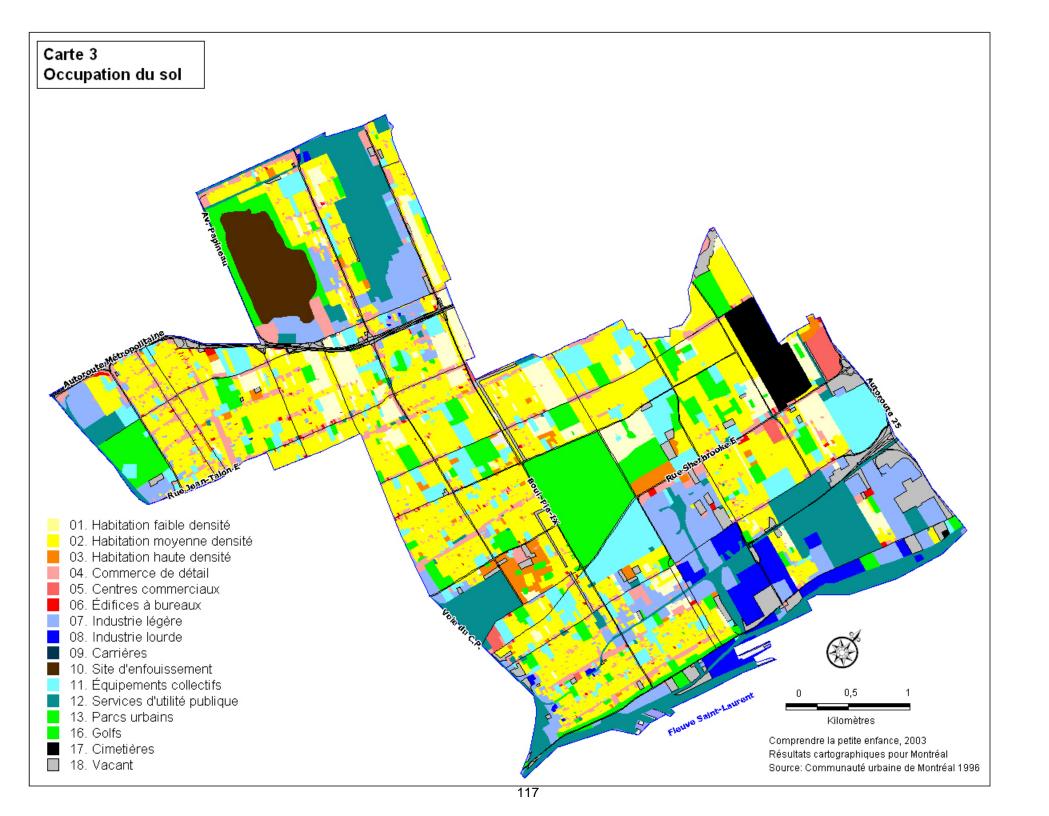
CARTES

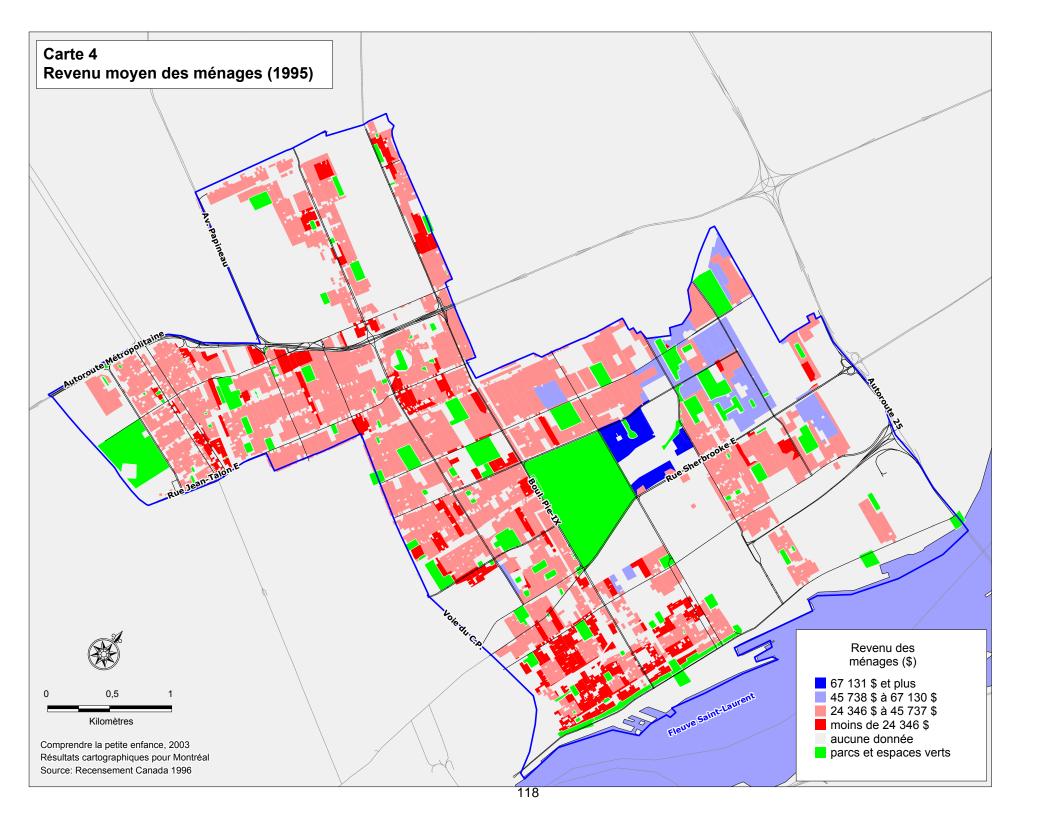


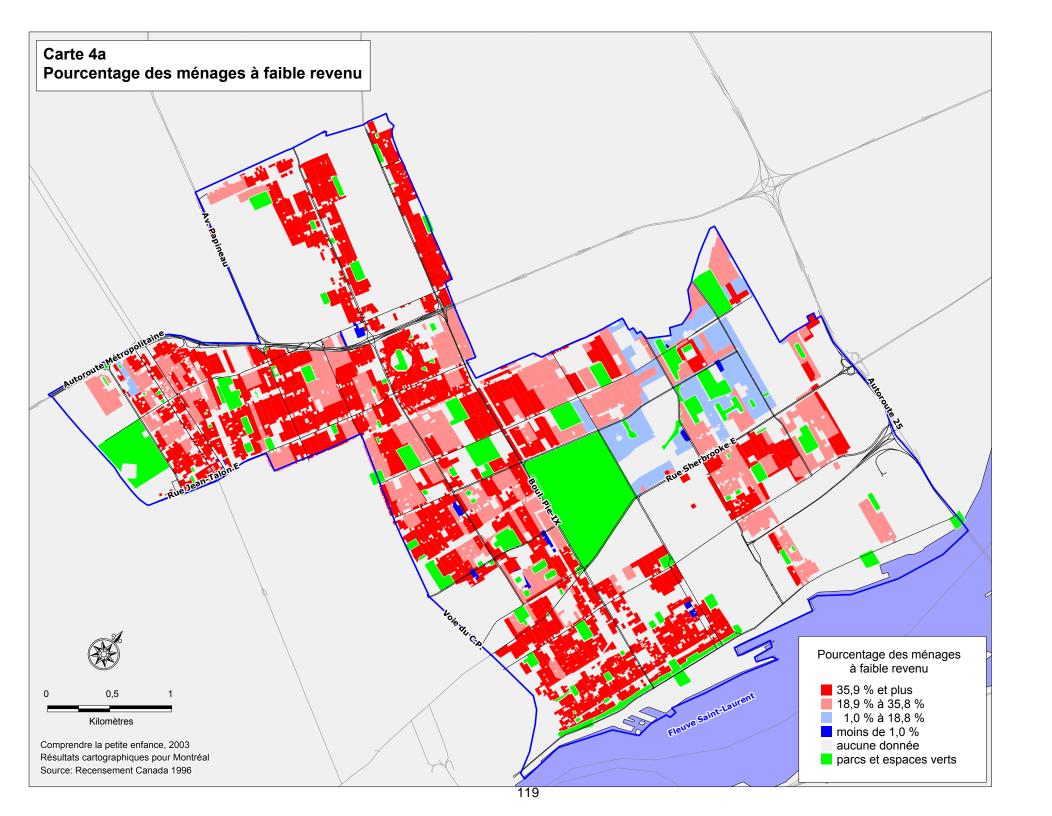
Comprendre la petite enfance, 2003 Résultats cartographiques pour Montréal

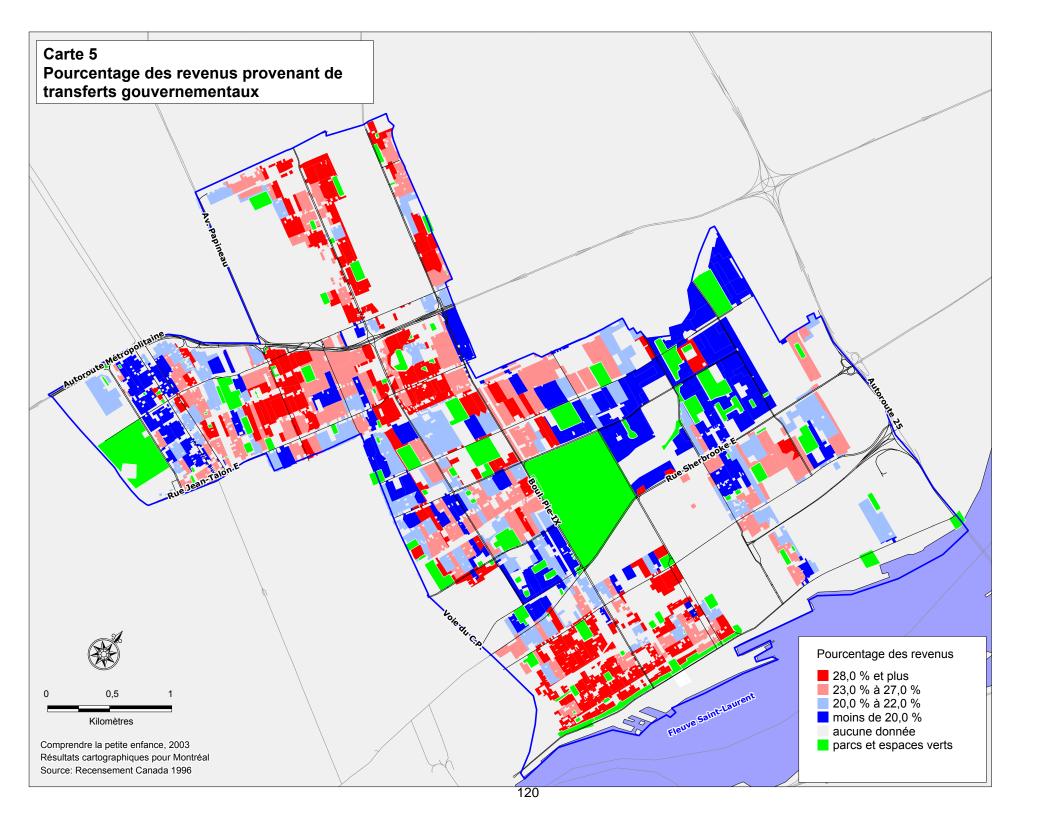


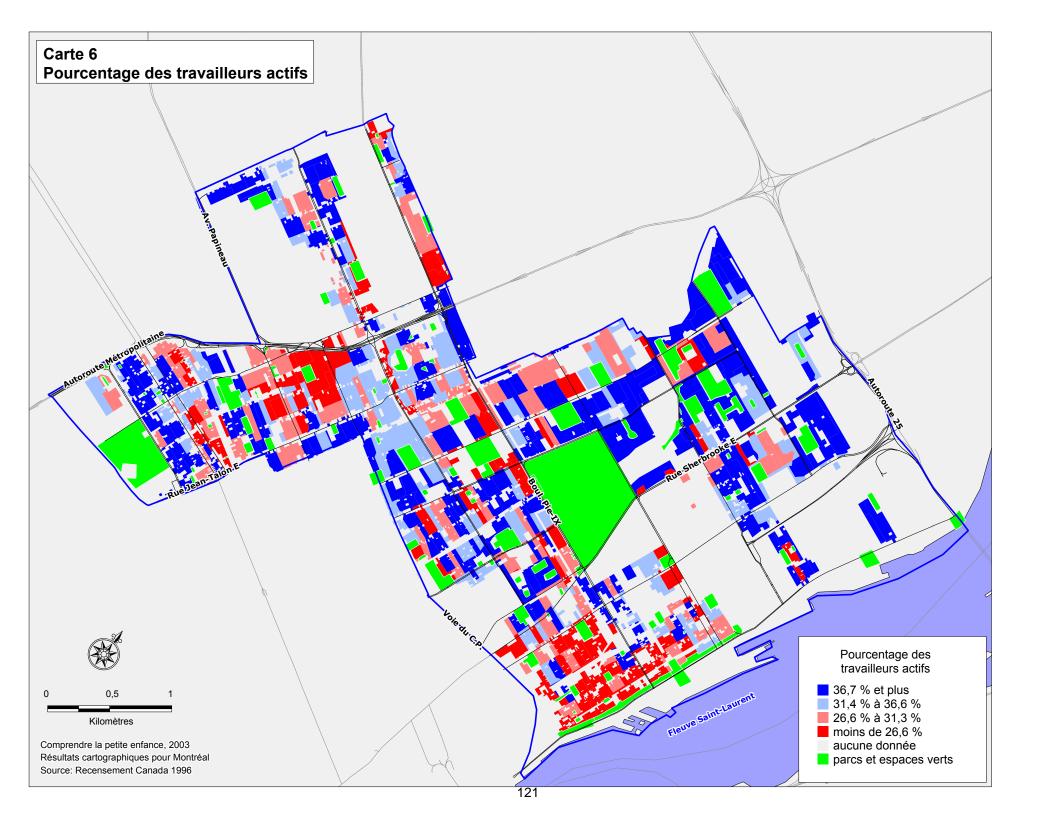


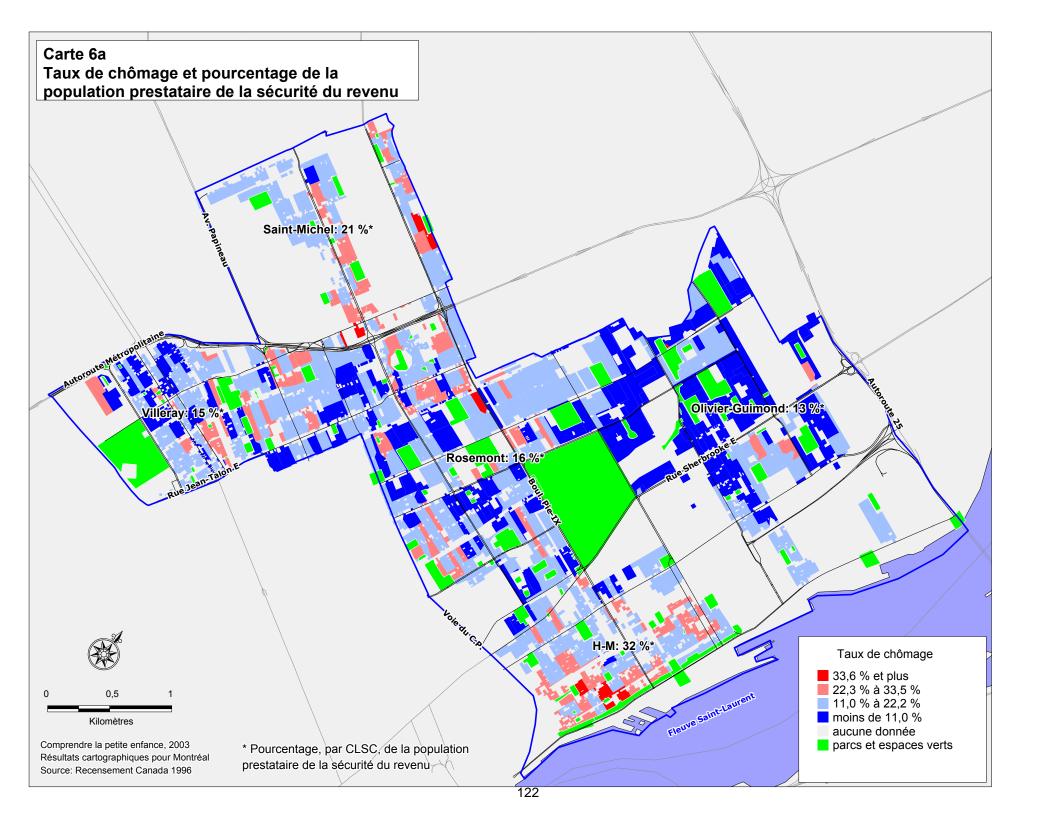


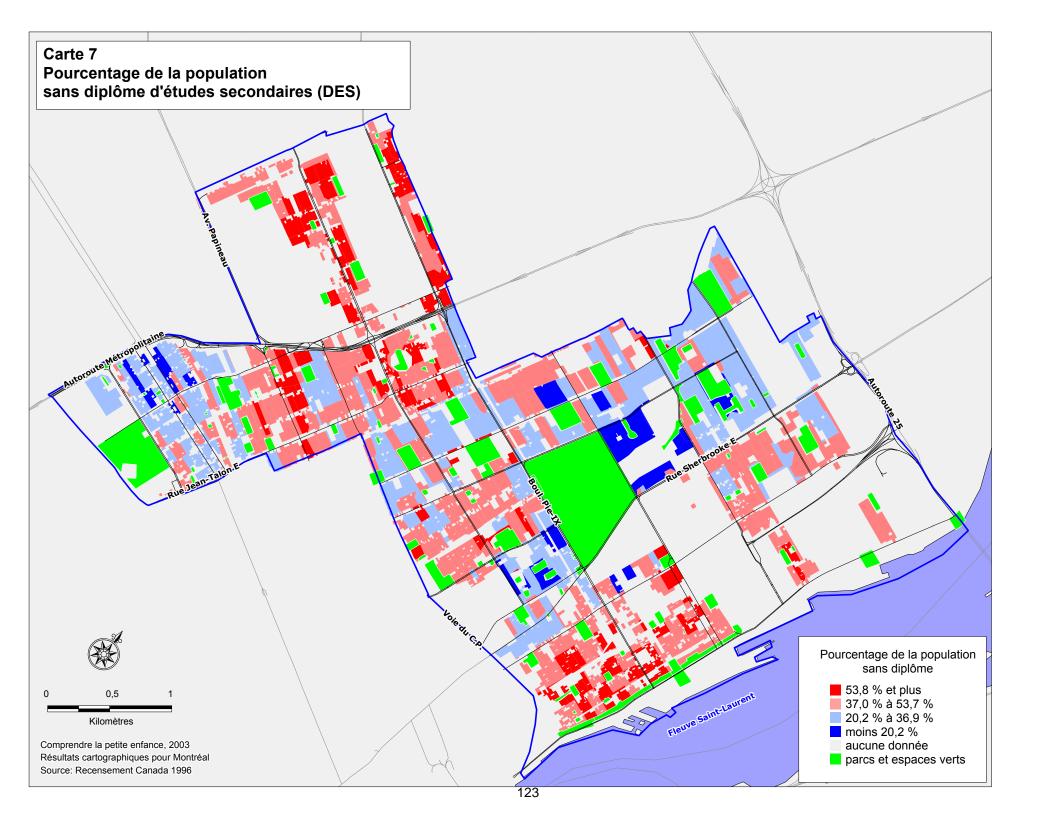


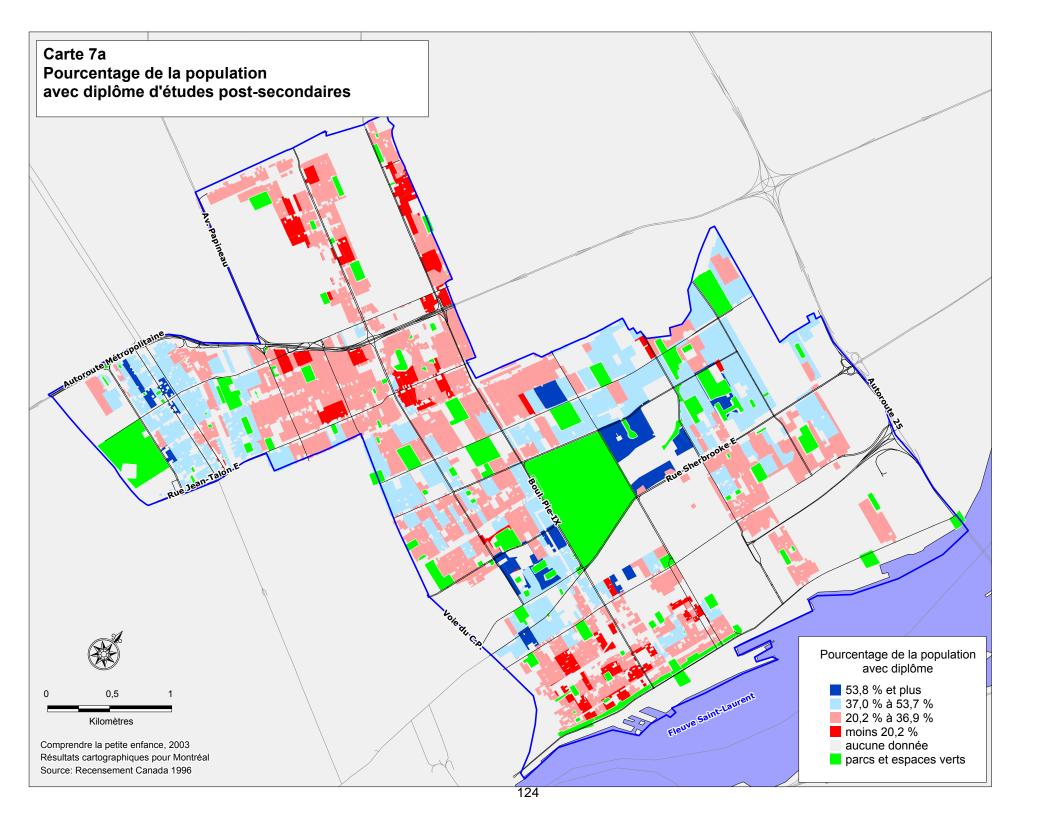


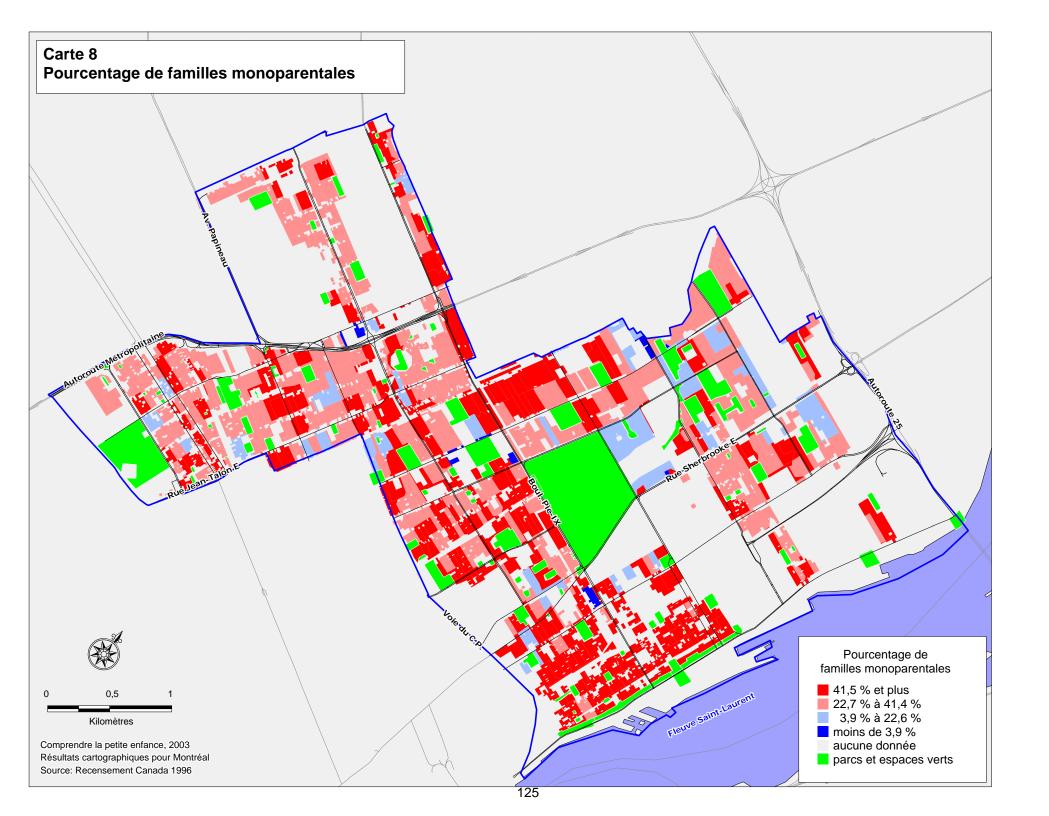


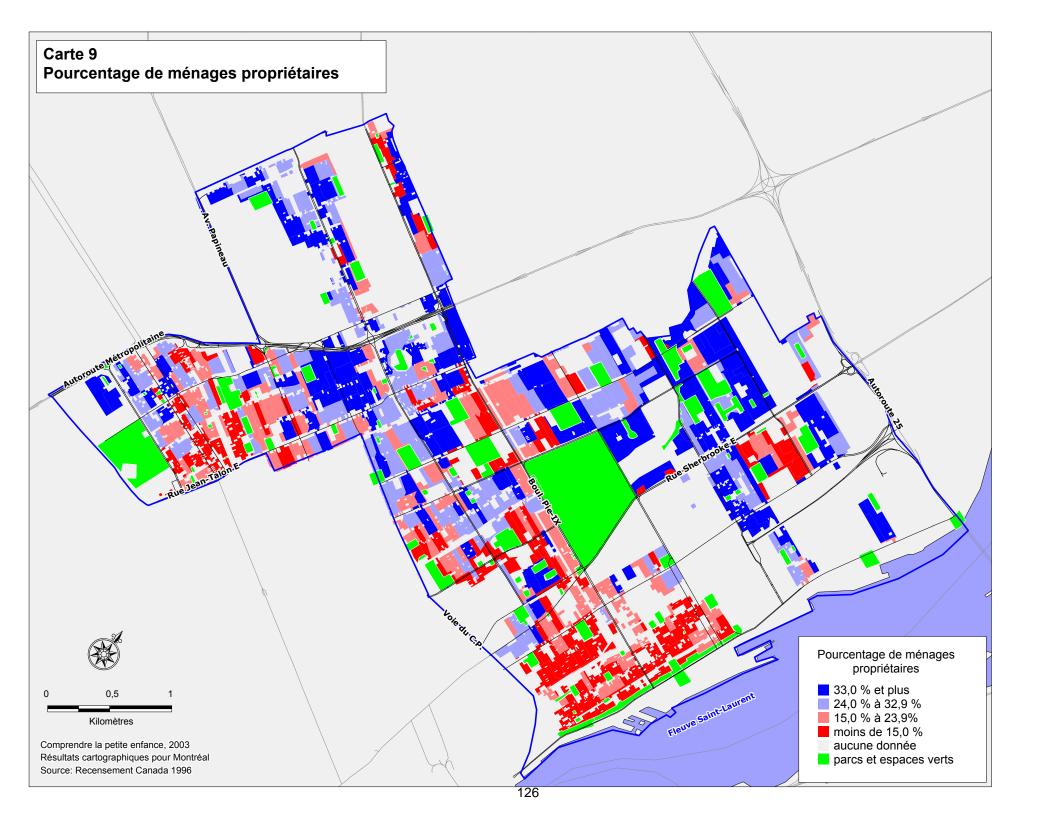


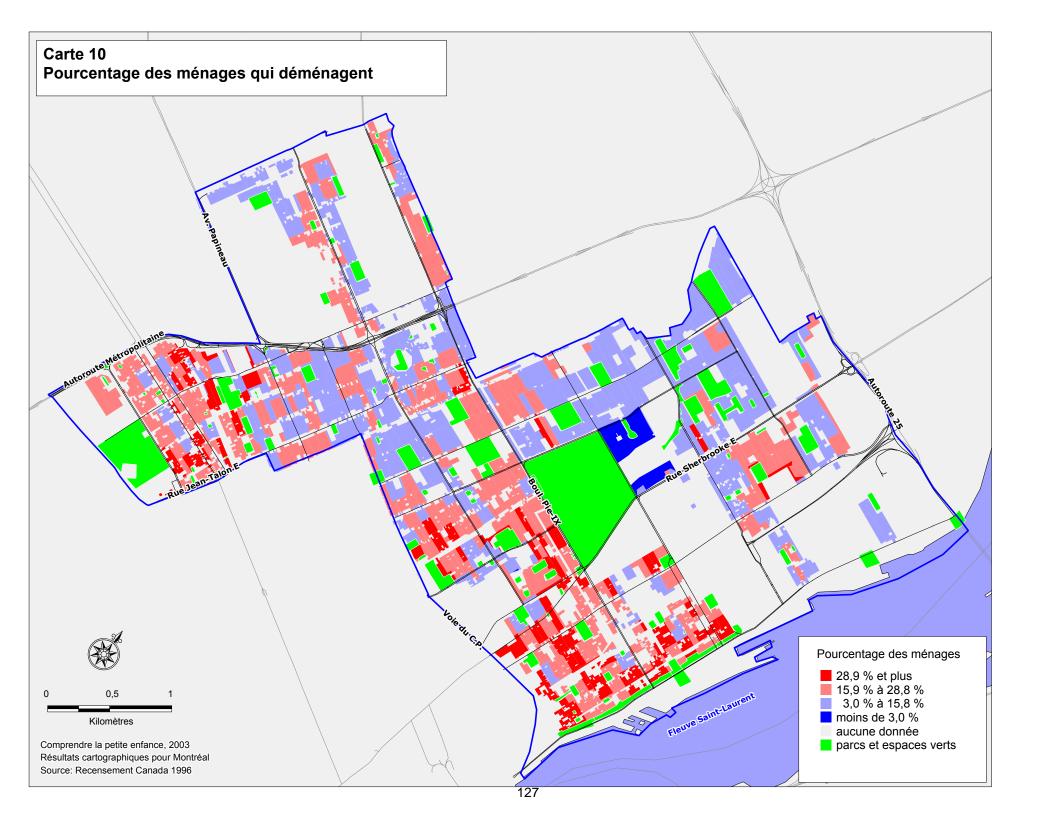


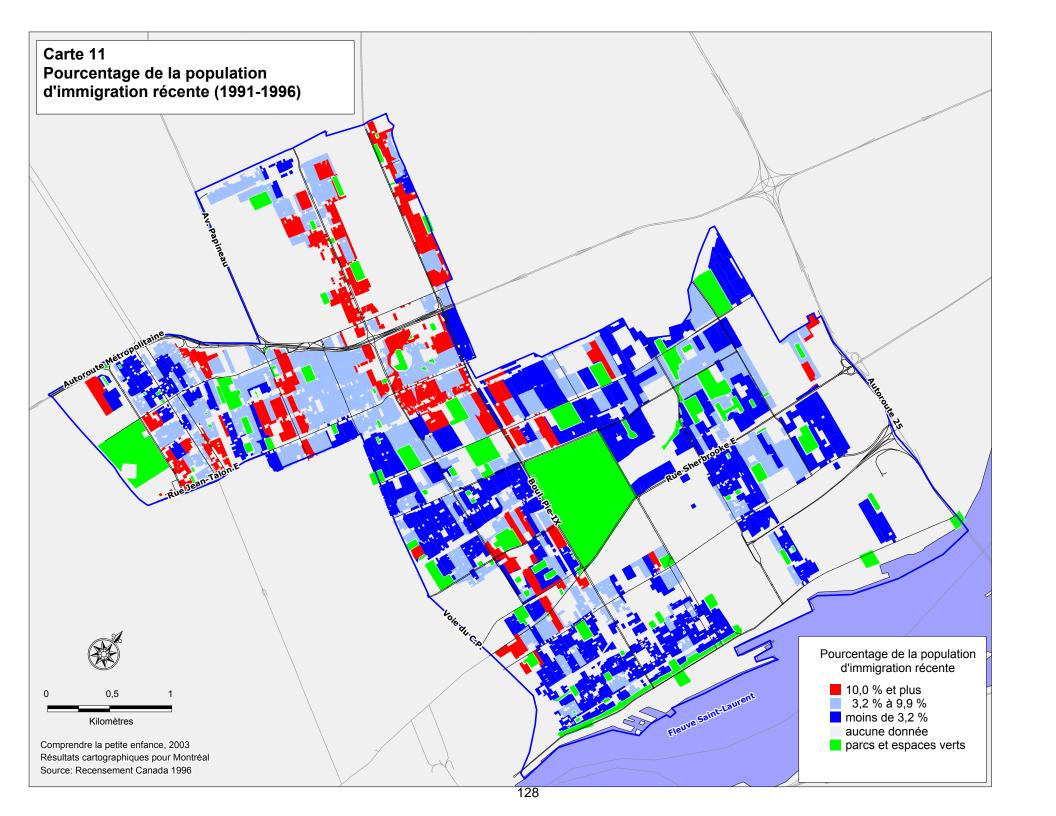


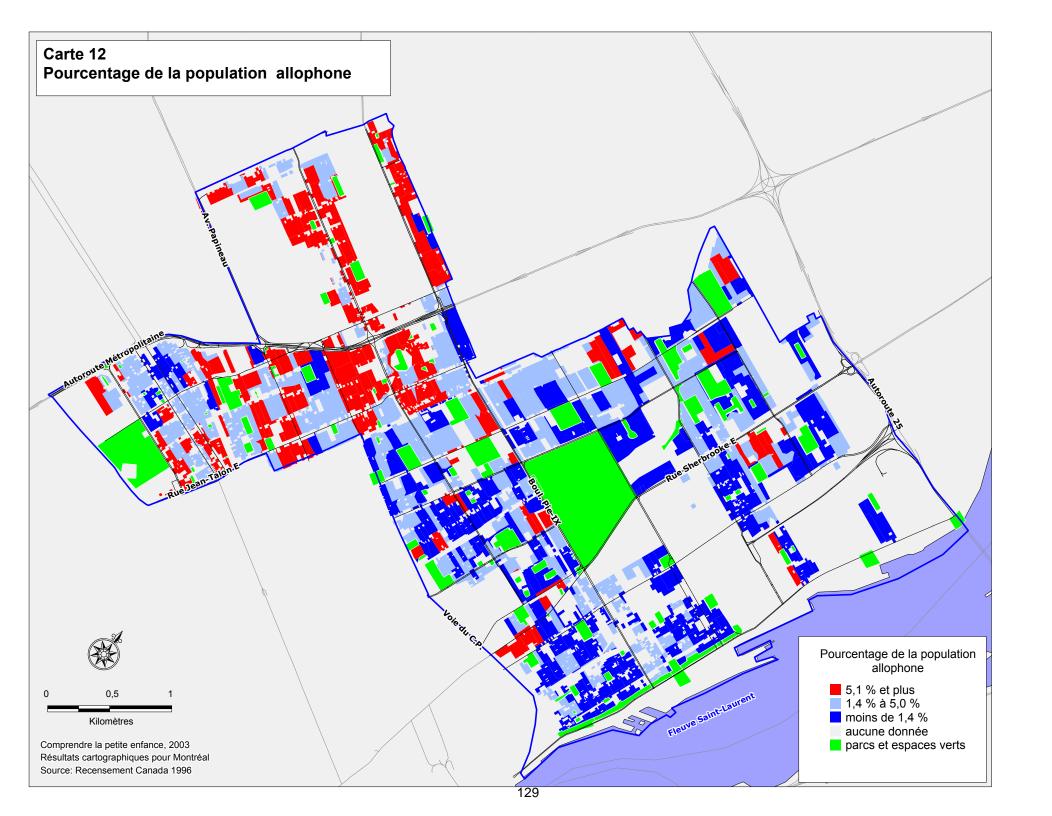


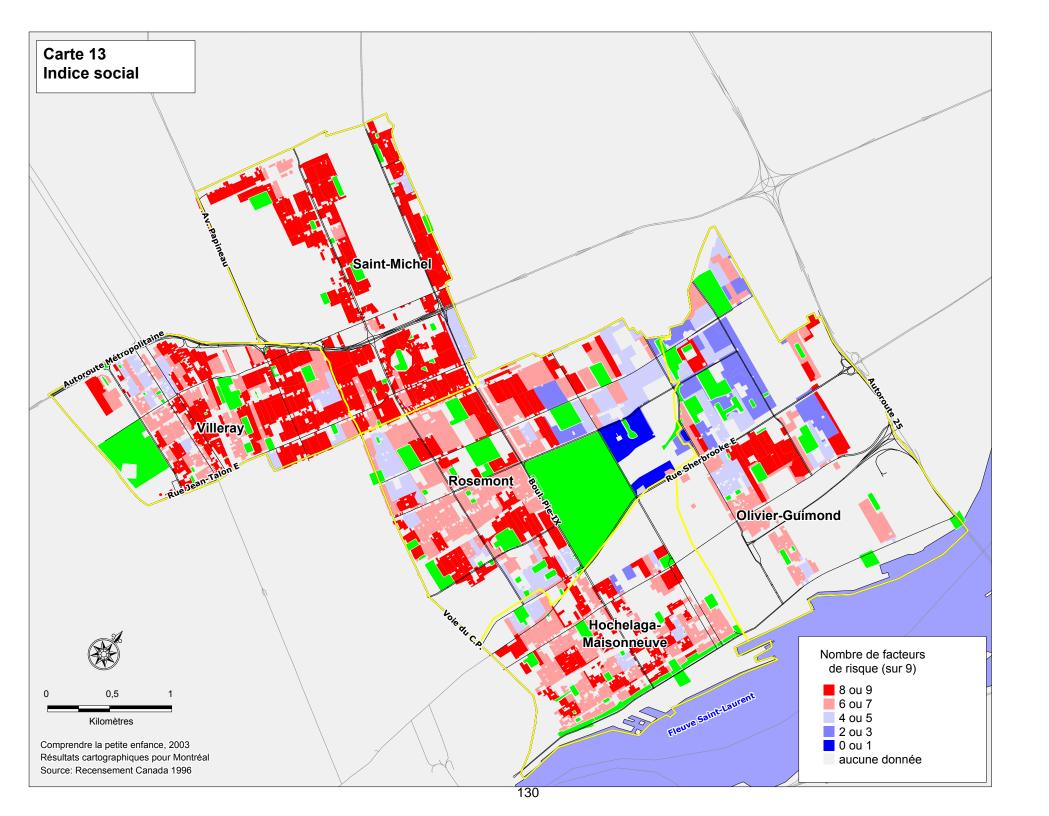


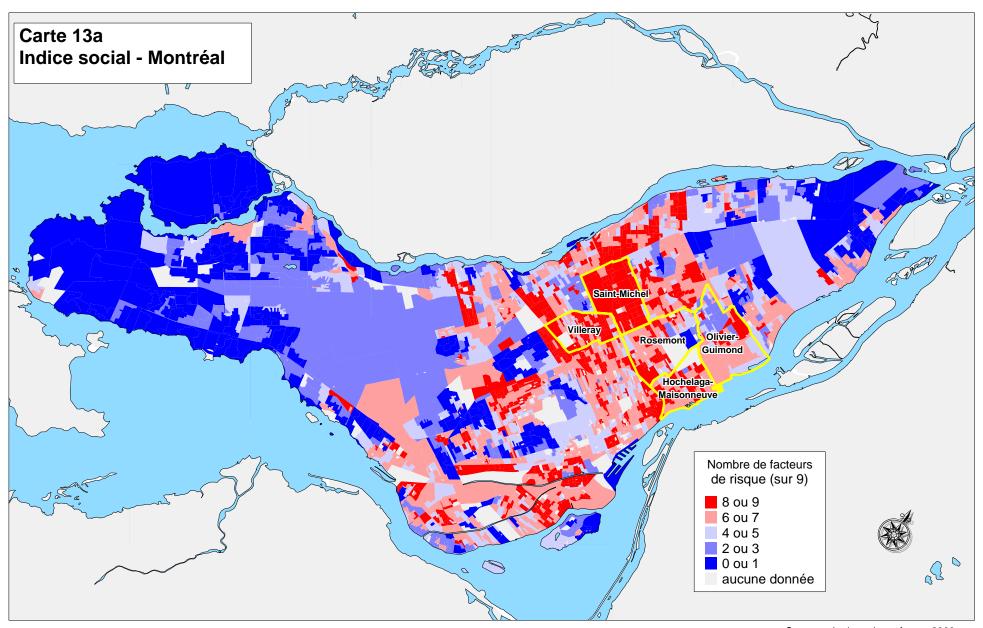












Comprendre la petite enfance, 2003 Résultats cartographiques pour Montréal Source: Recensement Canada, 1996

